le Quotidien

MEMBRE DE LA COOPÉRATIVE NATIONALE DE L'INFORMATION INDÉPENDANTE

JEUDI
30 JANVIER
2020

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 47e ANNÉE, N° 84 | DÉPÔT 1,31 $ + TAXES

lequotidien.com

« ILS SORTENT ET ILS TUENT »



PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

L'amertume de la mère de Maxime Dallaire-Gobeil, dont le meurtrier n'a jamais été reconnu coupable, est ravivée par l'assassinat de la Saguenéenne Marylène Lévesque à Québec PAGES 2 ET 3

Les étudiants confinés au Cégep de Jonquière

PAGE 2



PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Une délégation exige la protection de l'aluminium

L'ACÉUM représente des pertes de 6,2 G $ pour l'industrie, selon une étude de GPS

PAGES 6 ET 7

FESTIVAL DU CHÂTEAUBRIAND
25$
32$
RÉSERVEZ MAINTENANT
Le légendaire
Restaurant-bar
418 543-6120
0027259

COUPE NOR-AM CUP
MONT EDOUARD 2020
PRÉSENTÉE PAR
PRESENTED BY
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

2 FÉVRIER
15h - Cérémonie d'ouverture

3 et 4 FÉVRIER
Slalom géant homme
Piste Desjardins

5 FÉVRIER
Slalom - homme
Piste Desjardins

6 FÉVRIER
Slalom - homme
Piste Desjardins
Souper des bénévoles

7 FÉVRIER
Slalom en parallèle - homme
Piste Desjardins
0029950





Les membres du personnel et les étudiants du Cégep de Jonquière ont été confinés pendant une bonne partie de l'après-midi, mercredi. — PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

LE SUSPECT AVAIT UNE ARME À AIR COMPRIMÉ

Les étudiants confinés au Cégep de Jonquière

ÈVE-MARIE FORTIER
emfortier@lequotidien.com

Une opération policière majeure a eu lieu au Cégep de Jonquière, mercredi après-midi. Les membres du personnel et les étudiants ont été confinés à la suite de menaces sérieuses reçues de la part d'un étudiant potentiellement armé, lequel a été interrogé, puis libéré sous promesse de comparaître. Après enquête, l'individu avait une arme à air comprimé dans sa voiture.

« On a demandé à l'ensemble de l'exécutif de la police de Saguenay de surveiller chacune des portes et chacun des bâtiments du Cégep de Jonquière. Nous avons rapidement contacté la direction pour enclencher la procédure, a affirmé Bruno Cormier, porte-parole du Service de police de Saguenay (SPS). Le bureau des enquêtes criminelles et les renseignements criminels ont travaillé à localiser la source de la menace. L'étudiant qui a émis les propos menaçants a été amené au quartier général. »

Joint en fin de soirée, M. Cormier a informé *Le Quotidien* qu'une « arme à air comprimé avait été trouvée dans le véhicule de l'individu ».

Les forces policières ont agi rapidement et ont pris la menace au sérieux. « Nous avons agi pour prévenir le danger. Les établissements scolaires sont préparés à ce genre de situation. »

« On a une procédure pour ce genre de menaces et les étudiants ont bien respecté la directive », a pour sa part validé une professeure qui se trouvait au pavillon Lionel-Gaudreau lorsque la procédure de confinement a été déclenchée.

L'étudiante Gabrielle Morissette faisait ses travaux à la cafétéria lorsque la première alarme a été déclenchée. « Au début, on l'a pas trop pris au sérieux, mais lorsque nous sommes arrivés dans les locaux où la lumière était éteinte et que les rideaux étaient baissés, on a vite compris que ce n'était pas un exercice d'urgence. On voyait beaucoup de ouï-dire sur les réseaux sociaux. On a vraiment cru qu'il y avait quelqu'un d'armé dans la bâtisse. »

Selon la jeune femme, l'atmosphère s'est détendue lorsque les jeunes ont eu la confirmation que la menace venait de l'extérieur.

Les activités du Cégep de Jonquière ont été suspendues pour le restant de la journée.

AVEC JULIEN RENAUD

« Il n'a jamais donné son vrai nom »

Eustachio Gallese a participé à des rencontres dans un groupe de soutien avec des femmes vulnérables

ÉLISABETH FLEURY
efleury@lesoleil.com

Pendant sa semi-liberté, Eustachio Gallese s'est rendu à des rencontres d'un groupe de soutien pour personnes aux prises avec un problème de dépendance, où il s'est présenté sous une autre identité. Une participante, qui a vu le suspect du meurtre de la Saguenéenne Marylène Lévesque à deux reprises dans ces rencontres cet automne, se demande comment on a pu le laisser fréquenter un milieu où se trouvent des femmes « vulnérables ».

« La Commission des libérations conditionnelles du Canada [CLCC] aurait dû mieux l'encadrer que ça ! Voyons, on a permis à un meurtrier qui a sauvagement tué sa conjointe de voir des femmes à l'extérieur », dans un groupe mixte et ouvert de soutien pour personnes dépendantes, dont plusieurs sont « vulnérables » en raison justement de leur problème de dépendance, s'indigne notre interlocutrice, qui a requis l'anonymat.

« Il n'a jamais donné son vrai nom. Il a dit qu'il avait fait de la prison parce qu'il avait tué quelqu'un, mais sans donner de précisions, de sorte qu'on pouvait croire qu'il avait accidentellement tué quelqu'un au volant de sa voiture, par exemple », témoigne-t-elle, tout en se demandant « jusqu'à quel point, dans ces cas-là, l'anonymat est pertinent. »

« C'est un super beau parleur, qui disait s'en être sorti et tout. On est plusieurs à l'avoir cru, à avoir été convaincus par son témoignage et à l'avoir félicité après son partage », rapporte cette participante, selon qui Eustachio Gallese aurait vu au moins une des membres du groupe à l'extérieur du cadre des rencontres.

SÉCURITÉ COMPROMISE

Elle estime que la CLCC aurait dû s'assurer que le groupe de soutien fréquenté par Gallese soit un groupe « fermé » composé exclusivement d'hommes. Selon elle, « avec tout ce qu'on sait aujourd'hui », la CLCC a compromis sa sécurité et celle des autres femmes membres du groupe.

Eustachio Gallese était en semi-liberté depuis mars 2019 lorsqu'il aurait assassiné Marylène Lévesque à l'hôtel Sépia, la semaine dernière. Il devait se soumettre à certaines conditions, dont celles de ne pas consommer d'alcool et de drogues, d'avoir de l'aide psychologique et de déclarer ses fréquentations ou relations intimes avec les femmes.

« C'est un super beau parleur, qui disait s'en être sorti et tout. On est plusieurs à l'avoir cru, à avoir été convaincus par son témoignage et à l'avoir félicité après son partage. »

— Une participante

Gallese a rencontré Marylène Lévesque dans un salon de massage érotique, le Gentlemen Paradise, qui avait récemment « barré » l'homme de 51 ans parce qu'il aurait été violent avec d'autres masseuses. La jeune femme de 22 ans aurait accepté de voir le suspect à l'extérieur de l'établissement moyennant rétribution.

Gallese avait été condamné en 2006 à une peine d'emprisonnement à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle avant 15 ans pour le meurtre non prémédité de sa conjointe, Chantal Deschênes, survenu le 24 octobre 2004. Gallese avait déjà été condamné pour violence conjugale à l'égard d'une précédente conjointe.

Dans sa décision datée du 19 septembre et concluant à la prolongation de la semi-liberté de Gallese, la CLCC mentionne qu'une stratégie avait été développée afin que le meurtrier puisse rencontrer des femmes, mais seulement afin de répondre à ses « besoins sexuels » et à condition qu'il fasse preuve de transparence.

La Commission jugeait ces relations « plutôt inappropriées » et estimait qu'elles constituaient un facteur de risque « important et inquiétant », ce qui ne l'a pas empêchée de prolonger la semi-liberté de Gallese.

Cette semaine, le ministre fédéral de la Sécurité publique, Bill Blair, a indiqué qu'une enquête « sur les circonstances qui ont mené au décès tragique de Marylène Lévesque » sera menée par le Service correctionnel du Canada et la Commission des libérations conditionnelles.

Estimant qu'il faut aller plus loin, le député conservateur Pierre Paul-Hus a promis de déposer une motion au comité de la sécurité publique de la Chambre des communes pour que les élus se penchent sur les lacunes du système de libérations conditionnelles et proposent des mesures législatives pour les corriger.



Eustachio Gallese était en semi-liberté depuis mars 2019 lorsqu'il aurait assassiné Marylène Lévesque à l'hôtel Sépia, la semaine dernière. — ARCHIVES LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Un système de justice « fragile et désuet »

> « Ça réveille le fait que notre système de justice est fragile, désuet. Ce n'est pas normal que ça arrive ces choses-là. »
>
> — Marlaine Dallaire

La mère de Maxime Dallaire-Gobeil est toujours amère que le meurtrier de son fils n'ait jamais été reconnu coupable



MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

« Ça me fait beaucoup de peine qu'il puisse vivre sa vie alors que la nôtre a été brisée. » La mère de Maxime Dallaire-Gobeil, tué dans le stationnement du Motel Richelieu, en 2011, lors d'une transaction de drogue qui a mal tourné, en veut toujours au système de justice. Le meurtre de la Saguenéenne Marylène Lévesque, la semaine passée, à Québec, lui a rappelé de mauvais souvenirs.

Le 25 octobre 2011, le jeune homme de 27 ans s'était retrouvé au cœur d'une transaction de marijuana impliquant une dizaine de personnes. Les événements avaient dégénéré et Maxime Dallaire-Gobeil avait été poignardé à mort. Un autre individu avait subi de graves blessures. Depuis, personne n'a été reconnu coupable, tant pour le meurtre que pour la tentative de meurtre.

L'individu blessé avait identifié l'assaillant auprès de la procureure de la Couronne et de l'enquêteur au dossier. Mais la suite des choses a fait en sorte que le coupable ne s'est jamais retrouvé derrière les barreaux [NDLR même si le dossier a fait la manchette, nous n'identifions pas l'individu étant donné qu'il n'a pas été reconnu coupable].

« Il a "choké" à la cour. Quand la procureure lui a demandé si la personne qui l'avait poignardé et qui avait tué Maxime était dans la salle, il a dit non. A-t-il eu des menaces ? On ne sait pas. Mais c'est ce que la procureure pense. Il a eu peur », a expliqué Marlaine Dallaire, mercredi.

La procureure et l'enquêteur l'ont rencontrée après le procès pour lui dire qu'étant donné que le présumé meurtrier n'avait pas été identifié formellement et qu'ils n'avaient pas d'autres preuves, ils ne pouvaient pas continuer.

« Ce n'est pas de l'agressivité, mais j'ai beaucoup de peine de savoir c'est qui. Il vit [au Saguenay] paisiblement avec sa petite famille alors qu'il a blessé quelqu'un qui est presque paralysé et en a tué un autre gratuitement. Tu ne tues pas quelqu'un pour du pot. Tu ne tues pas personne pour aucune espèce de raison. »

« Je voudrais que justice soit faite. On le sait c'est qui. Le blessé l'a avoué à l'enquêteur et à la procureure. À partir de ce moment-là, la justice devrait pouvoir avancer et faire un procès pour meurtre. Ça ne se peut pas que tu tues quelqu'un et que tu ne paies pas. »

Malgré tout, Mme Dallaire n'en veut pas à l'individu qui a finalement refusé d'identifier le présumé meurtrier. Il a eu peur et a été menacé, croit-elle.

« Il s'est passé de quoi. C'est évident qu'il a été menacé. La procureure a essayé de lui faire dire, mais à partir du moment où il n'a pas voulu parler... [La procureure et l'enquêteur] avaient la binette à terre autant que moi. Ils s'attendaient de le pogner et de régler le cas. »

Selon Mme Dallaire, le système de justice est fait « pour protéger les meurtriers ». Sa pensée a été renforcée au cours des derniers jours alors qu'une jeune Saguenéenne a été assassinée par un homme qui était en semi-liberté après avoir tué sa femme en 2004.

« Ça réveille le fait que notre système de justice est fragile, désuet. Ce n'est pas normal que ça arrive ces choses-là. Ils lui ont permis [à Eustachio Gallese, le présumé meurtrier de Marylène Lévesque] et lui ont même conseillé d'aller coucher avec une travailleuse du sexe. Ça frise le ridicule. Ce n'est pas la première fois. Il y a plein d'histoires catastrophiques. On arrête des gens violents. Ils sortent et ils tuent. »

Depuis l'acquittement de l'individu, Marlaine Dallaire ne l'a jamais recroisé. Une fois, elle lui a envoyé un message par Facebook. Elle tenait à lui dire qu'elle savait que c'était lui, le coupable, et « que je trouvais que c'était plate ce qu'il avait fait. Il m'avait répondu que ce n'était pas lui et ensuite, il avait changé son Facebook. J'ai laissé tomber. »



L'individu qui a tué Maxime Dallaire-Gobeil n'a jamais été reconnu coupable. Sa mère, Marlaine Dallaire, en veut encore au système de justice. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Le fils de Marlaine Dallaire a été assassiné le 25 octobre 2011, dans le stationnement du Motel Richelieu, alors qu'il n'avait que 27 ans. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Julien Benoit, 34 ans, de Sainte-Croix-aux-Mines, est l'une des victimes de l'accident de motoneige sur le lac Saint-Jean. — PHOTO COURTOISIE

SAINTE-CROIX-AUX-MINES EN FRANCE

Les proches de Julien Benoit lui rendent hommage

DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

Deux jours après l'annonce du décès de Julien Benoit, dans la tragédie à motoneige au Lac-Saint-Jean, sa famille et ses amis ont dressé le portrait d'un jeune homme positif et attachant.

« Julien était un sacré coquin ! Il a fait un premier cadeau à sa naissance, c'était la veille de la fête des Mères. Et en partant, il a fait un cadeau à Marie. Il a laissé à tout le monde une partie de lui », résume son père dans un sourire. Son fils Julien Benoit est né le 1er juin 1985, à Sélestat, et son bébé est prévu pour le prochain mois de juin.

Mardi soir, sur les hauteurs de Sainte-Croix-aux-Mines, un petit comité s'est réuni dans le salon familial de Berbuche, avec les parents, Pierre-Paul et Béatrice, sa compagne enceinte, Marie, et ses amis proches.

Parmi eux, Bruno, un des trois rescapés de l'accident au Québec le 21 janvier, mais il est là pour raconter les bons moments, pas le drame. « Une enquête est encore en cours. »

Et il y a encore deux jeunes hommes portés disparus, le Sainte-Marien de 24 ans, Jean-René Dumoulin, et le Vosgien de 25 ans, Arnaud Antoine.

Sur les téléphones portables et une tablette, les photos de Julien défilent. On s'arrête sur l'une ou l'autre, les anecdotes affleurent et éblouissent les visages. Autour de la table ronde, la tristesse s'envole par bribes, les sourires se dessinent sur les lèvres, les souvenirs sont si présents et si agréables.

On rit même à l'évocation de son institutrice du village, Jeanine Jean-claude, qui disait de lui : « Julien, il fait juste ce qu'il faut ! »

Pas trop ni trop peu.

BIENTÔT PÈRE

Cela faisait deux ans que Julien formait un couple avec Marie Bormann, 23 ans, cuisinière de métier. La jeune femme enceinte évoque son compagnon avec émotion. « C'était un très bon vivant, toujours souriant, de bonne humeur, festif, le cœur sur la main, toujours là pour tout le monde. »

« Il était content d'annoncer qu'il allait être père, juste avant les Fêtes », témoigne sa maman Béatrice. Marie et Julien prévoyaient de s'unir au retour du Québec, d'acheter une maison et de choyer leur futur enfant, dont il ne voulait pas connaître le sexe par avance. « Julien adorait les enfants, et les enfants l'adoraient. » D'ailleurs, il était parrain deux fois : de Mathis, 4 ans, et d'Alice, 11 ans.

Marie a encore eu « Juju » au téléphone lundi soir, la veille de l'accident. « Il était super content, il s'éclatait sur la motoneige et il m'a parlé des beaux paysages, et j'ai encore eu un dernier message, le mardi matin. »

Son regard s'assombrit, les parents reprennent la parole, pour remercier des nombreuses marques de sympathie qu'ils reçoivent, du soutien du maire, de la municipalité, et aussi pour l'efficacité des secours canadiens. Avec eux, ils avaient un contact quotidien pour un compte-rendu de la journée de recherches, vers 1 h du matin, heure française.

UN SPORTIF

Sportif, le jeune homme l'était indéniablement. Dès l'âge de 5 ans, il prend sa première licence de football (soccer) et s'engage dans différents clubs : Sainte-Croix-aux-Mines, où il était capitaine, Lièpvre, Sélestat, et enfin Sermersheim. Dans le milieu, il est surnommé « La Masse », tout simplement parce qu'il était un solide arrière. Il tâte aussi un peu le basketball, pendant deux ans, à son adolescence.

La moto lui vient à peine plus tard, vers 6 ou 7 ans, puis la puissance va en crescendo jusqu'à son dernier bolide, une KTM 450 EXC. Pas question de manger du bitume, lui, ce qu'il préfère, c'est aller sur les chemins en forêt, à motocross. Pas de compétition non plus, juste le plaisir de rouler.

Et puis il y a eu ce trek, trois semaines en août 2017, en Inde du Nord, avec quatre copains du village : Rolande, Valentine (sa cousine), Stéphan et Yves. Ce dernier précise : « C'était sa première aventure. Il avait une petite appréhension, mais il s'est très vite adapté. On est monté à 5600 m d'altitude quand même. Et puis, il a trouvé les paysages jolis. »

À tel point qu'il décide, l'année suivante, de repartir pour l'Himalaya, mais à moto cette fois, et d'embarquer Bruno avec lui, au Ladakh. « On a fait huit cols à plus de 4000 m, raconte le sexagénaire. On a fait la route carrossable la plus haute du monde. »

« Julien m'a appris à skier au Lac Blanc, il lui fallait sa dose de sport », s'exclame Dorlène, 23 ans. [...]

UNE PREMIÈRE À MOTONEIGE

La motoneige, c'est la première fois qu'il en pratiquait. Avec le groupe de huit copains, ils avaient décidé de partir une semaine au Québec. Surnommé « Le Grand » en raison de sa taille, Bruno, qui a déjà fait plusieurs périples à motoneiges, témoigne. « Julien m'a dit : "Je t'ai emmené à l'Himalaya, tu m'emmènes au Canada !" »

Ils avaient programmé un circuit à motoneige, avec un parcours quotidien, et quelque 1500 km au total, entre le lundi et le samedi.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h00 - 16h30
Samedi 7h00 - 12h
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

arts	17
bandes dessinées	19
détente	18
décès	22
économie & bourse	20
horoscope	19
météo	21
petites annonces	21
télévision	19
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal**.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE
OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

LUETTE, *nom féminin*

Définition – Appendice de chair de forme allongée qui prolonge le bord postérieur du voile du palais, contribuant à la fermeture de la partie nasale du pharynx lors de la déglutition.

Synonymes – uvula, uvule, [VIEUX] lampas.

Champ lexical – amygdale, pharynx, glotte, ronflement, apnée, palais, gorge, déglutition, voile, larynx, ORL ; uvulaire, pharyngé, palatine, nasale ; vibrer...



Soignez votre langue
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

0012035

TRAGÉDIE À MOTONEIGE AU LAC-SAINT-JEAN

Le froid complique la tâche



LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Les plongeurs poursuivront les recherches dans la rivière Grande Décharge, jeudi, neuf jours après la tragédie qui a causé la mort d'au moins trois motoneigistes français et d'un guide québécois. Deux autres touristes manquent toujours à l'appel.

Le froid complique les opérations. La glace se forme de plus en plus dans le plan d'eau, ce qui rend le travail difficile pour les policiers en embarcation nautique et les plongeurs. Mais pas question de prendre une pause, a affirmé Hugues Beaulieu, porte-parole de la Sûreté du Québec.

« Nos policiers affectés aux recherches à Saint-Henri-de-Taillon doivent composer avec des conditions hivernales très difficiles. La température ayant drastiquement chuté au cours des dernières heures, cela a contribué à augmenter de façon considérable le couvert de glace, qui se referme de plus en plus sur nos plongeurs et les embarcations de nos sauveteurs, ce qui les oblige à faire régulièrement une évaluation du risque », a-t-il précisé.

Il s'agissait mercredi du huitième jour de recherches à Saint-Henri-de-Taillon et Alma. Les plongeurs avaient concentré leurs recherches dans le secteur de la baie Boudreault et la baie des Jean.



Les plongeurs ont dû travailler dans des conditions difficiles, mercredi. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Le froid a compliqué les opérations de recherches de la Sûreté du Québec, mercredi. — PHOTO COURTOISIE, SÛRETÉ DU QUÉBEC

TERRENCE MARTEL COMPARAÎT SOUS CINQ CHEFS D'ACCUSATION

Un homme arrêté pour l'agression armée commise à Saint-Fulgence

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Terrence Martel, un individu bien connu des policiers, a été arrêté mercredi et amené au Palais de justice de Chicoutimi, où il a comparu sous cinq chefs d'accusation, dont introduction par effraction et voies de fait armées d'un bâton de baseball et de poivre de Cayenne. Il est accusé d'avoir participé, avec un complice, à l'invasion de domicile survenue tard dimanche soir, à Saint-Fulgence, et qui a fait un blessé sérieux. Les enquêteurs sont toujours à la recherche d'un second individu.

Terrence Martel, âgé de 47 ans, a été arrêté par la Sûreté du Québec au cours de la journée de mercredi et conduit au palais de justice, où il a comparu les menottes aux poings.

Dimanche dernier, vers 23 h 50, deux individus ont fait irruption chez un homme de 27 ans, à Saint-Fulgence. Le jeune homme a été aspergé de poivre de Cayenne puis tabassé à coups de bâtons de baseball.

La victime a souffert, notamment, de blessures au visage, à la tête et d'une fracture du poignet.

Terrence Martel a été identifié par la victime comme l'un des deux hommes.

Après sa comparution, l'individu a été conduit au centre de détention de Roberval. Il reviendra en cour vendredi.

Son avocat, Me Julien Boulianne, prendra connaissance de la preuve et son client s'est réservé le choix de ses plaidoyers.



Terrence Martel a été accusé, entre autres, d'introduction par effraction et de voies de fait armées. — PHOTO LE QUOTIDIEN, PATRICIA RAINVILLE

PROPOS DE MANON MASSÉ SUR LA MOTONEIGE

Les acteurs régionaux irrités

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

La sortie de Manon Massé, co-porte-parole de Québec solidaire (QS), qui affirme que la motoneige est polluante et que les citoyens devront se questionner sur la pratique du loisir, suscite l'indignation au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les propos de la députée, tenus au moment même où des recherches sont en cours pour retrouver des motoneigistes français qui ont sombré dans les eaux du lac Saint-Jean, irritent les intervenants régionaux.



La solidaire Manon Massé a affirmé que la motoneige est une activité polluante et que les citoyens devraient se questionner sur la pratique de ce loisir. — ARCHIVES PC

« Je trouve que c'est une position qui confirme le radicalisme de Québec solidaire et leur déconnexion de la réalité », affirme d'emblée Sylvain Gaudreault, député péquiste de Jonquière.

Le candidat à la direction du Parti québécois (PQ), qui fait de l'environnement une base de sa plateforme électorale, estime que QS s'attaque au problème climatique d'une bien mauvaise façon.

« Ce n'est pas avec la culpabilisation qu'on va arriver à relever le défi climatique. Il faut proposer des pistes de solution, trouver des solutions. Il faut faire en sorte que les gens adhèrent à des changements plutôt que les culpabiliser », affirme celui qui se questionne quant à l'impact de la motoneige sur l'environnement.

« D'abord, il faudrait mesurer l'impact. Les gros émetteurs, ce ne sont pas les motoneiges, mais le transport routier, le transport lourd, les avions. Avant de dire des énormités, il faudrait qu'elle sache de quoi elle parle. »

Il croit que l'État doit intervenir afin de soutenir le développement de produits innovants qui pourraient diminuer l'impact sur l'environnement. « Taïga, une motoneige électrique, a été conçue. Il faut faire des tests, soumettre de nouveaux produits et les commercialiser. Il faut revoir tout le système de soutien à des économies innovantes. »

Sylvain Gaudreault critique également la décision de M^me^ Massé de remettre en question la pratique du loisir au moment où le milieu est secoué par un drame.

« C'est un manque de sensibilité par rapport à la situation et un manque de sensibilité en ce qui concerne l'impact économique pour la région, où on parle de 112 M$ en retombées annuelles. C'est aussi un problème d'exemplarité. Avant de dire quelque chose comme ça, il faut regarder dans sa propre cour. Catherine Dorion s'est procuré un véhicule Subaru Crosstrek l'an dernier. »

CLUBS DE MOTONEIGISTES

Les responsables de clubs de motoneigistes de la région ont l'impression que Manon Massé se prononce sur la motoneige sans connaître le sujet.

« Les émissions ont tellement diminué. Ça pollue beaucoup moins. Les fabricants de motoneiges ont vu ça venir, eux aussi. Les machines sont passées de deux temps à quatre temps. D'année en année, il y a de moins en moins de deux temps. Les gens sont conscientisés », assure Jules Tremblay, président du Club de motoneigistes du Saguenay.

De son côté, Daniel Perron, secrétaire-trésorier du Club de motoneigistes Lac-Saint-Jean, s'est aussi dit déçu des propos de Manon Massé.

« C'est tellement décevant d'entendre des choses comme ça. Tellement de choses ont été faites pour diminuer la pollution. Ce n'est plus comme il y a 30 ans. Des pas énormes ont été faits et il va s'en faire encore. C'est une légende urbaine de croire que la motoneige est si polluante. Quand on voit des élus déclarer de pareilles faussetés, c'est décevant. Il y a 20 ans, après une randonnée, tu sentais le gaz et l'*exhaust*. Aujourd'hui, ce n'est plus du tout le cas. »

Mario Simard mise sur les négociations

Le député du Bloc québécois dans Jonquière, Mario Simard, mise sur les négociations entre son chef, Yves-François Blanchet, et le gouvernement libéral pour obtenir des mesures dans la mise en place de l'ACÉUM afin de protéger l'industrie de l'aluminium, qui est concentrée au Québec.

« Nous avons débuté le travail de mobilisation avant les Fêtes avec les syndicats et les villes. Des négociations se poursuivent pour protéger l'industrie de l'aluminium », a rappelé le député bloquiste.

Ce dernier est demeuré discret sur la nature des discussions en cours entre sa formation politique et le gouvernement. Il est toutefois convaincu qu'il est possible d'apporter des améliorations dans la mise en œuvre du traité. M. Simard juge que la vice-première ministre, Chrystia Freeland, a fait preuve d'ouverture à la période des questions lorsque le Bloc a offert sa collaboration.

Le Bloc québécois a demandé le consentement des formations politiques aux Communes pour déposer l'étude réalisée pour le compte de la délégation régionale. Ce consentement a toutefois été refusé.

Mario Simard a soulevé le fait que son collègue conservateur de Chicoutimi–Le Fjord, Richard Martel, n'a pas cru nécessaire de prendre place avec la délégation régionale pour le point de presse. « Tout le monde dans la région a démontré de la solidarité, incluant les deux syndicats. Pendant ce temps, le député Richard Martel a préféré suivre la ligne de parti. Je vais lui rappeler quand il va nous parler des grands projets de la région », a conclu le député bloquiste. **LOUIS TREMBLAY**

CROQUEZ LA VIE !

Prothèses dentaires avec ou sans implants

Dany Fillion, d.d.
Denturologiste



SANTÉ DENTAIRE IVOIRE
DENTUROLOGISTES

On vous sert comme personne

CHICOUTIMI • JONQUIÈRE • ALMA

CONSULTATION SANS FRAIS NI OBLIGATION

418 541-7032
ivoire.ca

0023691

MESURES DE PROTECTION POUR L'ALUMINIUM DANS L'ACÉUM

La délégation fait pression

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La délégation du Saguenay–Lac-Saint-Jean, de passage à Ottawa mercredi, a sensibilisé la vice-première ministre du Canada, Chrystia Freeland, sur l'importance de protéger l'aluminium dans le cadre de la mise en œuvre de l'entente Canada-États-Unis-Mexique (ACÉUM) afin de protéger les milliers d'emplois reliés à ce secteur industriel.

Au cours d'une entrevue accordée au *Quotidien* en fin d'après-midi, la mairesse de Saguenay, Josée Néron, a affirmé que les demandes logées au gouvernement du Québec concernant la protection de l'aluminium ont été de nouveau présentées à la vice-première ministre. Tout indique cependant qu'il sera impossible d'accorder pour l'industrie de l'aluminium les mêmes garanties que celles pour l'acier dans le texte officiel.

« Pour ce qui est de l'acier, les trois pays avaient avantage à ce qu'il y ait des mesures, puisque chaque pays a des intérêts. Pour l'aluminium, neuf des dix alumineries sont situées au Québec », a soutenu Josée Néron, au terme de la rencontre avec la vice-première ministre.

Le risque identifié pour l'industrie de l'aluminium se situe au Mexique. Ce pays pourrait légalement importer de l'aluminium chinois ou russe à bas prix, le transformer et l'exporter dans les deux autres pays signataires de l'entente sans pénalité. Déjà, avant l'entrée en vigueur de l'entente, les grands producteurs ont suspendu les projets de développement pour les alumineries québécoises, et cette décision a des impacts pour les villes d'Alma et Saguenay, qui comptent sur ces investissements pour supporter leur économie.

« Nous avons surtout mentionné à la ministre l'importance d'éviter les dommages collatéraux de la mise en œuvre de l'entente pour les centaines de PME qui font partie de ce secteur industriel. »

UN SUIVI APRÈS LA RATIFICATION

De son côté, la vice-première ministre, qui a dirigé la négociation avec les États-Unis, a rassuré ses interlocuteurs, en leur disant qu'il serait possible de faire des représentations après l'adoption de l'entente par le gouvernement canadien. Elle s'est engagée à faire un suivi du secteur de l'aluminium dans le cadre de la mise en œuvre du traité.

« Nous avons demandé à la ministre une lettre d'engagement pour le suivi de la mise en œuvre », a insisté la mairesse de Saguenay.

En plus d'une politique de traçabilité, la délégation régionale souhaite la mise en place d'une aide à l'entreprise. La mairesse de Saguenay indique que le fonds mis en place pour contrer l'effet des surtaxes sur l'acier et l'aluminium canadien dispose d'un solde de 1,3 G$.

« Nous demandons au gouvernement fédéral de remettre l'argent à des organismes publics pour aider financièrement des projets. On sait que dans plusieurs projets, c'est souvent le financement qui fait défaut », a ajouté M^me^ Néron.



La mairesse de Saguenay, Josée Néron, le maire d'Alma, Marc Asselin, et les présidents des syndicats Unifor et Métallos, Alain Gagnon et Sylain Maltais, ont rencontré la presse, mercredi, à Ottawa, afin de forcer le gouvernement à apporter des modifications dans la mise en œuvre de l'ACÉUM et ainsi protéger l'industrie canadienne de l'aluminium. — PHOTO COURTOISIE

La délégation présente à Ottawa ne souhaitait pas que son message soit assimilé à une opposition à l'adoption par le gouvernement canadien de l'accord de libre-échange.

Dans le volet de l'aluminium, le gouvernement canadien compte sur un allier de taille, l'Association de l'aluminium du Canada, qui regroupe les grands producteurs, et qui a donné son aval à la conclusion de l'ACÉUM.

Des pertes de 6,2 milliards $ pour l'industrie

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

L'entrée en vigueur de l'accord Canada–États-Unis–Mexique (ACÉUM) sans mesure de protection pour l'aluminium produit en Amérique du Nord pourrait créer des pertes d'activités économiques de l'ordre de 6,2 G$, lesquelles auraient généré un total de 2988 emplois directs, indirects et induits.

C'est ce qui ressort d'une étude menée par le Groupe Performance Stratégique (GPS) pour le compte du Comité deux villes/deux alumineries, qui regroupe Saguenay, Alma, les syndicats des deux complexes industriels et les organismes de développement économique.

Les auteurs de l'étude partent de la prémisse que les grands producteurs d'aluminium québécois vont retarder pendant 10 ans la mise en chantier de six projets d'expansion et de modernisation des usines québécoises que l'on retrouve au Saguenay–Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord. Ils supposent que le Mexique aura la possibilité de continuer à s'approvisionner en aluminium ailleurs dans le monde pour la production de pièces exportées par la suite au Canada et aux États-Unis, principalement pour le secteur de l'automobile.

« L'inclusion éventuelle de l'aluminium à cet amendement ne pourra être revue avant dix ans, ce qui compromet gravement la réalisation de six projets majeurs d'investissement dans le secteur de l'aluminium au Québec : la phase 3 de l'Aluminerie Alouette à Sept-Îles, la phase 2 de l'Usine Alma, la phase 1-B d'AP-60 à Jonquière, la phase 1-C d'AP-60, les phases 2 et 3 d'AP-60, ainsi que l'expansion du centre de coulée de billettes d'Alma », stipule le sommaire exécutif.

Il s'agit d'un amendement apporté à la toute dernière minute dans l'accord, lequel apporte des précisions quant à la définition du contenu régional pour l'acier et qui ne comprend pas l'aluminium.

« Un amendement de dernière minute à l'ACÉUM est venu définir et clarifier le flou de la définition de contenu nord-américain pour l'acier, en introduisant la notion de production dite régionale qui exige que tous les procédés de fabrication de l'acier aient lieu sur le territoire de l'une ou l'autre des parties signataires. L'aluminium est exclu de cet amendement. »

Les chiffres sont encore plus évocateurs lorsque les auteurs de l'étude procèdent à une évaluation cumulative des impacts économiques pour les phases de construction et d'exploitation de ces six projets. Les impacts sont également significatifs pour les gouvernements fédéral et provincial, qui sont privés de revenu de taxes et impôts prélevés sur les achats de biens et services et sur les salaires des travailleurs.

« Au total, de 2020 à 2029, en combinant les impacts économiques des phases de construction et d'opération des six projets compromis par la non-inclusion de l'aluminium à l'amendement de l'ACÉUM, ce sont des investissements/dépenses de 16 242 milliards $ qui auraient créé/soutenu 60 419 postes, affichant un salaire moyen de 59 775 $ par an, qui seront perdus pour le Québec », précise le document.

En plus de décortiquer les impacts d'une adoption sans modification de l'accord de libre-échange nouvelle génération, la firme attire l'attention des décideurs sur les impacts de cette situation pour la grappe industrielle de ce secteur. Elle identifie donc pas moins de 101 entreprises dont les activités sont étroitement associées aux grands projets de l'industrie de l'aluminium. Les deux régions affectées par cette situation sont le Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord.

LETTRE CONTRE GNL QUÉBEC À L'UQAC

Plus de 120 signatures

ÉMILIE MORIN
emorin@lequotidien.com

En une semaine, la lettre ouverte rédigée par six membres du corps enseignant de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) contre GNL Québec a recueilli 127 signatures.

Professeurs, chargés de cours et professionnels étaient invités à signer la missive qui a aussi été envoyée aux premiers ministres Justin Trudeau et François Legault, aux ministres de l'Environnement fédéral et provincial, Jonathan Wilkinson et Benoit Charette, à la mairesse de Saguenay, Josée Néron, ainsi qu'aux députés fédéraux et provinciaux de la région.

En tout, 63 professeurs provenant de huit départements de l'UQAC, 38 chargés de cours et 26 professionnels ont apposé leur signature.

Dans un communiqué envoyé mercredi soir, les rédacteurs et rédactrices de la lettre expliquent que celle-ci a plusieurs buts. « Appuyer les récentes sorties citoyennes et celles du milieu de la recherche contre les projets de GNL Québec, mettre en évidence les propositions de transitions développées et en développement à l'UQAC et offrir les expertises scientifiques présentes à l'UQAC pour développer des issues positives aux enjeux régionaux écologiques, économiques, sociaux et sanitaires. »

Parmi les arguments énumérés dans la lettre ouverte, dont *Le Quotidien* a obtenu copie, on note l'émission de GES de 7,8 millions de tonnes par an, le court cycle de vie des infrastructures en raison de l'épuisement de la ressource d'ici quelques décennies, les impacts sur le patrimoine naturel du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ainsi que les risques sur la santé publique reliés à la fracturation hydraulique.

La lettre s'attarde également à la structure de financement de GNL Québec, soulignant qu'elle « est construite de sorte à diminuer les retombées fiscales du projet au Québec, selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). Dans le cas du projet Énergie Saguenay, ce ne serait pas la société en commandite GNL Québec qui serait imposée sur les dividendes, mais bien chacun des commanditaires individuellement, qui sont américains et établis dans des paradis fiscaux ».

Les membres du corps enseignant qui ont rédigé la lettre mentionnent qu'il « ressort de ces observations que c'est un leurre de croire que de futures infrastructures de transport gazier serviront aux intérêts de la région sur le moyen et long terme ».

Ils invitent les signataires à participer aux consultations tenues par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), lesquelles devraient avoir lieu au cours des prochaines semaines.

CIUSSS SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

L'enseignement se porte bien

ÈVE-MARIE FORTIER
emfortier@lequotidien.com

La direction de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation a dévoilé un bilan positif de l'enseignement du Centre intégré universitaire de santé et de service sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean, mercredi soir, à la 34e séance régulière de son conseil d'administration.

Malgré la politique gouvernementale qui vise à réduire le nombre de places disponibles en résidence, le bilan des activités de stages au sein des directions du CIUSSS démontre une augmentation du nombre d'étudiants. Isabelle Boulianne, directrice administrative du développement de l'enseignement et de la recherche du CIUSSS, a dévoilé, mercredi soir, qu'il y a un rehaussement de qualité au niveau de la gestion des stages.

« D'ici mars ou avril, les contrats d'affiliation qui encadrent les stages seront signés avec l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université de Sherbrooke et l'Université de Montréal. Nous sommes également en discussion avec l'Université Laval, explique Mme Boulianne. Nous avons beaucoup travaillé pour accroître le nombre de stagiaires au sein des institutions du CIUSSS. »

DÉCOUVERTE MÉDICALE MAJEURE

Le volet recherche de la direction de l'enseignement, de la recherche et de l'innovation a aussi fait l'objet d'une analyse, mercredi soir. Un projet de dépistage néonatal est en cours pour dépister le rachitisme vitamino-dépendant, une maladie rare qui est plus fréquente au Saguenay–Lac-Saint-Jean qu'ailleurs au Québec ou au Canada.

Pr. Luigi Bouchard et Dr Mathieu Desmeules présenteront leur projet en collaboration avec Génome Québec, CORAMH et le CIUSSS, lors de la Micro du Savoir 2020 dans le cadre de la Journée internationale des maladies rares, le 27 février. Julie Labbé, présidente-directrice générale du CIUSSS, affirme que cette découverte est une « percée importante pour la région, pour le Québec, mais également pour le monde entier. »

STATIONNEMENT DE L'HÔPITAL DE CHICOUTIMI

Lors de la période de questions du public, Sarah Lessard, infirmière clinicienne à l'hôpital de Chicoutimi, a présenté sa pétition pour l'agrandissement du stationnement aux membres du CA. « Tous les jours, j'entends les usagers et mes collègues se plaindre du stationnement. Il n'est pas rare de chercher une place pendant 45 minutes. Nous donnons 18,42 $ par paye pour pouvoir nous stationner à notre lieu de travail et nous ne pouvons même pas en être assurés ! », a-t-elle affirmé.

Mme Labbé a assuré à Sarah Lessard que le CIUSSS travaillait avec la Société de transport du Saguenay (STS) afin de trouver une solution alternative.

Aucun projet d'agrandissement du stationnement à court terme n'a été annoncé par le CIUSSS.



La 34e séance régulière du conseil d'administration du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean s'est tenue, mercredi soir. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

ARVIDA : 3137, DES SORBIERS
NOUVEAU PRIX 293 999 $
Propriété avec plafond cathédrale à aire ouverte avec beaucoup de potentiel possédant deux (2) entrées indépendantes et deux (2) compteurs électrique . Pouvant être bigénérationnelle ou autres. Terrain intime avec haie de cèdres matures et garage détaché chauffé de grandeur 24 X 30. À voir!
Centris : 12537286

ARVIDA : 3040, ST-PATRICK
149 000 $
SUCCESSION
Grande maison unifamiliale avec beaucoup de potentiel très bien située dans le quartier St-Philippe avec un beau terrain intime. Elle possède quatre (4) chambres à coucher et possibilité d'une cinquième au sous-sol et une salle de bain. LIBRE IMMÉDIATEMENT! SOUS ÉVALUATION MUNICIPALE!
Centris : 11388916

JONQUIÈRE : 4037-4039, DE LA VOYE
379 000 $
Propriété en pierre de silice spacieuse et lumineuse près de la ville avec architecture unique construite avec matériaux de qualité. Surplombant une anse de la Rivière-aux-Sables, dévoilant une superbe VUE PANORAMIQUE. Logement 3 1/2 pouvant devenir un 4 1/2 avec une entrée indépendante pouvant être converti en bi-générationnelle Garage chauffé.
Centris : 11692992

Proprio Direct
Marie-Eve Rathé
Courtier immobilier résidentiel
418 817-4933
marieratte@hotmail.com
0031797

CORONAVIRUS

Des Canadiens bientôt rapatriés

Presse canadienne

OTTAWA — Le ministre des Affaires étrangères, François-Philippe Champagne, a annoncé mercredi qu'un avion était maintenant prêt à rapatrier les Canadiens coincés dans la province chinoise qui est au centre de l'éclosion du nouveau coronavirus.

M. Champagne a indiqué en point de presse à Ottawa que la prochaine étape consistait à obtenir la collaboration de Pékin pour aider ces 160 Canadiens qui ont demandé de l'aide, mais qui ne souhaitent pas nécessairement tous être rapatriés au pays, a-t-il dit.

Le gouvernement canadien travaille aussi avec ses alliés pour coordonner les efforts, a indiqué le ministre Champagne.

Certains autres pays ont promis une aide semblable pour leurs ressortissants coincés dans la province du Hubei, en particulier ceux qui y ont des missions diplomatiques, ce qui n'est pas le cas du Canada. M. Champagne a assuré que le Canada n'était pas loin derrière eux. Il a indiqué qu'il fallait maintenant organiser la logistique de cette opération, notamment les déplacements.

Le gouvernement chinois a coupé l'accès à Wuhan et à 16 autres villes pour tenter de contenir la propagation du virus, qui a déjà infecté plus de 6000 personnes.

Un peu plus tôt mercredi, la ministre de la Santé du Québec, Danielle McCann, manifestait une certaine impatience, envisageant même de rapatrier les citoyens québécois en Chine.

Le ministre Champagne a plus tard indiqué qu'il avait communiqué mercredi avec le gouvernement québécois. « J'ai placé un appel avec la ministre des Relations internationales du Québec, pour l'informer des mesures que nous allions prendre pour rapatrier les Canadiens et les Canadiennes qui devraient revenir », a-t-il précisé à Ottawa.

QUARANTAINE ?

La ministre fédérale de la Santé, Patty Hajdu, a affirmé de son côté que le gouvernement élaborait une stratégie pour s'assurer que les rapatriés n'infecteront pas les Canadiens en rentrant au pays.

3e CAS CONFIRMÉ

Par ailleurs, on a appris mercredi que le cas présumé de la nouvelle souche de coronavirus signalé à Toronto au début de la semaine s'est avéré positif.

30 JOURS DE PRISON POUR UN BAIERIVAIN

Il menace de mettre le feu à un bar

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Un jeune homme a écopé de 30 jours de prison pour avoir proféré des menaces de faire brûler le bar Le Plaza de La Baie, via Facebook. L'individu, qui est atteint de plusieurs troubles mentaux, était détenu à Roberval depuis 29 jours, alors il a pu recouvrer sa liberté après avoir plaidé coupable, mercredi matin, au Palais de justice de Chicoutimi.

En colère parce qu'il avait été expulsé du bar Le Plaza, l'individu, qui demeure à La Baie, a voulu se venger, en promettant, via Facebook, de mettre le feu au bar. Une plainte a été déposée au service de police. Le jeune homme a été libéré sous certaines conditions, mais il a récidivé en faisant des menaces de mort à sa mère et son beau-père, cette fois par texto. Il a également omis de faire un suivi avec son agent de libération, à qui il avait fourni une fausse adresse. L'individu a été arrêté, puis incarcéré, au début du mois de janvier.

S'il a été jugé criminellement responsable de ses actes, le psychiatre qui a évalué l'accusé a noté, dans son rapport présententiel, que le jeune homme souffrait de plusieurs troubles mentaux depuis qu'il est âgé de 4 ans. Bipolarité, anxiété, trouble du déficit de l'attention, épisode psychotique frôlant la schizophrénie ; le psychiatre a conclu que le jeune individu avait de sérieux problèmes de jugement. Il a également été souligné en cour que l'accusé avait longtemps inhalé de l'essence durant son adolescence, en plus de consommer de la métamphétamine. Il est aujourd'hui sobre.

Très calme, le jeune homme a affirmé au juge Michel Boudreault, de la Cour du Québec, que les 29 derniers jours passés en détention avaient été un véritable « enfer » et que cette expérience l'avait « dompté ».

Le juge lui a demandé pourquoi il avait proféré de telles menaces.

« Ça n'allait pas bien, j'étais fâché », a répondu le jeune homme.

« Monsieur, la prochaine fois que vous vous fâcherez, employez d'autres mots que des menaces. Je compte sur vous », a rétorqué le juge Boudreault.

Le jeune homme a écopé d'une peine de 30 jours de détention, mais compte tenu du temps préventif, il a pu retourner chez lui. Il devra se soumettre à une probation de deux ans.



Expulsé du bar Le Plaza de La Baie, l'individu a voulu se venger et a menacé d'incendier l'établissement sur Facebook. Une plainte a alors été faite. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

EN BREF

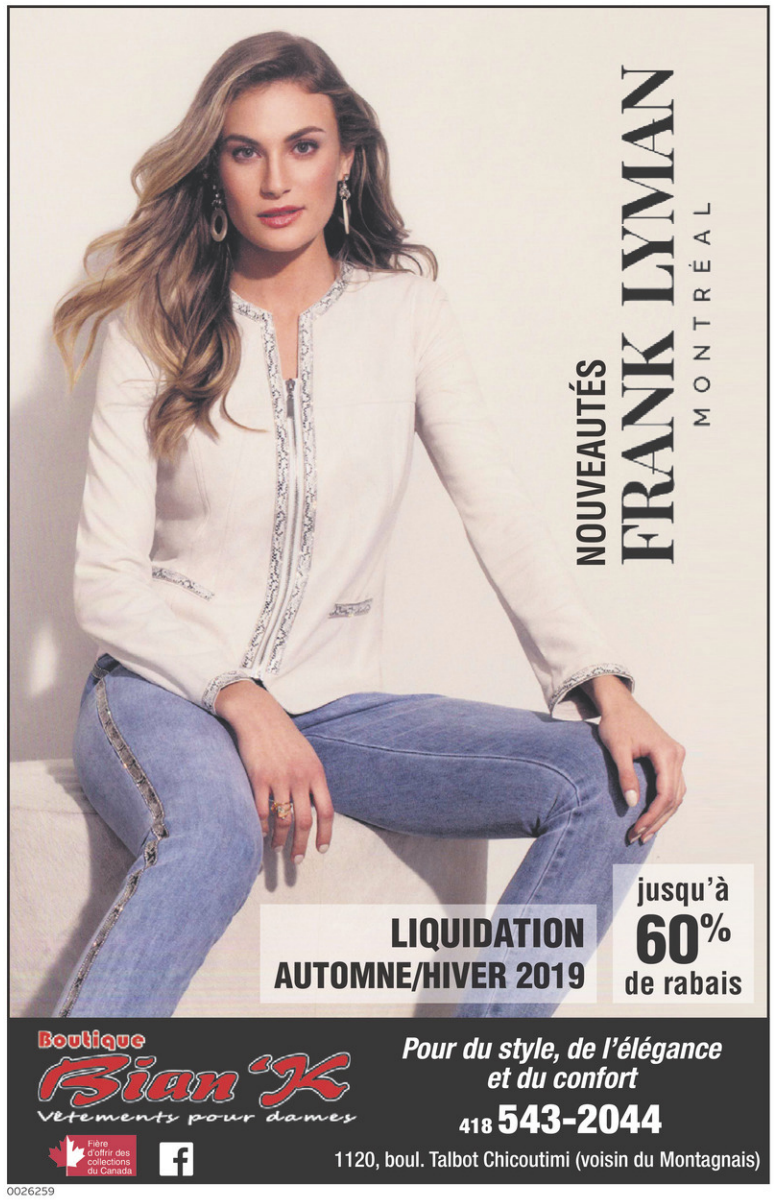
Un prix pour la Distillerie du Fjord

La Distillerie du Fjord, de Saint-David-de-Falardeau, a remporté un premier prix à la Coupe des startup organisée par la Banque Royale du Canada, tenue à Chicoutimi, le 28 janvier. La prochaine étape pour l'entreprise sera d'affronter les gagnants de chaque arrêt canadien pour le titre de la finale nationale, à Québec, le 16 avril. L'entreprise qui remportera la finale canadienne recevra 20 000$ et méritera la chance d'être présente à la finale internationale de la compétition Global Meetup — Get In The Ring.

DENIS VILLENEUVE



0028914



0026259



L'accusé a admis avoir vendu du cannabis médical, alors qu'il avait un permis pour en posséder. — PHOTO 123RF



Le juge Michel Boudreault a affirmé qu'il s'agissait d'un dossier assez particulier. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

« Je sais que j'ai une feuille de route pas agréable, mais je vais mourir en prison si j'y vais, parce que je n'aurai pas le droit de prendre mon médicament. »

— Michel Kelley

DÉTENTEUR D'UN PERMIS

Il vendait du cannabis médical illégalement

PATRICIA RAINVILLE
prainville@lequotidien.com

Le juge de la Cour du Québec Michel Boudreault devra décider si vendre du cannabis illégalement tout en détenant les permis nécessaires pour en produire et en posséder à des fins médicales mérite une peine de 90 jours de prison en discontinue ou une sentence de pénitencier.

La cause de Michel Kelley, un homme âgé de 70 ans et demeurant dans le Bas-Saguenay, balance entre le crime et la légalité. L'individu, qui subissait les observations sur sa peine, mercredi, au Palais de justice de Chicoutimi, a plaidé coupable à des accusations de trafic de stupéfiants, en l'occurrence cinq comprimés de métamphétamine, et de possession et production de cannabis. Il a plaidé coupable il y a un an, mais les représentations sur la peine ont depuis été repoussées à cinq reprises en raison, notamment, de l'état de santé de l'accusé.

Toute cette histoire commence le 7 mai 2017, lorsque le propriétaire d'un commerce de Sacré-Cœur reçoit un colis par erreur, lequel est adressé à Michel Kelley. À cette date, le cannabis n'était pas encore légal.

Le propriétaire appelle la police lorsqu'il sent une forte odeur de cannabis émanant du colis. La police y découvre 201 grammes de pot, achetés de façon illégale. M. Kelley est arrêté et libéré sous promesse de comparaître. À cette époque, l'accusé a déjà un permis lui permettant de consommer du cannabis à des fins médicales. Mais il devait s'en procurer auprès d'un fournisseur autorisé de cannabis médical. La Société québécoise du cannabis (SQDC) n'existait pas à l'époque.

La Sûreté du Québec met ensuite une enquête en branle, puisque le bruit court que M. Kelley vend des cigarettes de contrebande et du cannabis, « pour dépanner ses amis ». Au mois de janvier 2018, un agent double se présente au domicile de Kelley. Il lui demande des cigarettes de contrebande. L'accusé lui en propose deux cartouches (200 cigarettes) et lui demande 50 $. L'agent lui remet 60 $. N'ayant pas les 10 $ de change, l'accusé lui propose cinq comprimés de métamphétamine.

Une perquisition est réalisée deux jours plus tard chez le septuagénaire, chez qui on saisit 100 comprimés de métamphétamine et 21 pots contenant du cannabis en germe. Une petite serre intérieure avait été aménagée sur place.

Si l'accusé avait déjà un permis en sa possession de Santé Canada lui permettant de posséder du cannabis et d'en consommer, il ne pouvait pas encore en produire. Il lui était évidemment interdit de vendre le cannabis à autrui.

Depuis, Michel Kelley a obtenu des permis pour posséder de la marijuana – il a droit de consommer 30 grammes par jour) –, mais aussi pour en produire chez lui, pour sa propre consommation. Ses permis ont été remis en preuve au tribunal.

M. Kelley a droit à 149 plants. Il a dit en cour avoir actuellement « 25 femelles de parti » (des germes). Il dit avoir besoin de beaucoup de cannabis pour ses problèmes de santé, et que le pot est sa médication. Il a d'ailleurs des papiers médicaux qui le prouvent. Et s'il a besoin de beaucoup de cannabis, c'est qu'il transforme les fleurs en huile, ce qui nécessite une plus importante quantité, toujours selon son témoignage. Une once de cannabis séché pour deux grammes d'huile, a affirmé M. Kelley au juge Boudreault. Il a ajouté en produire de la « très bonne ».

L'accusé explique consommer cinq à quinze joints durant sa journée, mais qu'il le fait surtout en soirée, bien qu'il commence à consommer après avoir déjeuné. Son avocat, Me Nicolas Gagnon, lui a demandé pourquoi il consommait autant de cannabis.

« C'est mon médicament, c'est tout. J'en ai besoin », a répondu l'accusé, qui souffre notamment d'arthrose aux hanches. D'ailleurs, à son arrivée en salle d'audience, l'accusé avait des difficultés à se déplacer, si bien que son avocat a dû lui venir en aide, en l'assoyant sur une chaise munie de petites roulettes et en le poussant jusqu'au juge. On lui a plus tard prêté un fauteuil roulant.

Michel Kelley admet avoir commis des gestes illégaux en vendant du cannabis et en s'approvisionnant de façon illégale, c'est-à-dire à des producteurs non certifiés par Santé Canada.

Il ajoute l'avoir fait pour sa santé. « Je n'ai pas fait ça pour l'argent. J'ai même fait faillite dernièrement », a-t-il dit au juge Boudreault. Sa consommation et ses factures d'Hydro-Québec, liées à l'électricité servant à alimenter sa petite serre, ont mené M. Kelley à s'endetter, dit-il. Il a également écopé d'une amende de plusieurs milliers de dollars en lien avec la contrebande de tabac.

L'homme de 70 ans est conscient qu'il n'évitera pas une peine d'incarcération, puisque le Montréalais d'origine a une longue feuille d'antécédents judiciaires.

« Je sais que j'ai une feuille de route pas agréable, mais je vais mourir en prison si j'y vais, parce que je n'aurai pas le droit de prendre mon médicament », a dit l'homme, qui a des peines de pénitencier à son actif pour des dossiers de stupéfiants, mais aussi pour un vol qualifié commis il y a belle lurette, dans une bijouterie de la métropole.

C'est d'ailleurs en raison de son importante feuille de route en matière de délits que la procureure de la Couronne, Me Marianne Girard, compte plaider une peine de pénitencier de deux ans ou plus. De son côté, l'avocat de M. Kelley, Me Nicolas Gagnon, demandera une peine de 90 jours de détention, mais à purger les fins de semaine.

Michel Kelley ne connaîtra pas son sort avant plusieurs semaines. Le juge Boudreault entendra les plaidoiries des deux procureurs le 11 mars et devrait rendre sa décision dans les jours suivants, a affirmé le magistrat.

LE PÉNITENCIER POUR JONATHAN BOUCHARD

40 mois pour un distributeur de drogues dures

LAURA LÉVESQUE
llevesque@lequotidien.com

Un des principaux distributeurs de drogues dures pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean, Jonathan Bouchard, a pris le chemin du pénitencier. L'homme de 26 ans a reçu une peine de 40 mois de détention, mercredi, au Palais de justice d'Alma.

Arrêté en avril 2019, dans l'opération Palme menée par l'Escouade régionale mixte (ERM) de la Sûreté du Québec et du Service de police de Saguenay, Bouchard s'occupait de la distribution. Il transportait d'importantes quantités à partir de Montréal vers la région, dont l'une de ses dernières livraisons de 26 000 comprimés de métamphétamine interceptée par les policiers.

Le jeune homme originaire de la région, qui vivait à l'extérieur au moment de son arrestation, a été arrêté avec sa mère et son frère ainsi que trois autres complices au cours de l'opération. À ce moment, la SQ a décrit Bouchard comme étant « le principal distributeur de cocaïne, de métamphétamine, de cannabis, de haschisch et de médicaments contrefaits en provenance de Montréal. »

La juge Isabelle Boillat, de la Cour du Québec, a entériné la suggestion commune de Me Marie Sirois, du bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), et de Me Pierre Gagnon, l'avocat de la défense.

« Plus de 26 0000 comprimés, ce n'est pas un petit trafic de coin de rue. La peine aurait facilement pu être de cinq, six ou sept ans. La drogue saisie est une drogue dure. C'est un fléau dans la société. Imaginez le nombre de jeunes qui ont pris ces comprimés-là à cause de votre insouciance », a exprimé la juge.

En effet, la peine aurait pu être plus importante, compte tenu notamment des antécédents criminels de Bouchard. Il a été arrêté pour des crimes de même nature, en 2012, dans le cadre de l'Opération Insuline. Il avait alors obtenu une peine de 30 mois de pénitencier.

Toutefois, certains facteurs atténuants ont convaincu la juge d'accepter la suggestion commune, dont la reprise en main de l'homme, ses remords et la rapidité à laquelle il a plaidé coupable.

« La juge a dit qu'on était dans une suggestion appropriée. On a souligné le rapport présentenciel positif. Les antécédents de monsieur faisaient en sorte que c'était nécessairement une peine de pénitencier. Il a plaidé coupable à la première occasion. Et depuis son plaidoyer, il a fait un bon parcours dans les circonstances », a précisé Me Marie Sirois.

En effet, Bouchard a plaidé coupable une semaine après son arrestation. L'encadrement et le soutien de son père biologique, revenu dans sa vie après son arrestation, ont aussi fait partie des facteurs atténuants.



Alors âgé de 19 ans, Jonathan Bouchard a plaidé coupable, en 2013, de trafic de drogue, dans le cadre de l'Opération Insuline. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

COMMISSION LAURENT

Forte participation des intervenants

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Les intervenants du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont été nombreux à participer au forum réservé aux professionnels lors de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, mardi soir, à Alma. L'Alliance du personnel professionnel et technique du réseau de la santé et des services sociaux (APTS) interprète cette forte participation comme une preuve de la nécessité d'apporter des changements majeurs aux services pour les enfants les plus vulnérables.

La Commission Laurent sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse effectuait un passage dans la région, mardi soir, afin de tenir deux forums. Un premier était ouvert à tous. Celui réservé aux professionnels de la santé et des services sociaux a été tenu à huis clos dans une salle pleine.

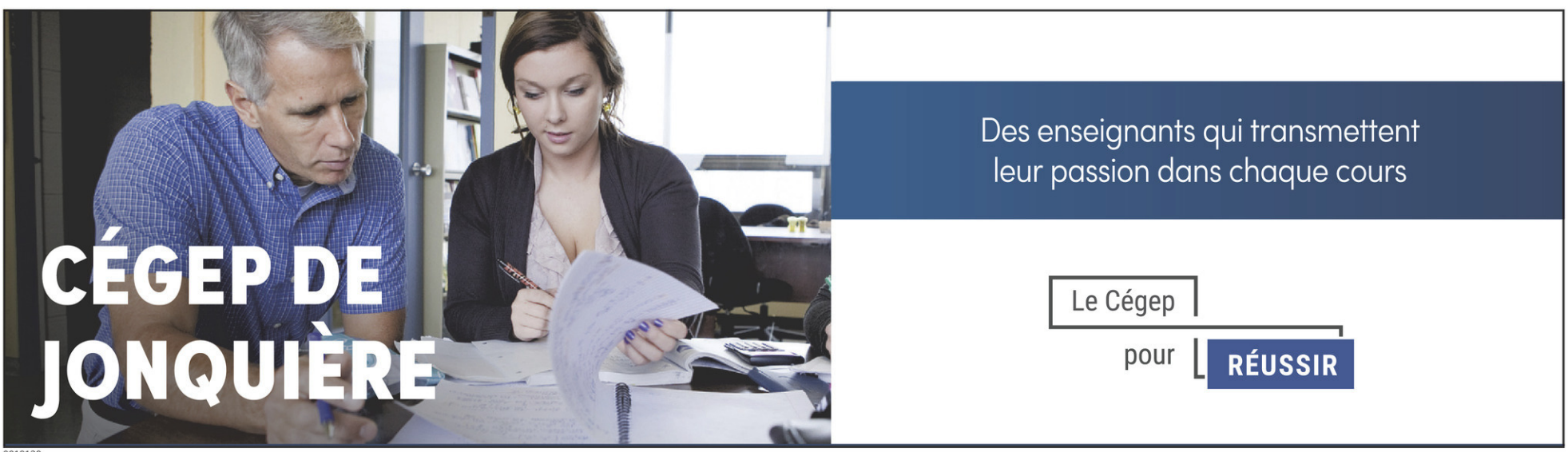
La Commission a été mise en place par le gouvernement Legault à la suite de la mort d'une fillette de 7 ans, victime d'un mauvais traitement, à Granby.

« Depuis des années, les intervenants interpellent les gestionnaires et les décideurs politiques pour que des changements majeurs soient apportés au système de protection de la jeunesse. Il aura fallu un autre drame pour que le gouvernement décide d'agir. Avec ce forum, ils et elles ont la chance de partager leur réalité sur le terrain et de s'exprimer sur les conditions d'exercice de leur profession qui sont trop souvent inadéquates », a affirmé Nancy Poulin, représentante nationale de l'APTS du Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans un communiqué.

L'importance de la première ligne a notamment alimenté les échanges. Quatre des cinq recommandations rendues publiques par la Commission le 18 décembre visaient d'ailleurs la première ligne.

« Nous avons beaucoup parlé, avec raison, des centres jeunesse, de la DPJ, au cours des derniers mois. Mais si nous voulons diminuer le nombre de signalements et éviter les drames, il faudra travailler en amont et reconstruire notre filet de protection des enfants afin d'éviter qu'ils et elles se rendent jusqu'à ce niveau ultime », a souligné la représentante de l'APTS, qui regroupe quelque 2700 membres dans les établissements du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La Commission Laurent tiendra 42 forums à travers le Québec dans le but d'identifier les lacunes du système de protection de la jeunesse et de faire des recommandations pour l'améliorer.



0019130

éditorial

Directeur général et rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

Nous prend-elle pour des Pogos ?

MARC ST-HILAIRE
ÉDITORIAL
mst-hilaire@lequotidien.com



Un bon se taire vaut mieux qu'un fou parler. Voilà un vieux dicton d'origine française que devrait appliquer la chef parlementaire de Québec solidaire, Manon Massé, qui vient de choisir la motoneige comme objet de croisade.

Dans un article publié par le *Journal de Québec*, mardi, la députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques invite les adeptes de ce sport hivernal à se tourner vers des activités moins polluantes, au nom de l'urgence climatique. Sans doute, ce genre de proposition spontanée et irréfléchie trouve-t-elle bon entendeur sur le Plateau-Mont-Royal, là où certains n'ont jamais vu une motoneige. Or, dans une région comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean, la motoneige est bien plus qu'un engin muni d'une chenille et de skis. La motoneige, ici, c'est une industrie qui engendre plus de 100 millions de dollars de retombées économiques chaque année. Elle est également un vecteur capital de notre stratégie de développement touristique, lequel existe grâce au dévouement de centaines de bénévoles et d'employés, qui, chaque jour, s'affairent à entretenir quelque 3851 kilomètres de sentiers.

Mais, pour Manon Massé et Québec solidaire, la motoneige se résume à une inutile combustion d'hydrocarbures. Pour cette raison, c'est toute l'industrie qui devrait être rayée de la carte. Venant d'une personne qui aspire à la fonction de première ministre du Québec, une réflexion aussi unidimensionnelle laisse perplexe.

Si au moins elle avait pris la peine d'analyser les efforts titanesques déployés par les manufacturiers afin d'adapter leurs technologies respectives aux règles environnementales ? En tête de lice, Ski-Doo, une division de Bombardier Produits Récréatifs (BRP), dont le siège social est établi à Valcourt (Québec), a réussi à mettre au point le moteur 2-temps à injection directe E-TEC, après avoir acquis les brevets de l'américaine Evinrude-Johnson, au début des années 2000. Ce moteur est aujourd'hui une référence mondiale en matière d'efficacité et de fiabilité, surpassant toutes les exigences de l'EPA, l'agence responsable d'établir les normes environnementales aux États-Unis. Selon les prétentions de BPR, les moteurs E-TEC de nouvelle génération produisent « jusqu'à 75 % moins d'émissions d'hydrocarbures, d'oxyde d'azote et de monoxyde de carbone que la concurrence ». Pourrait-on applaudir cette compagnie québécoise et l'encourager à faire encore mieux, plutôt que de prôner, sur la place publique, l'abandon de ses produits ?

Sans doute, une randonnée de motoneige est-elle plus polluante qu'une excursion à raquettes ou qu'une expédition de canot-camping. Mais comment peut-on ne considérer que l'aspect environnemental sans tenir compte de toutes les autres variables de l'équation, de notre industrie touristique, des retombées économiques, de BRP et de tous ses employés ?

Manon Massé a beau faire partie de la deuxième opposition à l'Assemblée nationale, il demeure qu'elle jouit d'un grand pouvoir d'influence auprès de ceux et celles qui adhèrent à ses idées. Son rôle d'élue et de chef de parti lui impose de grandes responsabilités, et l'une d'elles est de prendre position sur des sujets qu'elle a pris soin de maîtriser.

Le passé nous a démontré à quel point les industries, aussi imposantes soient-elles, demeurent vulnérables lorsque des personnalités publiques décident de s'y attaquer. L'exemple du chanteur Richard Desjardins est éloquent, alors qu'avec son documentaire *L'erreur boréale*, il a su ébranler toute l'industrie forestière québécoise.

Il aurait été plus sage que la chef de Québec solidaire prenne acte de l'importance de la motoneige au Québec avant de sermonner ceux et celles qui en ont fait leur loisir de prédilection. Peut-être aurait-elle alors élaboré un argumentaire plus étoffé, susceptible de changer certains comportements.

Malheureusement, ce n'est pas ce qu'elle a fait et au lieu d'initier une réflexion porteuse, elle a engendré une tempête.

C'est ce qui arrive lorsqu'une personne estime qu'une catégorie de gens ne valent guère mieux que des Pogos congelés.

UN DEMI-MILLION $ POUR LA SCÈNE DE FESTIVALMA



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

Comment peut-on nier l'évidence ?

Dans sa lettre parue samedi dernier dans *Le Progrès*, M. Roger Dufour blâme l'ensemble des intervenants qui ont critiqué le mouvement Je crois en ma région. Il revendique davantage de respect à son égard pour un débat soi-disant plus sain. Encore lui faudrait-il commencer par regarder la réalité en face.

Avant d'adhérer à Je crois en ma région, ce monsieur dit avoir pris le temps de s'informer sur les valeurs que véhicule le mouvement. Il affirme n'avoir vu sur son site Web aucune mention des trois grands projets industriels dont tout le monde parle depuis des mois, notamment celui de GNL Québec. Ces projets sont pourtant détaillés sous la rubrique intitulée « Caractérisation des emplois liés aux grands projets industriels au Saguenay-Lac-Saint-Jean », dans le menu de la page d'accueil, et de nombreuses autres sections du site y font référence. Étant donné que seul GNL n'a pas encore été approuvé par nos deux paliers de gouvernement supérieurs, il est logique d'en déduire que c'est ce projet-là que Je crois en ma région cherche à promouvoir, non ?

Qui plus est, la publicité que diffuse le mouvement sur Internet insiste sur le fait qu'il appartient aux résidants du Lac-Saint-Jean d'approuver les grands projets de développement sur leur territoire, même si celui de GNL Québec déborde pas mal nos frontières. Comme si le reste du Québec n'avait pas le droit de s'en mêler sous peine de nous manquer de « respect » justement. Un coup parti, on devrait peut-être songer à se séparer du reste de la province !

Au dire de M. Dufour toujours, la raison d'être de Je crois en ma région serait simplement d'envoyer un message au reste de la province à l'effet que le Saguenay-Lac-Saint-Jean est prêt à considérer tous les projets d'envergure, sans porter de jugement de valeur a priori. Mais existe-t-il une seule région du Québec qui ne partage pas ce même objectif d'attirer des investissements pour assurer son développement économique ? À ma connaissance, aucune autre ne sent le besoin de lancer une campagne publicitaire pour ça.

Le mouvement Je crois en ma région devrait revoir son approche ou carrément disparaître.

Annie Bouchard
La Baie

Moins polluant ? Rien de moins certain

Le projet Énergie Saguenay se soumettra bientôt à un processus d'évaluation environnemental du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). À titre de fondateur du groupe Saguenay en phase « terminale », j'invite la population à participer en grand nombre à ce processus. Pendant plus de cinq ans déjà, nous avons tenté d'informer bénévolement la

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique



PHOTO DU JOUR

Les hommages à Kobe Bryant continuent d'affluer aux quatre coins du monde. Dans une petite ville des Philippines, à Taguig plus précisément, une énorme fresque a été peinte sur un terrain de basket. On peut y avoir le quintuple champion de la NBA avec sa fille Gianna, qui a elle aussi péri dans l'écrasement d'hélicoptère. — PHOTO AFP, MARIA TAN

population sur tous les aspects de ce projet. Je tiens à remercier tous les collaborateurs et collaboratrices bénévoles qui ont participé à maintenir ce groupe vivant. Parmi ces bénévoles, plusieurs sont des clients du *Quotidien* et valorisent la neutralité journalistique.

Dans son édition du 28 janvier, *Le Quotidien* donnait l'opportunité à Stéphanie Fortin, porte-parole de GNL Québec, dans une lettre d'opinion, d'influencer la population en faveur du projet Énergie Saguenay qui consiste à construire une usine de liquéfaction de gaz naturel de 7 milliards de mètres cubes annuellement et un terminal méthanier. J'aimerais signaler au rédacteur en chef qu'il est encore une fois passé à côté d'une belle occasion de rentabiliser le journal. M^me^ Fortin n'écrit pas à titre de citoyenne, mais bien au nom d'une entreprise privée distincte du journal.

Pour ce qui est des prétentions de M^me^ Fortin qui répète depuis quelque temps que le gaz canadien est voué à remplacer des formes d'énergie plus polluantes, j'aimerais rétorquer que rien n'est moins certain. La seule explosion d'un puits de fracturation survenue en février 2018 sur un site d'extraction appartenant à Exxon-Mobile, à Belmont, en Ohio, a relâché plus de méthane dans l'atmosphère que toute l'industrie européenne n'en émet annuellement. En Pennsylvanie, plus de 325 000 puits de gaz de fracturation ont été abandonnés. Ces puits représentent un réel danger public parce qu'ils n'ont pas tous été refermés correctement et même ceux qui l'ont été fuient. Sans compter tout ce qui nous est caché de l'extraction du gaz dans la région de Peace River en Colombie-Britannique, dans ce qu'on appelle désormais la zone sacrifiée, là où les torchères brûlent du mauvais gaz jour et nuit et où les compagnies gazières font la pluie et le beau temps en intimidant carrément la population. Là où les taux de cancer infantiles montent, allez donc savoir pourquoi.

Benoît-Robin Lessard
Saguenay

Punition oui, mais...

La sentence était de 40 ans. Actuellement, on se dispute à savoir si c'est trop ou pas assez.

Le droit criminel canadien a depuis longtemps opté pour des punitions susceptibles de respecter ou même de favoriser l'amendement des personnes reconnues coupables.

Des peines trop lourdes contredisent cette attitude et revêtent les caractéristiques du châtiment exclusivement punitif.

Je suis de ceux et celles qui veulent que le crime grave soit puni, mais qui pensent que le responsable d'un tel crime demeure toujours une personne humaine susceptible de se reprendre… si on lui en laisse la possibilité.

Et il ne faudrait pas que les terribles conséquences d'une récente libération conditionnelle mal avisée viennent infirmer ce qui précède.

Normand Breault
Montréal

L'effroi du figurant

JOËL MARTEL
CHRONIQUE
jmartel@lequotidien.com



On entend souvent des sirènes, là où je vis.

Comme notre maison est située à proximité du pont d'Isle-Maligne, on peut souvent entendre les sirènes des ambulances ou celles des camions de pompier qui se rendent d'urgence dans le coin de Delisle et chaque fois, on finit évidemment par se demander quel genre de drame peut bien se tramer de l'autre côté de la rivière.

Ce soir-là, Billy le chien avait insisté pour m'accompagner lors de ma marche de fin de soirée et comme je voulais m'assurer qu'il « brûlerait assez de gaz », on était donc passés par une tonne de sentiers enneigés, question qu'il y ait un peu d'action au programme. Toute cette dépense d'énergie, combinée à un peu de tabac de course, avait donc fait en sorte qu'en revenant à la maison, j'avais sombré dans une espèce de demi-sommeil aussitôt après m'être effondré sur le divan.

J'ai peut-être somnolé quelque chose comme quelques minutes, puis à mon réveil, c'était soudainement la folie à l'extérieur. Ce n'était pas une sirène d'ambulance ou de camion de pompier qu'on entendait rugir dehors, mais toutes les sirènes des camions de pompier et des ambulances du monde.

Mais juste au moment où j'étais en train de me dire que ça n'augurait pas bien, tout ça s'est confirmé quand j'ai entendu le bruit d'un hélicoptère qui volait dans les environs. Ce n'était pas le son qu'on entend d'habitude, lorsqu'un hélicoptère passe dans le coin. C'était le son d'un hélicoptère qui cherchait quelque chose et, croyez-moi, ça n'a rien de chaleureux.

L'instant d'après, j'ouvrais mon téléphone pour voir quelle heure il était et il y avait déjà toutes ces notifications annonçant qu'une tragédie s'était produite à quelques kilomètres de la maison. Dans les jours qui ont suivi, on pouvait encore entendre les sons d'hélicoptère au loin et chaque fois qu'une sirène se faisait entendre, on se demandait alors si c'était parce qu'ils avaient retrouvé l'un des cinq Français de l'excursion mortelle en motoneige.

Il m'est aussi arrivé à quelques reprises d'être soudainement pris d'un certain effroi alors que je marchais à proximité de la rivière et que je croyais voir quelque chose d'inhabituel à proximité du rivage.

Bref, j'ai peut-être toujours raffolé des films d'horreur, mais ce n'est vraiment pas chouette d'en faire partie, même en tant que simple figurant.

• • • • •

La semaine dernière, je vous racontais que j'avais réalisé sur le tard que j'avais oublié de renouveler mon permis de conduire et que mon amoureuse m'a offert de venir avec moi à la SAAQ pour que je corrige rapidement la situation.

Alors que nous étions dans sa voiture, Julie m'a balayé du regard, puis elle m'a dit : « J'espère que tu es conscient que tu vas devoir prendre ta photo de permis et que tu vas avoir cette allure-là pour les quatre prochaines années ? »

Comme j'avais conservé ma grosse tuque sur la tête toute la journée, j'avais les cheveux considérablement gras et, en plus, deux jours auparavant, la batterie de mon rasoir électrique avait déclaré forfait en plein rasage et je m'étais ainsi retrouvé avec une grosse moustache de gars qui cambriolait des banques à l'époque des westerns. Julie avait tout à fait raison, j'avais l'air d'un comédien qui s'en allait passer une audition pour un rôle de bandit.

« Quatre ans ma chérie, ça passe en un clin d'œil », que j'ai lancé.

Tout s'est bien déroulé à la SAAQ, à l'exception que j'avais oublié d'apporter avec moi mon formulaire d'assurance-maladie, puis quelques heures plus tard, alors que j'étais passé effectuer un achat à la SQDC, l'agente de sécurité a vérifié mon permis de conduire et quand elle a vu mon petit papier qui confirmait mon renouvellement, elle m'a dit qu'une chance que je l'avais. J'ai été tenté de lui demander pourquoi, mais un commis m'a aussitôt invité à le rejoindre, alors ça devra attendre.

Puis, lorsque je suis revenu à la maison, Julie m'a aidé à retrouver la lettre contenant mon formulaire d'assurance-maladie – que je n'avais évidemment pas encore ouvert – et après avoir survolé le document, elle m'a annoncé que je devrais finalement vivre avec ma photo de bandit pour les huit prochaines années.

Mais bon, huit ans, ça passe en deux clins d'œil.



Martine Boivin, consultante et formatrice en immigration chez Mastera – Formation continue du Cégep de Jonquière, est entourée de Nancy Gagnon, directrice de la formation continue et des affaires internationales, et de Marie-Claude Gauthier, conseillère pédagogique au service aux entreprises. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

MAIN-D'OEUVRE ÉTRANGÈRE

Le défi du taux de rétention

MÉLANIE CÔTÉ
mcote@lequotidien.com

Le taux de rétention des personnes immigrantes au Saguenay–Lac-Saint-Jean atteint 50 %. L'une des façons d'augmenter cette statistique est de voir plus loin que l'accueil, notamment auprès des entreprises.

Martine Boivin, consultante et formatrice en immigration chez Mastera – Formation continue du Cégep de Jonquière, accorde une très grande importance à la formation, non pas des nouveaux arrivants, mais bien de leur nouvel entourage. Elle est souvent appelée à accompagner des entreprises pour les aider à développer des compétences interculturelles et à mettre en place des mesures pour retenir les personnes issues de l'immigration qui viennent travailler au sein de leur entreprise.

« On va conseiller de préparer l'arrivée de la personne issue de l'immigration au sein de l'entreprise, oui, au niveau de la direction, mais également de former les personnes sur le terrain, donc tous les collègues de travail, de trouver des alliés interculturels qui vont aider à l'arrivée puis à l'inclusion des personnes immigrantes à plus long terme », a-t-elle expliqué au *Quotidien*.

Selon Mme Boivin, le travail ne dure pas que six mois. Oui, il faut accorder une grande attention à l'accueil, mais ce qui est autant – sinon plus – important, c'est l'intégration à long terme, « pour s'assurer que les personnes vont rester au sein de l'entreprise ».

LA FAMILLE

Dans tout ce processus, Mme Boivin assure qu'il ne faut pas penser qu'au travailleur, mais aussi à la famille. Au besoin, explique-t-elle, des organismes existent pour accompagner le ou la conjointe et les enfants.

« C'est important de penser à la famille. Une personne immigrante qui vient s'installer dans la région, si elle a une famille, si la famille n'est pas épanouie, si la femme – si c'est un conjoint qui travaille – ne trouve pas un travail, il y a des risques que les personnes repartent par la suite », prévient-elle.

Mais est-ce que les entreprises peuvent le prévoir ? Absolument, assure-t-elle.

« C'est important pour les entreprises, surtout pour celles qui recrutent à l'international, de penser à l'arrivée de la famille, de penser à l'arrivée de la femme et des enfants, pour s'assurer que tout le monde soit bien et épanoui. »

Cependant, ce n'est pas que le travail de l'employeur, précise Mme Boivin. La communauté et les municipalités, par exemple, doivent voir à l'intégration des immigrants. « L'emploi, c'est important, mais le bien-être l'est aussi. »

CONFÉRENCE ET FORMATION

Jeudi matin, à l'hôtel Delta Saguenay, Mme Boivin s'adressera à la communauté d'affaires dans le cadre des RDV Formations de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay–Le Fjord, sous le thème Gestion inclusive de la diversité ethnoculturelle en milieu de travail.

Son intention est d'aider les entreprises à définir leur profil interculturel dans le but de voir ce qu'elles doivent améliorer pour mieux intégrer la main-d'œuvre immigrante et mieux la retenir.

En février et en mars, Mastera – Formation continue du Cégep de Jonquière offrira également deux formations pour mieux outiller les gestionnaires dans la dotation, la communication et l'intervention en contexte ethnoculturel.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Plusieurs solutions à la portée de la région

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

Les entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont l'occasion de compenser la pénurie de main-d'œuvre en profitant du taux régional d'activité de la main-d'œuvre, qui est plus bas qu'ailleurs en province, tout en investissant dans les nouvelles technologies plus productives et dans des initiatives visant à rapatrier les 27 000 personnes ayant quitté la région depuis 20 ans.



Lison Rhéaume, directrice régionale de Services Québec, croit que la région dispose encore d'un réservoir de main-d'oeuvre disponible. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

Il s'agit là de solutions avancées par des experts présents mercredi midi, au premier Rendez-vous 2020 de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay–Le Fjord, auquel ont participé Pierre Cléroux, vice-président recherche et économiste en chef de la Banque de développement du Canada (BDC), Jean-Pierre Lessard, économiste chez Aviseo, et Lison Rhéaume, directrice régionale de Services Québec rattachée au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Environ 180 personnes ont répondu à l'appel de la chambre.

Après avoir dressé un portrait des perspectives économiques mondiales, canadiennes et québécoises, lesquelles devraient être marquées par un ralentissement de la croissance, M. Cléroux a participé à un panel de discussions animé par le rédacteur en chef du *Quotidien*, Denis Bouchard, où il a été question du comportement du marché du travail régional.

Mme Rhéaume a rappelé qu'en 1986, le solde migratoire régional était négatif, alors que le taux de chômage atteignait 15 % en raison d'un surplus de main-d'œuvre important. « En dix ans, 21 000 personnes ont quitté la région. Au net, ce sont 27 000 personnes qui ont quitté en 20 ans. Ces personnes ont aujourd'hui 45 ans », a expliqué Mme Rhéaume.

En 2020, le Saguenay-Lac-Saint-Jean demeure la 3e région avec le taux de chômage le plus élevé, à 5,3 %. Au fur et à mesure que le taux de chômage baisse, le taux migratoire s'améliore. Si on avait le même taux de chômage que le Québec, 5000 personnes de plus travailleraient, selon elle.

Autre observation : les entreprises possèdent un avantage du fait que le pourcentage de postes vacants est l'un des plus faibles.

En 2019, on dénombrait 12 000 prestataires de l'assurance-emploi, 5000 assistés sociaux aptes au travail. Pendant la même période, 2800 postes étaient vacants.

L'une des solutions qui s'offrent à la région est de tenter d'attirer les personnes ayant quitté en leur offrant des emplois intéressants tout en misant sur le fait qu'elles ont encore des racines ici.

M. Cléroux mentionne que la pénurie de main-d'œuvre compétente a des conséquences importantes sur l'économie régionale puisque des entreprises limitent leur nombre de clients et refusent des commandes, entre autres.

Les investissements dans les nouvelles technologies représentent une autre avenue. À ceux qui croient que de tels investissements sont néfastes en termes de création d'emplois, M. Cléroux soutient que des études ont démontré que des entreprises ayant investi pour améliorer leur productivité ont connu une croissance annuelle de 10 % pendant cinq ans sans diminuer le nombre d'emplois.

INDICES RÉGIONAUX

Invité à commenter brièvement le comportement de certains pans de l'économie régionale, M. Cléroux prévoit que le prix de la tonne d'aluminium devrait demeurer stable en 2020.

Également, la croissance des mises en chantier aux États-Unis devrait être favorable à l'industrie du bois, selon lui, et déjà, on assiste à une augmentation des commandes de bois d'œuvre.

La baisse récente du prix du gaz naturel liquéfié aux États-Unis n'inquiète pas M. Cléroux, concernant le projet GNL Québec. L'économiste affirme que ce type de projet doit être analysé sur une perspective à long terme. Il ajoute qu'on assiste à une croissance de la demande au niveau mondial en raison du fait que plusieurs pays veulent se débarrasser de leur dépendance aux combustibles comme le charbon.



Jean-Pierre Lessard, économiste associé chez Aviseo Conseil, a rédigé le livre *Pour des régions économiquement dynamiques*. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE



Pierre Cléroux, vice-président recherche et économiste en chef de la Banque de développement du Canada, prédit une croissance modérée de l'économie pour 2020. — PHOTO LE QUOTIDIEN, SOPHIE LAVOIE

DESCO

Pas d'autre choix que de recruter à l'étranger

ANNIE-CLAUDE BRISSON
JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL
acbrisson@lequotidien.com

Le recrutement de la main-d'œuvre étrangère nécessite du temps et de l'argent pour les entrepreneurs québécois qui se tournent vers cette solution à la problématique de pénurie qui s'étend à de nombreux secteurs d'activité. Les investissements s'élèvent à près de 25 000 $ pour l'entreprise Desco, de Chambord, au Lac-Saint-Jean, qui accueille un premier travailleur français. Le soudeur entamera son nouvel emploi au sein de l'entreprise spécialisée en mécanique industrielle et en soudure, lundi, soit 13 mois après son entrevue d'embauche.

Le directeur général de l'entreprise, Rémi Harvey, s'est rendu à Paris, en décembre 2018, afin de prendre part à une mission de recrutement. Il a ainsi eu l'opportunité de participer à un événement qui accueillait plus d'une centaine d'entreprises et des chercheurs d'emploi.

« On s'est parlé entre associés. Un moment donné, il y a tellement pas de monde dans la région et dans les grandes villes, qu'on se rend compte qu'on n'a pas le choix. L'avenir passera par cela. Tout le monde se tourne vers cela », explique Rémi Harvey.

En participant à cette mission, l'actionnaire de l'entreprise a eu accès, en très peu de temps, à un vaste bassin de main-d'œuvre européenne. Une première partie du processus de recrutement a été complétée via Internet. Il a, par la suite, été en mesure de réaliser une vingtaine d'entrevues, à Paris, en seulement deux jours. « Passer 20 entrevues, je n'ai pas vu ça dans les quatre dernières années. Selon moi, je n'en ai pas fait 20 au total au cours des quatre dernières années. Ce sont des curriculum vitae intéressants, des personnes avec des diplômes et des cours. C'est assez surprenant », fait valoir M. Harvey.

Au final, trois candidats européens ont été sélectionnés, il y a un peu plus d'une année. Un premier s'est désisté pour des raisons familiales alors que des discussions sont en cours avec un autre.

Ainsi, le soudeur Michel Audard est le premier employé étranger qui mettra les pieds dans l'entreprise, laquelle emploie entre 50 et 60 personnes. Le contrat de travail qui lie Michel Audard à l'entreprise Desco est d'une durée de trois ans.

« C'est une première expérience. On ne voulait pas arriver avec dix nouveaux employés d'un coup sec. On aurait pu en engager dix ; il y avait du monde intéressant. On s'est dit qu'on prendrait une bouchée à la fois puisqu'on n'a jamais fait ça », explique M. Harvey.

SOUCI DE L'ACCUEIL

L'intégration de ce soudeur étranger n'est pas prise à la légère par l'équipe, qui a consacré énormément de temps et d'argent pour ce processus. Les actuels employés ont d'ailleurs été conscientisés à l'importance de faire preuve d'acceptation et d'ouverture d'esprit.

Le vocabulaire utilisé figure notamment parmi les éléments d'adaptation. Rémi Harvey cite en exemple les termes anglais propres au métier et aux tâches reliées qui sont généralement utilisés par les travailleurs d'ici.

Pour maximiser ses chances de réussite, Rémi Harvey tenait, entre autres, à accueillir Michel Audard à son arrivée au Québec, à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

« Tu fais quand même déplacer quelqu'un d'un continent. Je trouvais que d'aller le chercher à l'aéroport, c'était la moindre des choses. Ça vient tout de suite créer un lien et ça démontre qu'on est contents de le voir arriver chez nous », exprime-t-il.

Le directeur général Rémi Harvey est optimiste. Si l'expérience s'avère concluante au cours des prochains mois, il prévoit retourner en France afin de recruter d'autres travailleurs. « C'est la continuité de notre entreprise qui en dépend. On est directement reliés à notre main-d'œuvre », conclut-il.



Michel Audard débutera, lundi, son emploi chez Desco, à Chambord. Il pose en compagnie du directeur général, Rémi Harvey. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ANNIE-CLAUDE BRISSON

Un manque de cinq à dix employés

Un manque de main-d'œuvre de cinq à dix employés en mécanique industrielle et en soudure complique les opérations chez Desco, à Chambord. Cette rareté du personnel oblige même l'entreprise à refuser des contrats.

« On en manque constamment. Demain matin, je prends cinq personnes compétentes et je peux même me rendre à dix. Il n'y a pas un mois que je ne refuse pas une demande. Il y a même des clients chez qui on était bien établis qu'on doit laisser de côté. Un moment donné, on fait des choix », mentionne Rémi Harvey.

Le problème de rareté de la main-d'œuvre se fait davantage sentir depuis trois ans, soulignent ceux qui sont propriétaires de l'entreprise depuis près de cinq ans.

« Tous les bons travaillent. Le bon personnel, que tout le monde veut avoir, travaille déjà. Ça ne fait qu'empirer. On veut juste conserver le statu quo, garder notre *staff* », explique M. Harvey, qui garde en tête le recrutement qui devra être fait dans quelques années afin de combler les départs à la retraite.

Pour assurer une rétention de la main-d'œuvre, l'entreprise a dû, comme plusieurs autres, faire des pieds et des mains pour se montrer alléchante. Le taux horaire a connu une hausse considérable, alors qu'un REER collectif et des assurances collectives ont été mis en place.

« Il n'y en avait pas avant et personne n'en faisait de cas. Maintenant, il faut se mettre à la page. On n'a pas le choix », fait valoir M. Harvey. **ANNIE-CLAUDE BRISSON, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL**

FAMILLE AUDARD

Une nouvelle vie au Québec

ANNIE-CLAUDE BRISSON
JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL
acbrisson@lequotidien.com

Le désir de changer de vie a motivé la famille Audard à quitter la ville de Bordeaux, en France, pour s'établir à Chambord, au Lac-Saint-Jean. Le Québec s'est avéré être une destination de choix pour les parents, Michel Audard et Virginie Pueyo, deux passionnés de nature.

Arrivé il y a une dizaine de jours, Michel Audard, qui est un amateur de pêche, a bien hâte de s'adonner à la pratique de la pêche sur glace, en plus de découvrir d'autres sports mécaniques et nautiques.

« C'est beau, c'est blanc » mentionne-t-il, lorsqu'il décrit la région en période hivernale.

Débarquée à Montréal, mardi soir, la conjointe de M. Audard, Virginie Pueyo, a elle aussi confirmé avoir été marquée par les paysages québécois. Elle découvrira dans les prochains jours son nouveau coin de pays, lorsque la fatigue liée au décalage horaire sera moindre.

Michel Audard et leurs enfants, Abie et Kahlhen, sont arrivés à la mi-janvier, tandis que la mère a dû patienter jusqu'à mardi avant de retrouver le reste de la famille.

Une formalité entourant l'administration du vaccin contre la rage au chien de la famille a empêché sa venue à la mi-janvier.

LONGUES DÉMARCHES

La famille a dû faire preuve de patience avant de mettre les pieds au Québec. Le processus d'immigration s'est échelonné sur plus d'une année. « On comptait arriver plus tôt. Franchement, je pensais que ce serait plus simple. On a eu plein de choses qui auraient pu nous décourager, mais on n'a pas lâché l'affaire », témoigne Michel Audard.

Avant de débarquer au Québec, la famille Audard ne connaissait rien de la province, mis à part quelques informations obtenues en visionnant des vidéos.

À peine arrivé dans la région, Michel Audard a déjà l'intention de devenir, en quelque sorte, un ambassadeur du Saguenay–Lac-Saint-Jean auprès de ses amis français.



Rémi Harvey tenait absolument à accueillir le premier travailleur étranger à être embauché chez Desco, Michel Audard, à l'aéroport. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

Un remboursement pour les clients d'Hydro-Jonquière

JULIEN RENAUD
julien.renaud@lequotidien.com

Les citoyens qui ont reçu au moins une facture d'Hydro-Jonquière à leur nom en 2018 ou en 2019 sont admissibles à un remboursement. Le montant total déboursé par Hydro-Jonquière atteindra 450 000 $.

Le 18 décembre, le conseil municipal de Saguenay a adopté une résolution dans la foulée de l'adoption par Québec de la Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité.

Parallèlement, un peu plus de 1,4 million $ sera remboursé par Hydro-Québec, puisqu'Hydro-Jonquière fait partie de ses clients.

Les abonnés d'Hydro-Jonquière recevront 2,4857 % de la consommation d'électricité facturée entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2019.

Les nouvelles dispositions législatives prévoient également un gel tarifaire en 2020, lequel entrera en vigueur le 1er avril.

La remise se fera sous forme de crédit aux clients, appliqué sous forme d'ajustement sur le compte, sur la deuxième facture de l'année 2020. Les personnes éligibles qui ne sont plus clients d'Hydro-Jonquière doivent faire une demande de remboursement au *hydro-jonquiere.saguenay.ca*.

› HOMIES ET LE CÉGEP DE CHICOUTIMI



Le Cégep de Chicoutimi tiendra un événement spécial au Valinouët, le samedi 1er février. Tous les étudiants de la région, peu importe l'établissement qu'ils fréquentent, auront accès aux pentes pour 25$ et aux sentiers de raquette pour 7$. Grâce à une nouvelle collaboration avec l'entreprise régionale Homies, le cégep profitera de l'occasion pour remettre un chandail à capuchon, dont le logo sera un amalgame de celui des boutiques de sport et de l'établissement d'enseignement, aux cinquante premiers étudiants arrivés. L'événement permettra également de présenter les programmes du Cégep de Chicoutimi et de rassembler étudiants et enseignants. Sur la photo: le directeur du recrutement, des affaires corporatives et des communications du Cégep de Chicoutimi, Éric Émond, et le copropriétaire des boutiques Homies, Alexandre Gagnon. **ANNE-MARIE GRAVEL** — PHOTO COURTOISIE

DE PASSAGE À OTTAWA

Néron promeut l'amphithéâtre



LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La mairesse de Saguenay, Josée Néron, a profité de son passage à Ottawa pour faire avancer le projet de centre multiservice (amphithéâtre) au centre-ville de l'arrondissement Chicoutimi, dont la réalisation est tributaire de l'entente fédérale-provinciale sur les infrastructures.

Josée Néron a donc rencontré la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités Catherine McKenna pour lui expliquer le contexte du projet du centre multiservice. L'amphithéâtre, qui sera utilisé par une franchise de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), n'est pas admissible au Programme d'aide financière des infrastructures récréatives (PAFIR), lequel permet d'obtenir une aide financière de l'ordre de 20 M $ pour un projet du genre.

« J'ai expliqué à la ministre que le projet de centre multiservice allait permettre au moins 75 pour cent d'utilisation par des citoyens pour des activités sportives et que le hockey junior majeur ne représentait que 25 pour cent », a indiqué la mairesse de Saguenay au *Quotidien*.

Selon les propos de Mme Néron, la ministre a indiqué que cet élément serait pris en compte dans l'analyse du projet, ce qui signifie que Saguenay poursuit les démarches en vue de déposer une demande d'aide financière auprès des deux paliers de gouvernement pour son projet au centre-ville de Chicoutimi.

Le PAFIR est un programme financé conjointement par les deux paliers de gouvernement.

› SAGUENAY EN NEIGE S'IMPLIQUE



La clientèle en déficience physique et jeunesse du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean a à sa disposition des blocs de neige dans le cadre de Saguenay en neige. Ce projet vise principalement le dépassement de soi et l'intégration sociale. Cette activité est également thérapeutique, puisqu'elle permet à la clientèle ciblée de cheminer dans son processus de réadaptation. Une activité similaire aura lieu le 6 février, sur le terrain du Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP). Cinq blocs de neige seront disponibles pour la clientèle pédiatrique et celle qui se trouve à l'unité de réadaptation fonctionnelle intensive. **ÈVE-MARIE FORTIER** — PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



arts

EXPRESSIONS DU PEKUAKAMI

Construire des ponts grâce à l'art

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

Des élèves de cinquième et sixième année de l'école Jeanne-Mance de Saint-Prime et de l'école Amishk de Mashteuiatsh utilisent l'art pour tisser des liens entre les communautés. Ils ont composé une chanson et une chorégraphie qui seront interprétées, vendredi, au Vieux Couvent de Saint-Prime, en compagnie des artistes Élisapie et Martin Lizotte.

L'objectif de ce projet, qui est appelé *Expressions du Pekuakami*, est de créer une rencontre entre les membres de deux cultures différentes. Selon la directrice générale de l'endroit, Marie-Ève Guy, les jeunes âgés de 10 à 12 ans apprennent ainsi à se connaître, dans la création. Ils découvrent rapidement ce qu'ils ont en commun.

« C'est drôle, au début, les enfants étaient super gênés. Aujourd'hui, ce sont devenus des amis. Ils jouent à des jeux vidéo en ligne. Ils se présentent leurs amis chacun de leur côté. On passe par les arts, la musique et la danse pour les amener à découvrir une autre culture », indique-t-elle.

Dans les faits, les élèves qui ont participé à ce projet, lequel a commencé en octobre, avaient deux mandats. Une moitié des élèves devait composer les paroles de la chanson. L'autre moitié a imaginé une chorégraphie de danse. La création a été un projet collectif, estime Marie-Ève Guy.

« On a jumelé les élèves des écoles en binôme. Ça leur a permis de rencontrer plus personnellement un élève de l'autre école, d'apprendre à se connaître ».

Les deux parrains de cet événement, Élisapie et Martin Lizotte, sont à Saint-Prime pour composer la musique qui accompagnera le texte écrit par les jeunes. Ils mettent la dernière touche à ce projet artistique qui les a touchés droit au cœur.

« C'est un projet qui correspond à leur valeur et c'est pour ça qu'ils ont décidé d'embarquer. Ils ont apprécié leur rencontre avec les jeunes », lance Marie-Ève Guy.

Il y aura deux représentations de cette pièce au Vieux Couvent de Saint-Prime. La première aura lieu le matin et s'adresse aux 130 élèves du primaire qui ont collaboré à la création du spectacle. La seconde aura lieu en soirée, à 20 h, et est ouverte au grand public. Après l'interprétation d'*Expressions du Pekuakami*, Élisapie et Martin Lizotte feront chacun une prestation. *Expressions du Pekuakami* est la deuxième phase d'un projet de conversation entre les peuples chapeauté par le Vieux Couvent. L'an dernier, les élèves du primaire des mêmes écoles avaient participé à la création d'une œuvre d'art visuel, sous la supervision de Sonia Robertson et d'Émilie Desmeules.



Des élèves du primaire ont participé à la création d'une chorégraphie dans le cadre du projet *Expressions du Pekuakami*. — PHOTO COURTOISIE, YANNICK SHIELDS



La Corporation du Bedeau a reçu deux nominations pour le prochain gala des prix RIDEAU. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

PRIX RIDEAU

Deux nominations pour la Corporation du Bedeau

STÉPHANE BOUCHARD
sbouchard@lequotidien.com

La Corporation du Bedeau, qui s'occupe des activités du Vieux Couvent de Saint-Prime, voit son travail salué par ses pairs. Elle a obtenu deux nominations pour le prochain gala des prix RIDEAU dans les catégories diffuseur de l'année et médiation culturelle.

Pour la directrice générale de la corporation, Marie-Ève Guy, ces nominations sont la preuve que l'organisme qu'elle dirige a le vent dans les voiles.

« Dans les dernières années, on a développé beaucoup de liens avec des organismes de la communauté, avec des écoles. Le Vieux Couvent, c'était une structure qui était entièrement bénévole il n'y a pas si longtemps. Depuis que j'y travaille à temps plein, on a bonifié notre programmation », explique-t-elle, avant d'ajouter que la Corporation du Bedeau produit aujourd'hui deux fois plus d'événements qu'auparavant.

« Nous avons maintenant de nouveaux collaborateurs qui travaillent pour le Vieux Couvent, une petite équipe interne, toujours appuyée par les bénévoles. Et on bénéficie d'un public ouvert qui nous fait confiance, ce qui nous permet de pousser plus loin notre développement », ajoute M^me^ Guy.

C'est le projet de médiation culturelle intitulé *Accords Pekuakamiulnuatsh* qui a été remarqué par les organisateurs des prix RIDEAU. Ce projet avait pour objectif de créer des ponts entre des élèves du primaire de Saint-Prime et de Mashteuiatsh.

« Les élèves ont travaillé avec les artistes Sonia Robertson et Émilie Desmeules pour créer une fresque collective. Ils ont créé des pièces de feutre qui ont été tendues sur des cerceaux », raconte M^me^ Guy.

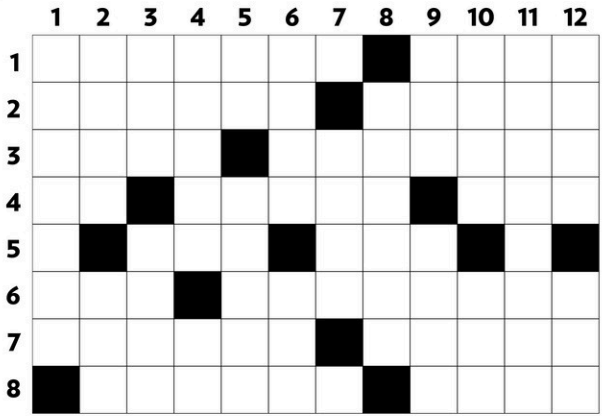
UNE NOMINATION POUR VILLE D'ALMA SPECTACLES

Un autre diffuseur jeannois a été nominé aux prix RIDEAU pour sa programmation. Ville d'Alma Spectacles est finaliste dans la catégorie direction artistique, 60 spectacles et plus.

Les prix RIDEAU récompensent la créativité et l'originalité des diffuseurs professionnels québécois. Ils sont remis aux meilleurs membres d'une association qui comporte 170 diffuseurs, représentant 350 salles de spectacles et festivals.

Le nom des gagnants sera connu le 20 février. Les prix seront remis lors d'un gala tenu au Capitole de Québec.

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Ravagé, ruiné. – Quelqu'un qu'on aime bien.
2 Nourrir, soigner et éduquer un enfant jusqu'à ce qu'il soit grand. – Il est chargé de gérer pour le compte d'autrui.
3 Mis à sec. – Réussir à avoir ce que l'on désirait.
4 Indique la matière. – Aspect d'un lieu dans lequel se situe une action. – Il finit en septembre.
5 Unité monétaire du Japon. – Récipient dans lequel on mange la soupe.
6 Celle d'Anticosti, par exemple. – Aliment composé de pâte de cacao et de sucre.
7 Trait que l'on trace sur un mot pour l'annuler. – Large écharpe de fourrure.
8 On dit que c'est le septième art. – Enlevés.

VERTICALEMENT

1 Garder, retenir quelqu'un en captivité.
2 Se prend avant de faire un saut en longueur. – Grande nappe naturelle d'eau douce.
3 On l'accroche à l'hameçon. – Humanoïde légendaire, surnommé aussi *l'abominable homme des neiges*.
4 Qui désire quelque chose avec passion. – Premier dans une numérotation.
5 Symbole du sélénium. – Liquide, noir ou diversement coloré, utilisé pour écrire.
6 Échange d'un objet contre un autre. – Interjection servant à attirer l'attention.
7 Douleur ou blessure légère, dans le langage enfantin.
8 Très pénible à supporter.
9 Il change au moment de notre anniversaire. – Jeu de hasard.
10 Dirige, commande un groupe. – Ensemble d'objets assortis.
11 Première lettre d'un nom.
12 Avoir une réalité. – Marque la possession.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	E	N	E	R	O	S	I	T	E	■	G
2	A	V	O	U	E	S	■	C	O	M	M	E
3	L	E	U	R	■	E	M	O	T	I	O	N
4	O	■	S	O	N	■	U	N	■	S	U	E
5	P	S	■	P	E	L	E	E	S	■	E	■
6	A	P	P	E	T	I	T	■	M	A	T	S
7	D	O	U	E	■	E	T	R	O	I	T	E
8	E	T	E	N	D	R	E	■	G	R	E	C

MOT MYSTÈRE

AIX
AJACCIO
ALLIES
ANNEXER

BRUNE
BULOW

CHAUDET
COMTE
CRISE

DANUBE
DARU
DECORER
DESPOTE
DRESDE
DUC
DUMAS

ECHMUHL
ELBE
ELYSEE
EMERY
EMPIRE
EPOPEE
ESPAGNE
ETAT
EYLAU

GROS

IENA
INGRES

LOI
LOUIS
LOWE
LUTZEN

MALET
MURAT

NAPOLEON - Un mot de 10 lettres

E	C	H	M	U	H	L	S	A	M	U	D	T	R	A
E	C	H	A	U	D	E	T	M	I	N	R	E	E	B
E	R	I	P	M	E	U	A	L	Y	E	T	F	X	R
N	M	R	L	T	T	E	T	A	T	M	N	F	E	U
G	W	E	U	O	O	D	I	T	O	E	U	A	N	N
A	O	G	R	E	P	U	C	C	O	I	L	R	N	E
P	L	N	A	Y	S	C	T	E	R	N	E	A	A	Z
S	U	E	D	E	E	A	E	L	O	I	I	W	M	T
E	B	U	N	A	D	P	X	B	L	X	S	D	O	U
S	I	U	O	L	O	R	E	E	S	Y	L	E	U	L
I	N	L	O	P	A	P	E	A	J	A	C	C	I	O
N	G	S	E	I	L	L	A	S	S	A	V	O	E	N
T	R	I	B	U	N	A	T	R	D	S	O	R	G	I
R	E	T	R	A	I	T	E	S	I	E	G	E	O	H
A	S	O	U	L	T	R	I	R	A	S	T	R	E	R

Solution du dernier numéro : SULFURIQUE 30-01-2020

NIEMEN
OCCUPER
OUDINOT
PAPE
PARIS
POLICE
RAFFET
REGNE
RETRAITE
RHIN
ROI
SAXE
SEURRE
SIEGE
SINTRA
SOLDAT
SOULT
SUEDE
TALMA
TRIBUNAT
TSAR
VASSAL

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

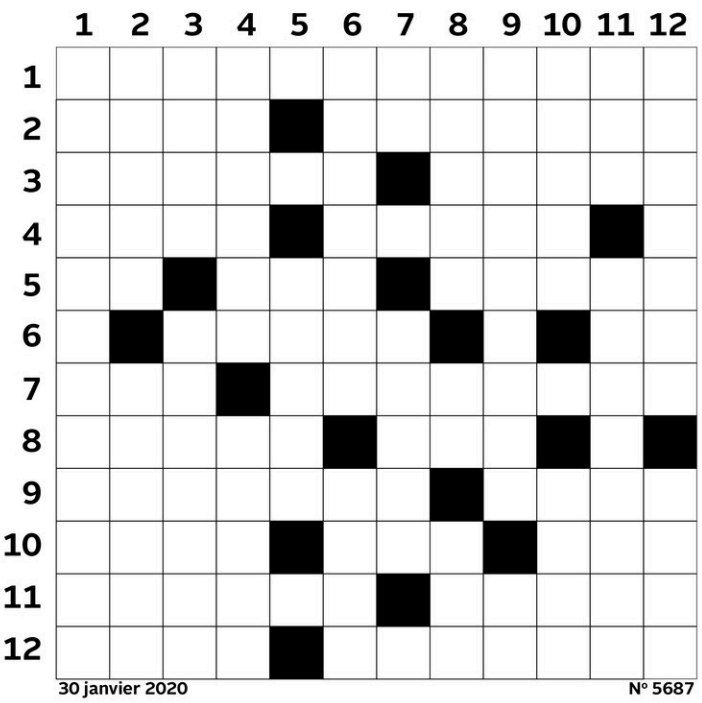
1. Son costume de scène ne pèse pas lourd!.
2. Suc blanchâtre de certains végétaux - État d'Asie du Sud-Est.
3. Estropié - Grave pénurie.
4. Personne qui exerce une influence déterminante - Au revoir!
5. Ferrure en forme de lettre - Prétentieux - Pépin.
6. Appelée de loin - Platine.
7. Une armée qui a déposé les armes - Tranche de viande.
8. Danse brésilienne - Conspué.
9. Est le témoin de - Voisins de la daurade.
10. Signe de musique - Écrivain italien - Adverbe de lieu.
11. Série de trois cartes - Fait d'accéder à la vie éternelle.
12. N'a ni feu ni lieu - État d'une personne rassasiée.

VERTICALEMENT

1. Qui provoque un grand enthousiasme.
2. Contrarié - Instrument de barbier.
3. Suite de personnes - Petit rongeur.
4. Velours - Contient de l'orge.
5. Risques d'inconvénients.
6. Labiées à fleurs jaunes - Utiles au golf.
7. Mesure chinoise - Flop.
8. Fignolé - Article contracté - Ancienne armée.
9. Étouffés - Il est très lent.
10. Conformité des pensées - Élytre.
11. Partie d'un canal - Coup de poing.
12. Très habitué - Lieu géographique.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	L	E	X	A	N	D	R	E	I	I	I
2	T	A	C	I	T	E	■	A	M	O	N	T
3	T	I	R	■	R	E	G	L	I	S	S	E
4	I	C	A	R	E	■	R	A	S	■	E	R
5	L	■	S	E	■	Z	E	N	■	A	R	A
6	A	M	E	N	D	E	■	T	A	C	E	T
7	■	O	■	N	U	E	E	■	P	A	R	I
8	J	U	R	E	R	■	C	A	I	D	■	F
9	A	S	E	■	E	R	O	S	■	I	O	■
10	U	S	U	R	E	■	P	A	R	E	N	T
11	N	O	N	E	■	D	E	N	O	N	C	E
12	E	N	I	G	M	E	■	A	I	S	E	E



30 janvier 2020 N° 5687

0011935

SUDOKU

								4
	6		8			2		7
		1		3			5	
			9		7		4	
			1	6		5		8
5	9						2	1
4	3			2		6	8	
2					4			
6	1							2

Niveau de difficulté : facile 4964

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	5	9	7	3	1	4	6	2
2	3	7	8	6	4	9	5	1
4	6	1	9	5	2	8	7	3
3	7	4	2	8	5	6	1	9
6	2	5	1	4	9	7	3	8
1	9	8	6	7	3	5	2	4
9	4	3	5	2	7	1	8	6
5	1	6	3	9	8	2	4	7
7	8	2	4	1	6	3	9	5

4963

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com**.

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

S	N	H	A	L	S	N	M	C	U	O	E	P	N
E	A	R	N	C	R	A	Q	E	O	N	T	E	A
O	N	S	L	U	O	R	A	U		R	N		B
P		P	E	E			T	O		L			

Thème : Citation de Julien Green

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Dominique Muller: Avec les ans, les hommes acquièrent du charme et les femmes de l'âge.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 30 janvier 2020

Bélier du 21 mars au 19 avril - Concentrez-vous sur la vue d'ensemble et sur l'impression générale de votre projet. La Lune est en Bélier, alors inutile de continuer à vous acharner sur un petit détail que vous avez déjà bien corrigé. En prenant du recul, vous constaterez qu'il n'est pas nécessaire d'en faire davantage. Par ailleurs, de nouvelles unions ou associations salutaires pourraient même voir le jour.

Taureau du 20 avril au 20 mai - Le cycle de la Lune en Bélier ne devrait pas vraiment vous déranger, et même vous procurer un certain soulagement. Car les exigences d'individus auxquels vous aurez affaire pourraient être beaucoup plus souples que vous ne l'aviez cru. Vous serez en mesure d'épater les autres en agissant tout naturellement. Il est donc inutile de vouloir cacher ce que vous êtes vraiment.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Vous risquez d'avoir l'imagination débordante tant que la Lune en Bélier forme un carré avec Jupiter! Évitez les conclusions hâtives et ne doutez pas systématiquement des intentions de vos proches. Les explications farfelues ne sont probablement pas mensongères. Et avec Mars en Sagittaire, en face des Gémeaux, de nouvelles connaissances deviendront un plus dans votre quotidien.

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Vous ne devriez pas reporter à plus tard l'exécution de certaines tâches impératives qui vous rebutent. Sachez que cette étape n'est pas particulièrement indiquée pour les parties de plaisir. Toutefois, elle pourrait vous apporter énormément de satisfaction sur le plan de l'accomplissement et de l'organisation. Alors profitez-en pour mettre vos affaires à jour et tout devrait bien se passer..

Lion du 23 juillet au 22 août - Avec le Soleil et Mercure en face de votre Signe, en Verseau, les changements de perceptions seront au programme, et ainsi une aversion pourrait se transformer en sympathie. Par ailleurs, vous devriez porter une attention particulière aux petits détails et vous efforcer de ne pas brûler d'étapes dans les manœuvres que vous exécuterez. Mais inutile d'aller trop vite.

Vierge du 23 août au 22 septembre - En plus de Vénus en Poissons, face au Signe de la Vierge, Jupiter au trigone de votre Signe devrait accentuer votre pouvoir de séduction. Concentrez toute votre attention sur la personne que vous aimez. Vos bonnes intentions seront susceptibles d'élever une relation vers un nouveau plateau de bien-être. Et vous pourriez même prendre le dessus sur un adversaire.

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Le cycle de la Lune en Bélier, en face de la Balance, devrait accentuer votre besoin d'harmonie. N'ayez pas peur d'essayer de réconcilier des personnes qui sont en froid et qui ne communiquent plus ensemble. Vos arguments sensés devraient suffire à convaincre n'importe qui. De toute façon, quelque chose pourrait se produire beaucoup plus rapidement que vous ne le pensez...

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - Avec le cycle de la Lune en Bélier, vous pourriez avoir l'occasion de faire la connaissance d'une personne qui vous intrigue. Et par ailleurs, certaines personnes de votre entourage pourraient se montrer particulièrement généreuses. Alors si quelqu'un tient absolument à vous faire des cadeaux, pourquoi les refuseriez-vous? Le duo Vénus-Neptune en Poissons ne devrait pas vous faire dire... non.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Une personne de votre entourage risque de vous révéler ses vulnérabilités actuellement. Vous ne devriez pas vous laissez effaroucher par ce geste, car il se veut avant tout une marque de confiance. Ne laissez pas tomber quelqu'un qui à la force de vous avouer ses faiblesses. Et avec Mars en Sagittaire, votre soutien pourrait l'aider à vaincre certains obstacles.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - La Lune qui se promène en Bélier se trouve ainsi au carré de Jupiter en Capricorne. Cette configuration pourrait entraîner une suite d'évènements imprévus ou inespérés. N'ayez surtout pas peur de vous affirmer et de prendre votre place. Le proverbe 'Qui risque rien n'a rien' s'applique particulièrement à votre situation actuellement. Faites-vous confiance et osez!

Verseau du 20 janvier au 18 février - La Lune en Bélier pourrait faire appel à votre patience aujourd'hui. Il ne servirait à rien d'essayer de provoquer un évènement en brusquant les choses. Ce qui doit arriver se concrétisera lorsque le bon moment sera venu. En attendant, vous devriez peut-être mettre de l'ordre dans vos relations personnelles. Et en cette étape anniversaire, une petite surprise pourrait faire surface...

Poissons du 19 février au 20 mars - L'actuelle présence du duo Vénus-Neptune en Poissons vous rend particulièrement charismatique. Si vous avez envie de vous rapprocher de certaines personnes, ou de vous introduire dans un nouveau cercle social, n'hésitez pas à faire les premiers pas. Toutefois, n'agissez pas à l'encontre de vos principes pour vous mériter la sympathie d'autrui. Sachez rester vous-même...

JEUDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

30 JANVIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Camions/ (:15) Kate	Notery-thme	RDI matin	On va se le dire			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjour-rnal Midi	L'Épic-erie	Heartland / Le naturel		Virginie	Virginie	Le refuge de l'espoir		On va se le dire			Silence, on joue!
V	Moment V		Moment V / De l'Étape à Québec		Infopu-blicité	Infopu-blicité	Scorpion		Souper parfait	RELATIONS SECRÈTES (2010) avec Andrew Shaver, Amanda Righetti.			PETITS MEURTRES ET CONFIDENCES: UN MEURTRE À L'ÉCOLE (2018)				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans	
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Ça finit bien la semaine		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		LE JOUR DE LA MARMOTTE (1993) avec Andie MacDowell, Bill Murray.				Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour		Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	TopWing /Robocar	Pat'Pa-trouille	(:55) Chugg ington	(:35) Simon /Monchh.	Mervei-lleux	Frères Kratt	Cochon dingue	Génial!	SOS sages-femmes / Cas de conscience		Les francs-tireurs		Briser le code		Format familial	Roi Julian	Chipm-unks	(:35) Chugg ington	Pat'Pa-trouille	Mervei-lleux

30 JANVIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal	RDI économie	District 31	Infoman	1res fois		Enquête		Le Téléjournal		Sports ex/ (:05) En bref ICI / (:10) On va se le dire		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	À table avec mon ex	Rire et délire	L'amour est dans le pré / La première journée à la ferme		La semaine des 4 Julie		Chicago Police / En chasse		Un souper parfait	NVL	Moment V
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Les Gags	La poule aux oeufs d'or	Le bon docteur / Le calme après la tempête		J.E.	Infractions	TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) LE RAID 2: LA VENGEANCE (2014) Iko Uwais.	
TQc	Passe-Partout / Les muscles	Cochon dingue / Bois	Génial!	L'indice Mc$ween	De garde 24/7 / La dernière ligne		Dans les médias		Zone franche		Un chef à la cabane / Un lumineux noir d'été		Génial!
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Classe à part / Sous pression		Victimes / Victimes d'un nom trop lourd à porter		L'enquête de ma vie / La joggeuse de Milly-la-Forêt		Chérif / Piège		TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	Vous avez la parole
CANAL D	Douanes	Douanes	Secrets d'Égypte / Les grandes enigmes judiciaires		Sur les traces d'un tueur en série / Les années noires		Paranormal / Affaire: la poupée démoniaque		Comment je m'appelle / Mohamed Ali - Cassius Clay change son nom pour prendre celui de Mohamed Ali.				En pleine tempête
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages		Le Téléjournal		Mordus de politique		Le National	Le National	24/60
RDS	(:15) Hockey 360° (D)		LNH Hockey / Canadiens de Montréal c. Sabres de Buffalo (D)					L'antichambre (D)		24CH	Sports 30	LNH Canadiens express / Montréal vs Buffalo	
VIE	Vendre ou rénover Vancouver? / Kristin et Bryce		La vie avec des quintuplées		Mamans gérantes / L'enfant gâtée de Broadway		Maman médium / La chasse aux fantômes		Les cheaps	On se marie où?	Vendre ou rénover Vancouver? / Kristin et Bryce		ÉTUDIANTE: OPTION ESC...
SERIES+	Soupçon de magie / Accord parfait		Blue Bloods / Les fantômes du passé		Bienvenue à Schitt's Creek	Bienvenue à / On s'éclate!	Le fardeau de la preuve / Cause de fait		Une lutte exemplaire		Crimes majeurs / Affaires étrangères		Station 19
Z	Comédie sur mesure	Ceci n'est pas un talk show	La vie après / Daniel Brière	Célèbréchec / L'encre venge	Synvain rénove	Drôle de science	Coups de cochon	Roast Battle: le grand duel	Galas Juste pour rire 2018		Surnaturel / Coeurs gelés		South Park
HISTORIA	De l'acier et du feu: coupe ou crève / Les poulets Ninjas		FantomWorks / Une moto et un biplan		FantomWorks / Studebaker 1963 et Chevelle 1970		Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Profession: brocanteur / De l'autre côté du miroir		La fièvre des encans
ÉVASION	À vos risques et périls / New York		Direction la mer / Cocoa Beach		Des trains pas comme les autres / Tanzanie		Explorations de l'extrême / L'ascension infernale		Bagages aux enchères	House Hunters	Hotel impossible		Monstres d'eau douce
ICI ARTV	(17h30) L'appel du coeur	L'appel du coeur / À coeurs ouverts		Quelle famille!	Tout simplement country / Alex et Caro , Ghys Mongeon.		Blanche		Les musiques de Patrick		JUSQU'AU BOUT (2013) avec Geneviève Bujold, Campbell Scott, James Cromwell.		

0026428

affaires

OR
1578,94
$US/ONCE 10,12

PÉTROLE
59,56
BARIL US$ - 0,38

ALUMINIUM
0,8049
$US/LIVRE -0,63%

EURO
0,6876
€EURO -0,0015

LE DOLLAR
75,75
¢US -0,21

facebook/ LeQuotidien Progres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

S&P/TSX 60	1044.82 $	-0.32 $	79509307
S&P/TSX 300	17511.75 $	10.87 $	169412800
S&P/TSX VENTURE	577.49 $	1.86 $	55058210
DOW JONES	28734.45 $	11.60 $	0
NASDAQ (QQQ)	221.81 $	0.36 $	15958267

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC.	BBD.B	1.27 $	-0.03 $	7557025
WALLBRIDGE MINING	WM	0.91 $	0.17 $	5438535
ROYAL BANK OF	RY	105.78 $	0.08 $	4934548
PRECISION DRILLING	PD	1.64 $	0.07 $	4856739
ENBRIDGE INC	ENB	54.33 $	0.23 $	4155624
SUNCOR ENERGY INC.	SU	41.51 $	-0.04 $	3829690
BANK OF MONTREAL	BMO	103.49 $	-0.23 $	3678347
CDN NATURAL RES	CNQ	38.69 $	-0.02 $	3651125
AURORA CANNABIS	ACB	2.54 $	-0.06 $	3601734
BETAPRO NAT GAS 2X	HNU	4.62 $	-0.17 $	3562829

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SHOPIFY INC	SHOP	622.82 $	7.40 $	247482
CANADIAN PACIFIC	CP	348.56 $	4.80 $	507876
FRANCO-NEVADA	FNV	148.08 $	2.53 $	306370
MORGUARD CORP.	MRC	202.93 $	1.93 $	1515
AGNICO EAGLE MINES	AEM	80.11 $	1.84 $	494224
BMO JUNIOR GOLD	ZJG	61.04 $	1.74 $	2135

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
CONSTELLATION	CSU	1376.36 $	-16.58 $	27775
CNOOC LIMITED	CNU	211.78 $	-14.97 $	401
CGI INC	GIB.A	104.00 $	-8.91 $	1843238
LASSONDE	LAS.A	142.49 $	-3.04 $	3998
SENVEST CAPITAL	SEC	178.00 $	-2.10 $	1200
MAXAR TECHNOLOGIES	MAXR	22.62 $	-1.79 $	841421

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
General Electric	GE	12.94 $	1.21 $	97407773
Chesapeake Energy	CHK	0.54 $	0.03 $	37095590
Ford Motor Co.	F	8.85 $	-0.12 $	30472811
AT&T Inc	T	37.05 $	-1.54 $	26118094
SPDR S&P 500 ETF	SPY	326.62 $	-0.26 $	23461559
NIO Inc	NIO	4.26 $	0.06 $	19799655
iShares Tr -	EEM	43.61 $	0.17 $	15731359
L Brands, Inc	LB	23.22 $	2.67 $	15088104
Altice USA Inc	ATUS	26.61 $	-1.24 $	14864228
The Fin Select	XLF	30.21 $	-0.05 $	14826579

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
White Mountains	WTM	1118.37 $	13.25 $	1757
Credit Suisse AG	DGAZ	267.27 $	12.56 $	213110
Danaher Corp	DHR.PR.A	1246.26 $	12.07 $	4309
Norfolk South Corp	NSC	214.83 $	10.01 $	1712718
FactSet Research	FDS	287.52 $	9.25 $	247987
Evercore Inc	EVR	80.83 $	7.35 $	552414

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Berkshire Hathaway	BRK.A	336578.53 $	-710.98 $	28
NVR Inc.	NVR	3898.44 $	-116.52 $	18787
Anthem Inc	ANTM	272.76 $	-17.69 $	3018166
Direxion Shares	SOXL	273.87 $	-15.95 $	335314
Crown Castle Intl	CCI.PR.A	1328.93 $	-15.94 $	13924
Graham Holdings	GHC	572.77 $	-12.83 $	4267

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Advanced Micro	AMD	47.51 $	-3.02 $	52198029
Apple Inc	AAPL	324.34 $	6.65 $	26959979
Microsoft Corp	MSFT	168.04 $	2.58 $	19619303
ToughBuilt	TBLT	0.17 $	0.02 $	19016675
Facebook Inc	FB	223.23 $	5.44 $	16832493
Invesco QQQ Trust	QQQ	221.81 $	0.36 $	15958267
Comcast Corp	CMCSA	43.32 $	-0.72 $	14187797
FuelCell Energy	FCEL	1.73 $	-0.08 $	12687458
eBay Inc.	EBAY	34.58 $	-1.63 $	12289112
Caesars	CZR	13.76 $	0.16 $	11470736

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Tesla Inc	TSLA	580.99 $	14.09 $	8916627
MicroStrategy Inc.	MSTR	152.60 $	8.60 $	166635
MongoDB Inc	MDB	159.31 $	6.74 $	911275
Apple Inc	AAPL	324.34 $	6.65 $	26959979
Tandem Diabetes	TNDM	76.99 $	6.40 $	2556449
89bio Inc	ETNB	33.66 $	6.32 $	57519

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Booking Holdings	BKNG	1893.95 $	-23.50 $	294010
Silicon	SLAB	102.76 $	-15.74 $	1130771
Xilinx, Inc.	XLNX	88.06 $	-10.55 $	9089833
Atrion Corp.	ATRI	708.60 $	-9.33 $	4532
Charter Comms	CHTR	490.74 $	-8.60 $	839124
MarketAxess	MKTX	352.04 $	-7.83 $	357716

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Barrick Gold Corp	ABX	24.29 $	23.63 $	24.24 $	0.55 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	45.07 $	44.20 $	44.51 $	-0.07 $
Bombardier CL A	BBD.A	1.41 $	1.35 $	1.37 $	-0.01 $
Bombardier Inc.	BBD.B	1.33 $	1.25 $	1.27 $	-0.03 $
BCE Inc.	BCE	63.39 $	62.72 $	62.76 $	-0.38 $
Bank of Montreal	BMO	103.96 $	103.33 $	103.49 $	-0.23 $
Bank of Nova Scotia	BNS	73.39 $	72.93 $	72.93 $	-0.18 $
CAE Inc	CAE	39.85 $	39.38 $	39.70 $	0.21 $
Cascades Inc.	CAS	11.80 $	11.42 $	11.45 $	-0.30 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	106.39 $	104.82 $	104.96 $	-1.23 $
Canfor	CFP	12.89 $	12.50 $	12.53 $	-0.39 $
CIBC	CM	110.04 $	109.11 $	109.26 $	-0.19 $
Canadian Natural Res.	CNQ	39.17 $	38.66 $	38.69 $	-0.02 $
CN Railway Company	CNR	126.61 $	122.08 $	123.94 $	0.47 $
Canadian Pacific Railway	CP	351.42 $	340.33 $	348.56 $	4.80 $
Canadian Tire	CTC	197.08 $	197.07 $	197.08 $	0.03 $
Canadian Western Bank	CWB	33.82 $	33.23 $	33.40 $	-0.02 $
Domtar	UFS	49.08 $	47.98 $	48.04 $	-0.38 $
Emera	EMA	60.63 $	60.02 $	60.15 $	-0.19 $
Enerplus	ERF	7.05 $	6.79 $	6.83 $	-0.07 $
CGI Group Inc.	GIB.A	112.05 $	103.97 $	104.00 $	-8.91 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	16.00 $	15.58 $	15.86 $	0.25 $
Great-West Lifeco	GWO	34.72 $	34.46 $	34.46 $	-0.04 $
Industrial Alliance	IAG	74.02 $	73.12 $	73.36 $	-0.11 $
Societe financiere IGM	IGM	39.37 $	38.97 $	39.03 $	0.11 $
Imperial Oil	IMO	33.11 $	32.61 $	32.62 $	-0.07 $
Quebecor Inc	QBR.B	33.80 $	33.30 $	33.30 $	-0.22 $
Loblaws Cos.	L	69.58 $	68.68 $	69.49 $	0.23 $
Laurentian Bank	LB	44.17 $	43.77 $	43.77 $	-0.30 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	26.07 $	25.55 $	25.94 $	0.15 $
Magna International	MG	69.06 $	68.07 $	68.20 $	-0.18 $
Metro Inc.	MRU	54.14 $	53.77 $	54.11 $	0.01 $
National Bank	NA	74.16 $	73.84 $	73.92 $	0.08 $
Precision Drilling Corp.	PD	1.67 $	1.58 $	1.64 $	0.07 $
Power Corp.	POW	33.94 $	33.77 $	33.84 $	0.05 $
Power Financial	PWF	35.17 $	34.98 $	35.04 $	0.04 $
Quebecor Inc.	QBR.B	33.80 $	33.30 $	33.30 $	-0.22 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	67.22 $	66.17 $	66.58 $	-0.48 $
Royal Bank	RY	106.22 $	105.51 $	105.78 $	0.08 $
Saputo Inc.	SAP	41.61 $	41.19 $	41.30 $	-0.01 $
Shaw Communications	SJR.B	26.47 $	26.16 $	26.16 $	-0.19 $
Sun Life financial	SLF	63.80 $	63.15 $	63.26 $	-0.35 $
SNC-Lavalin	SNC	30.99 $	30.44 $	30.54 $	-0.16 $
Superior Propane Corp	SPB	11.91 $	11.53 $	11.75 $	0.01 $
Suncor Energy Inc.	SU	42.13 $	41.51 $	41.51 $	-0.04 $
Telus Corporation	T	53.69 $	52.92 $	53.12 $	-0.38 $
Transalta Corporation	TA	9.80 $	9.70 $	9.74 $	0.01 $
TD Bank	TD	74.71 $	74.00 $	74.02 $	-0.15 $
Transcanada Pipe	TRP	73.44 $	73.01 $	73.07 $	0.02 $
Torstar Corp.	TS.B	0.41 $	0.40 $	0.40 $	-0.02 $
Weston George Ltd	WN	107.63 $	106.50 $	107.00 $	-0.04 $

CHRONIQUE JURIDIQUE



Me Dominic Tremblay

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA *LOI CONCERNANT LES ENFANTS, LES JEUNES ET LES FAMILLES DES PREMIÈRES NATIONS, DES INUITS ET DES MÉTIS*

Le 1er janvier dernier, entrait en vigueur la *Loi concernant les enfants, les jeunes et les familles des Premières Nations, des Inuits et des Métis*. Cette loi fait suite aux engagements pris par le gouvernement du Canada quant à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et, dans la démarche plus générale du Parlement fédéral, de reconnaître le droit à l'autodétermination des peuples autochtones, notamment en matière de services à l'enfance et à la famille.

Cette loi permet aux Premières Nations de mettre en place des mesures de protection à l'égard des enfants. Elle a notamment pour objet d'énoncer des principes applicables à la fourniture de services à l'enfance et à la famille à l'égard des enfants autochtones, et ce, à l'échelle nationale.

Ladite loi stipule notamment qu'elle doit être interprétée et administrée en conformité avec les principes de la continuité culturelle, de l'intérêt de l'enfant et de l'égalité réelle.

La loi prévoit également que les textes législatifs, portant sur ce sujet et adoptés par une Première Nation, l'emportent sur les dispositions incompatibles relatives aux services à l'enfance et à la famille de toute loi provinciale et fédérale. C'est donc dire que si une disposition des textes législatifs adoptés par une Première Nation entre en conflit avec une disposition adoptée par le gouvernement du Québec sur le même sujet, ce sont les textes législatifs de la Première Nation qui devront être appliqués.

Le législateur reconnaît ainsi la compétence des Premières Nations en matière de services à l'enfance et à la famille.

Or, soulignons que le gouvernement du Québec, le 19 décembre 2019, a adopté un décret afin de confier à la Procureure générale du Québec le mandat de contester, par un renvoi à la Cour d'appel, la constitutionalité de la loi adoptée par le gouvernement fédéral.

Jusqu'à présent, le Québec est la seule province à avoir contesté la loi en question. Il importera en ce sens de suivre l'issue de ce dossier.

Me Dominic Tremblay
Bureau de Saguenay
Téléphone : 418 545-4580

CAIN LAMARRE
PRÈS POUR ALLER LOIN
MONTRÉAL | CAPITALE-NATIONALE | SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN | ESTRIE | CENTRE-DU-QUÉBEC
BAS-SAINT-LAURENT | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE | CÔTE-NORD | CHAUDIÈRE-APPALACHES | MONTÉRÉGIE
0026604

Petites Annonces

Heures d'affaires : lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

IMMOBILIER VENTE

6684 Chalets à vendre

CHASSE et pêche, Monts-Valin, lac Mirepoix, km 73, habitable à l'année, 1 garage, 3 remises, 120,000 $. Tél.:418-290-5081.

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

CHAMBRES, 3.1/2, 4.1/2, 5.1/2, 6.1/2, semi-meublés ou meublés, près UQAC. Tél.:418-815-3383, 581-306-4503.

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6795 Réparation, rénovation et construction

ARMOIRES cuisine, décapage de meubles. A bon prix. Tél.:418-695-3974, 418-815-2187.

6798 Déneigement

DÉNEIGEMENT de toit, au Saguenay, résidentiel et commercial, par Caouette Const., avec assurance RBQ8231086, 418-590-1212

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

418-542-2060 BIANCÉ, jolie perle noire, légèrement grassette, ouverte d'esprit, reçoit privé.

418 590-8443 Jolie, sensuelle, délicate, Kathia recoit/se déplace 418 590-8443

A FLEUR de peau, Eric et Billy
Tél. : 418 550-0632

AMALENA, Maliba, pulpeuses, reçoivent et se déplacent. Engage. Tél.:418-376-7149.

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie dès 8 h. 7/7. 418 376-1274.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845.

CHICOUTIMI, massage pour homme, Marc reçoit, endroit propre et discret, 581-683-8733

CLOÉ vous offre ses services, Alma, 418-719-8556

DISPO à Alma
MARIA, 30 ans, jeune espagnole, 514 213-8606.

6819 Messages personnels

Jolie grassette Anni, reçoit de 8h à 23 h, 581-654-1273

PATTY belle madame, massage à votre discrétion, reçoit/se déplace. 418-690-2868

pour homme, jeune gars timide, généreux, en partie mobile **581-574-4014**

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(entre 4h et 7h AM)

pour les secteurs suivants
(1 camelot par secteur):

St-Prime, Normandin, Albanel, St-Méthode, Dolbeau, Roberval, Chambord, Lac-Bouchette, Desbiens

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

PRÉPOSÉ(E) aux bénéficiaires pour une RTF. Tél.:418-543-3461.

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
Le Quotidien

Secteur
Rivière-du-Moulin

Revenu d'appoint
très intéressant
pour adulte responsable

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

6834 Offres d'emploi

URGENT!

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
LE QUOTIDIEN/LE PROGRES

CHICOUTIMI
CENTRE-VILLE

Excellent revenu d'appoint!

Contactez Sylvain Roy
418-590-1439

VÉHICULES

6851 Automobiles

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces.
Payons comptant. Permis SAAQ.
Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

CURIO de coin en acajou, comme neuf, 5'et10" de hauteur, 200$. COLLECTION de 80 éléphants de 1" à 18", 350$. Pour info, Yvon : 418 545-4535.





AVIS/APPEL D'OFFRES

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(C.c.Q., art. 795, al. 2)

Prenez avis que **Christiane PINEAULT**, en son vivant domiciliée au 291, rue Rimbaud, appartement 8, Saguenay (Chicoutimi), province de Québec, G7H 7P3 est décédée à Saguenay, le 21 juin 2019. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au 190, rue Racine Est, bureau 300, Saguenay (Chicoutimi), province de Québec, G7H 1R9, en communiquant avec la soussignée au 418-545-4580.

Donné ce 27 janvier 2020 à Saguenay (Chicoutimi).

Me Carol-Ann Pelchat, notaire

Jamais trop d'info

leQuotidien
leProgrès

PAPIER/INTERNET/TABLETTE/MOBILE

PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE - CHEMIN FORTIN

VILLE DE SAINT-FÉLICIEN

N/RÉF. 158150144-300-VR-S-0001-00
SOUMISSION NO 2020-003/P071

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La Ville de Saint-Félicien demande des soumissions dans le cadre du prolongement du réseau d'eau potable sous un segment du chemin Fortin (± 1070 mètres).

Les soumissions devront être reçues physiquement au Service du greffe de la Ville de Saint-Félicien, salle du conseil (3e étage), au 1209, boulevard du Sacré-Cœur à Saint-Félicien (Québec), G8K 2R5, sous enveloppe cachetée portant la mention soumission **2020-003/P071 - PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'EAU POTABLE- CHEMIN FORTIN**, et ce, **au plus tard à 14 heures, le mercredi 26 février 2020**. Les soumissions seront ouvertes publiquement à la salle du conseil (3e étage), immédiatement après la fin de la période du dépôt des soumissions mentionnée ci-devant.

Les entreprises intéressées à présenter une soumission peuvent se procurer une copie des documents d'appel d'offres, selon les tarifs en vigueur du SÉAO ou obtenir des informations supplémentaires en communiquant avec le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO), entre 8 h 30 et 17 h du lundi au vendredi inclusivement :

Téléphone: 1.866.669.7326 (sans frais)
1.514.856.6600

Site Internet : www.seao.ca

Tout retard dans la transmission de la soumission après l'heure, la date limite et l'endroit indiqué pour la présentation de la soumission entraînera automatiquement la non-conformité et le rejet de la soumission.

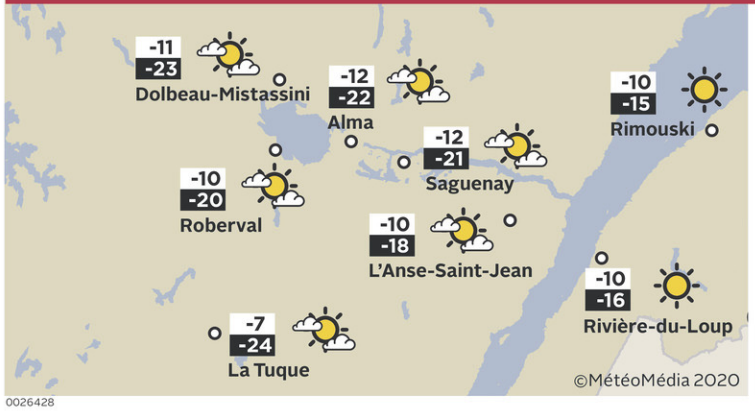
Les soumissionnaires devront se conformer aux instructions des documents de soumission et la Ville de Saint-Félicien ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Fait et signé à Saint-Félicien, ce 23 janvier 2020.

La Greffière
Me Louise Ménard
Avocate

5434071

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -12
Min. -19
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %
Vents légers

Samedi
Max. -7
Min. -15
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

Dimanche
Max. -7
Min. -13
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents légers

Lundi
Max. -4
Min. -9
Neige
Précipitations : 80 %
Vents de l'ouest 29 km/h

0026428

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Soleil	-9	-14
Chibougamau	Variable	-12	-22
Gaspé	Soleil	-7	-14
Gatineau	Variable	-6	-16
Îles-de-la-Mad.	Ave neige	-7	-9
Maniwaki	Variable	-6	-19
Montréal	Beau	-7	-18
Mont-Tremblant	Variable	-5	-18
Québec	Ensoleillé	-8	-17
Rimouski	Soleil	-10	-15
Sept-Îles	Soleil	-8	-14
Sherbrooke	Ensoleillé	-5	-20
Tadoussac	Soleil	-9	-16
Thetford Mines	Soleil	-7	-21
Trois-Rivières	Beau	-8	-19
Val-d'Or	Éclaircies	-9	-17

LE SOLEIL

7h15 — 16h39
Durée du jour : 9h24

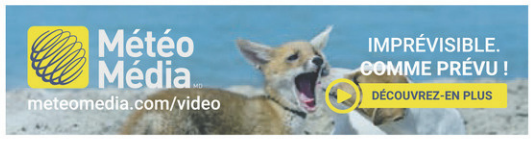
LA LUNE
Lever : 10h03 Coucher : 22h38

01 fév. 09 fév. 15 fév. 23 fév.

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
6h16	4,4	1h09	0,9
12h06	1	6h33	3,9
18h24	4,5	13h18	0,9
		18h50	4

LE VENT
Vents légers



AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (M. JEAN-NOËL)

1926 - 2020





Au Centre hospitalier de l'Enfant-Jésus, le 23 janvier 2020, à l'âge de quatre-vingt-treize ans, est décédé M.Jean-Noël Tremblay, fils de feu Alfred Tremblay et de feu Marie Tremblay.

Bachelier en Théologie, licencié en Droit et spécialiste en linguistique, M. Tremblay a entamé sa carrière comme enseignant au niveau universitaire avant de faire le saut en politique.

D'abord député fédéral de Roberval de 1958 à 1962, il a ensuite été député de Chicoutimi de 1966 à 1973, où il fut ministre des Affaires Culturelles et des Relations interprovinciales entre 1966 et 1970. Il a par la suite agi comme conseiller auprès de la ministre et ensuite gouverneure générale, Mme Jeanne Sauvé, comme conseiller spécial du ministre fédéral des communications, M. Marcel Masse et comme conseiller culturel auprès du maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier.

M. Tremblay était aussi membre de l'Ordre du Canada.

Il laisse dans le deuil plusieurs neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces, notamment Bruno Boivin et ses enfants, Éric, Patricia et Hugues; Claire Boivin, Claude Tremblay et leurs enfants Nicolas, Bruno et Thierri, Jacques Boivin; Fernande Boivin, Gerald Allport et leur fille Marie-Claire.

Il laisse également dans le deuil plusieurs arrière-petits neveux et nièces, entre autres Frédéric, Louis, Simon, Marie-Jeanne, Raphaël, Andréanne, Édouard et Camille ainsi que de nombreux parents et ami(e)s dont ceux de la résidence Déziel où il a passé une grande partie de sa retraite.

Selon ses volontés, Il ne sera pas exposé. Un service religieux sera célébré

le samedi 1er février 2020 à 14 h
en l'église St-Benoît-Abbé, 3420, Rochambeau (face Château Bonne Entente)
Québec

où la famille recevra les condoléances à compter de 13 h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière Notre-Dame-de-Belmont ultérieurement.

La famillle tient à remercier le personnel soignant du 6e étage de la Résidence Cardinal-Vachon pour les bons soins prodigués dans les dernières années de sa vie.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la société Alzheimer de Québec ,1040, avenue Belvédère, bureau 305, Québec, Québec, téléphone : 418 527-4294, courriel : info@societealzheimerdequebec.com
Site web : www.societealzheimerdequebec.com Des formulaires seront disponibles sur place.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Pour renseignements:
Coopérative funéraire des Deux Rives
Téléphone: 418 688-2411 ou 1 888 688-2411 Télécopieur: 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie: ***www.coopfuneraire2rives.com***

AVIS DE DÉCÈS

BÉLANGER (MME GHISLAINE BERGERON)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 23 janvier 2020, à l'âge de 89 ans, Mme Ghislaine Bergeron, épouse de feu M. Léon Bélanger, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Elysées, Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 1er février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le dimanche 2 février 2020 à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel & Fils. Elle était la fille de feu Mme Élyse Nepton et de feu M. Harry Bergeron. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Pauline Bélanger (Yves Duchesne), feu Michel (Lise Bluteau), Laval, Joël (Marlène Gaudreault); ses 6 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Marcel Bergeron (Florence Larouche), feu Jean-Paul (Béatrice), feu Guy (Janine Perrault), feu Jacques (Camile Duchesne), feu Robert (Lucette Morin), Rodolphe (Denise Savard), feu Judith, feu Lucette (feu Oscar Savard), Micheline (feu Denis Brisson). Elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Bélanger, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Ghislaine Bergeron et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils (Dignité) Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BERGERON (M. JEAN-YVES)



Le 28 janvier 2020, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 78 ans, M. Jean-Yves Bergeron, époux de Mme Diane Bouchard, demeurant rue De Vinci, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
3711, rue Cabot
Jonquière (secteur Kénogami)

le jeudi 30 janvier 2020 de 19 h à 22 h et le vendredi 31 janvier 2020 à compter de9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 31 janvier 2020 à 11 h à l'église Ste-Famille. Après les funérailles, le corps de M. Jean-Yves Bergeron sera incinéré et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Il était le fils de feu Mme Gertrude Lavoie et de feu M. Philippe Bergeron. Outre son épouse, Mme Diane Bouchard, il laisse dans le deuil sa soeur Ghislaine Bergeron (feu Jean-Paul Bilodeau); son frère Paul. Il était aussi le frère de: feu Marcel Bergeron (Madeleine Côté), feu Guy (feu Alice Lavoie), feu Maurice (Nicole Paradis). Il laisse également dans le deuil son beau-frère Jacques Bouchard, prêtre ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis. La famille remercie chaleureusement la Dre Caroline Gagné, les médecins ainsi que les membres du personnel de l'Hôpital de Jonquière pour les excellents soins prodigués à M. Jean-Yves Bergeron. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE LA BAIE

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 25 février 2020 à 16 h à la salle polyvalente de la bibliothèque, 1911, 6e Avenue, La Baie, le conseil d'arrondissement de La Baie statuera sur les demandes de dérogation suivantes :

1762 à 1764, avenue du Port, La Baie – DM-4442 (id-14072) demande une dérogation mineure visant à réduire de 0,60 à 0,24 mètre la distance entre le garage détaché et la ligne arrière de terrain afin de régulariser l'implantation du garage détaché situé dans la cour arrière du bâtiment principal sis au 1762 à 1764, avenue du Port, La Baie.

1183, rue Elzear-Boivin, La Baie – DM-4444 (id-14076) demande une dérogation mineure visant la construction d'un garage détaché en cour latérale avec un retrait de 0,19 mètre au lieu de 5,0 mètres par rapport à la façade du bâtiment principal, sans toutefois excéder la façade du bâtiment principal voisin pour la propriété sise au 1183, rue Elzéar-Boivin, La Baie.

3772, chemin Saint-Joseph, La Baie – DM-4446 (id-14073) demande une dérogation mineure visant la réduction de la distance entre la ligne arrière du lot 4 014 134 et l'agrandissement projeté du bâtiment agricole pour la propriété sise au 3772, chemin Saint-Joseph, La Baie. La dérogation mineure est la suivante:

Réduire de 10 à 6,8 mètres, la distance entre la ligne arrière du lot 4 014 134 et l'agrandissement projeté du bâtiment agricole.

3753, chemin Saint-Joseph, La Baie – DM-4454 (id-14107) demande une dérogation mineure visant à permettre la construction d'un garage détaché en cour arrière dont la hauteur totale va excéder de 0,78 mètre la hauteur totale du bâtiment principal sis au 3753, chemin Saint-Joseph, La Baie.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, Qc, G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 30e jour du mois de janvier 2020.

L'assistant-greffier
JEAN CROTEAU

5434315

AVIS DE DÉCÈS

FORTIN (MME CLAIRE)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 25 janvier 2020, à l'âge de 96 ans, Mme Claire Fortin, épouse de feu M. Wellie Blackburn, demeurant à Chicoutimi.

Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu
le samedi 1er février 2020 à 10 h 30
à la chapelle de la cathédrale
Chicoutimi

Elle était la fille de feu Mme Marie Bouchard et de feu M. Wellie Fortin. Elle laisse dans le deuil ses neveux et sa nièce: Denise Fortin (Jean Durocher), feu Gilles (Paulette Tremblay), Guy Brassard (Suzanne Gagné), Roger (Nicole Lalancette), Luc (Hélène Lapointe), feu Pierre (Francine Gagnon), Louis (Mado Girard); les enfants de M. Wellie Blackburn: feu Yvan Blackburn (Camille Fillion), feu Dollard (feu Jeannine Marcotte), Cyr (feu Marthe Picard), feu Raymond (feu Thérèse Marcotte), René (Ghislaine Boucher), feu Kid, feu Pauline (feu Roméo Leclerc), Paulette. Elle laisse également dans le deuil plusieurs parents et amis. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Claire Fortin et partager un souvenir, rendez-vous sur le site
www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils (Dignité) Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

PLOURDE (ARIELLE)



Est décédée subitement à Chicoutimi, le 27 janvier 2020, à l'âge de 3 ans et demi, Arielle Plourde, fille de Mme Annie-Claude Plourde, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 1er février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le dimanche 2 février 2020, le salon sera ouvert à compter de 10 h. Suivra une cérémonie des anges à 13 h à la chapelle Gravel & Fils. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel et Fils. Elle laisse dans le deuil ses parents: Marie-Eve Plourde et Pascal Bérubé; ses frères et sa soeur: Raphaël Plourde, Alexis, Justin et Éloïse Paquet; ses grands-parents: Mme Michelle Bergeron et M. Daniel Michaud ainsi que M. Alain Plourde et Mme Francine Sergerie; sa tante Catherine Plourde (Mathieu Lévesque) et son cousin Scott Lévesque. Elle laisse également dans le deuil parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole du Maillon sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Arielle Plourde et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils (Dignité) Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BLACKBURN (M. GÉRALD)



Le 16 janvier 2020, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 86 ans et 9 mois, M. Gérald Blackburn, époux de feu Mme Madeleine Simard et ami de coeur de Mme Jacqueline Thériault, demeurant à la Villa des Sables de Jonquière, autrefois rue des Pins, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 31 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 1er février 2020 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2020 à 11 h à l'église St-Raphaël. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de M. Gérald Blackburn et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique. Il était le fils de feu Mme Marie-Ange Gravel et de feu M. Thomas-Eugène Blackburn. Il laisse dans le deuil ses enfants: Diane Blackburn (Claude Vaillancourt), Francine (Sylvain Marceau), Michel (Annick Carpentier), Stéphane (Karine Deschênes), Caroline (Vincent Martel). Il était aussi le père de feu Louise Blackburn; le grand-père de: Véronique (Alexandre), Catherine, Stéphanie (Daniel), Bernard (Mélanie), Guillaume (Mélissa), Maude (Sébastien), Michelle (Maxim), Justine, Noémie et Justin; l'arrière-grand-père de: Thomas, Léo, Laurianne, Raphaël, Rose-Marie, François, Vincent et Ève; le frère de: feu Mercédes Blackburn (feu Jean Barleaza), feu Huguette, feu Roger (Marguerite Plourde), feu Laval, Omer (Corinne Noël), feu Claudette, Adolphe (Yvonne Hartigan), feu Bernard (Doris Birman), feu Alain (Monique Belzile); le beau-frère de: feu soeur Palma Simard, Notre-Dame du Bon-Conseil, feu Harold (feu Michèle Girard, Lucille), feu Marcelle (feu Hugues Giard), Jacqueline (feu Stan Winn-Sills), feu Lucienne (Germain Duchesne), feu Solange. Il laisse également dans le deuil les membres de la famille de Mme Jacqueline Thériault ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis. M. Gérald Blackburn a été engagé dans de nombreuses associations tout au long de sa vie. Il a entre autre été aux services du Canada National Express, le directeur de publicité et de la circulation du journal le Réveil, recruteur de la Caisse d'entraide économique, représentant de la Great-West ainsi qu'à la Fondation Universitas de Canada pendant quinze ans pour enfin, prendre sa retraite à 75 ans. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière-Médic. Vous pouvez également consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

BUSSIÈRES (M. ANDRÉ)



Est décédé paisiblement, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 29 janvier 2020, à l'âge de 89 ans et 8 mois, M. André Bussières, époux de Mme Thérèse Doucet, demeurant à Roberval et autrefois de Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Honoré Bussières et de feu Mme Marie-Anne Bélanger. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien

le vendredi 31 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2020 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien et l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

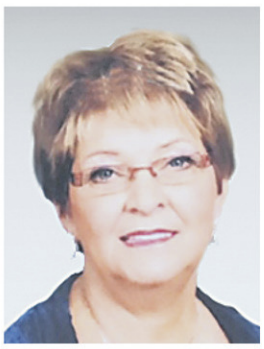
Outre son épouse Mme Thérèse Doucet, il laisse ses enfants: Ghislain (Ghislaine Savard), Claude (Doris Privé), Guylaine (Régis Lapierre), Christine (Régis Larouche) et Sonia (Gilles Boutin); ses petits-enfants: Geneviève, Jessica, Sébastien, Cindy, Marianne, Louis, Mélina et Guillaume ainsi que ses arrière-petits-enfants: Maélys, Laura-Lee, Maja-Jae et Rosalie. Il était le frère de: feu Jean-Marie (feu Alma-Rose Doucet), feu Roland (feu Yvette Naud), feu Fernande (feu Idola Doucet), feu Marie-Claire (soeur Antonienne de Marie), feu Marie-Paule, Isabelle (feu Gérard Vigneault), feu Raymond (Denise Aubé) et feu Julien (Françoise Hénault); le beau-frère de: feu Alma-Rose Doucet (feu Jean-Marie Bussières), feu Angella Doucet (feu Alphonse Gosselin), feu Idola Doucet (feu Fernande Bussières), feu Lydiane Doucet (feu Laurent Gosselin), feu Marielle Doucet (feu Robert Girard), Lucie Doucet (Raynald Bolduc), Jean-Paul Doucet (Diane Rousseau), feu Noëlla Doucet (feu Réal Roy), feu Armandine Doucet (feu Jean-Guy Tremblay) et Jean-Yves Doucet (Louisette Taillon). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 152, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7, (418) 543-8959 et/ou à la Fondation Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval, Québec, G8H 1X2, (418) 275-8121 http://www.havredulacstjean.com/

Maison Marc Leclerc ltée

Pour information : (418) 679-3333, télécopieur : (418) 679-1688
Courriel : mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

BOLDUC (MME CLAUDETTE)



Est décédée, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 28 janvier 2020, à l'âge de 70 ans et 2 mois, Mme Claudette Bolduc, épouse de M. Régis Langevin, demeurant à Roberval. Elle était la fille de feu M. Joseph-Eugène Bolduc et de feu Mme Charlotte Gaudreault. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le jeudi 30 janvier 2020 de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 13 h. Le service funéraire aura lieu le vendredi 31 janvier 2020 à 16 h à la chapelle du Complexe funéraire.

Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium du cimetière de Roberval.

Outre son époux M. Régis Langevin, elle laisse ses filles: Nathalie Vézina et Isabelle Vézina (leur père M. Rodrigue Vézina); ses petits-enfants: Nicolas Dubois, Jérémie Vézina Bouchard et Élizabeth Lavoie. Elle était la soeur de: feu Nicole, Germain (Lisette Otis), Hélène (André Martineau), feu Laval, Sylvie (feu Jocelyn Lepage), feu Johanne et Martin; la belle-soeur de: feu Monique Langevin (feu Roger Gagnon), Nicole Langevin, Bernard Langevin (Nicole Lalancette), André Langevin (Lucienne Laflamme), Germain Langevin (Louisette Gagnon), Guy Langevin et Marcel Langevin (Suzanne Côté). Également, elle laisse ses filleules: Stéphanie Turcotte (Bruno Zuber) et Valérie Bolduc (Samuel Dubois); ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

CORNEAU (MME MICHELINE)



Le 27 janvier 2020, est décédée à la Maison de soins palliatifs du Saguenay, à l'âge de 72 ans, Mme Micheline Corneau, épouse de M. Roger Dallaire, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Rita Bisson et de feu M. Errol Corneau. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 1er février 2020 de 10 h à 15 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 1er février 2020 à 15 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Chicoutimi. Elle a été incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière Sacré-Coeur.

Outre son époux M. Roger Dallaire, Mme Corneau laisse dans le deuil ses enfants: Lina Dallaire (Émanuel Vaillancourt) et Jean-François Dallaire.

Elle était la soeur de: Claude Corneau (Jacqueline Milliard), Renée (Paul Lacombe), Roger, Doris (Roch Fournier), feu Sylvie, Guylaine et Nathalie. Elle était la belle-soeur de: feu Doris Dallaire, Jean-Paul (Denise), Jocelyn (Annita) et feu Michel. Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de la Maison de soins palliatifs du Saguenay pour les bons soins prodigués à Mme Corneau.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Maison de soins palliatifs du Saguenay sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (MME HÉLÈNE PRUNEAULT)



Est décédée dans la sérénité, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 25 janvier 2020, à l'âge de 73 ans et 9 mois, Mme Hélène Pruneault, épouse de M. Roch Bouchard, demeurant à Dolbeau-Mistassini. Elle était la fille de feu M. Lucien Pruneau et de feu Mme Blanche Tremblay. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 31 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 1er février 2020 à 10 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Dolbeau-Mistassini.

Outre son époux M. Roch Bouchard, elle laisse ses enfants: Éric (Nathalie Lavertu), Audrey (Nicolas Maltais) et Julie (Jean-François Bilodeau); ses petits-enfants adorés: Alex et Damarys Bouchard, Simon Dumas, Florence, Élodie et Amélia Maltais, Lauriane Bilodeau. Elle était la soeur de: Roger (Thérèse Beaulieu), France (feu Grégoire Gironne), Micheline (Jean-Yves Imbeault), feu Diane (feu Paul Lalancette), Monique (Jean-Paul Gravel), Vital (Florence Gauthier), Michel (feu Lucie Bouchard), Johanne (feu Yvan Girard), Sylvie (Roger Hudon) et Nancy (Michel Laforest); la belle-fille de: feu M. Lucien Bouchard et de feu Mme Simonne Rousseau; la belle-soeur de: Murielle Bouchard, Arnold Bouchard (Paulette Rousseau), Martial Bouchard (Marthe Fournier), Carole Bouchard (ex-conjoint Jean-Guy Grenier), feu Sylien Bouchard (Aline Néron), Clermont Bouchard (ex-conjointe Louise Robitaille, Francine Vincent), Jasmin Bouchard (Nicole Bouchard), Jasmine Bouchard (ex-conjoint Clément Bouchard), Sylvie Bouchard (Michel Robitaille) et Yolaine Bouchard (Clément Fontaine). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Un remerciement spécial à tout le personnel du CLSC et de l'Hôpital de Dolbeau-Mistassini pour tous les bons soins prodigués et l'attention portée à mon épouse et notre mère. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

DESBIENS (M. MICHEL)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 24 janvier 2020, à l'âge de 72 ans et 7 mois. M. Michel Desbiens, époux de Mme Murielle Bouchard, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Elysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le vendredi 31 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le samedi 1er février 2020, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Suivra la célébration de la Parole à 10 h 30 à la chapelle Gravel et Fils

Il était le fils de feu M. Dollard Desbiens et de feu dame Donalda Duval. Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Murielle Bouchard, ses enfants: Éric Desbiens (Nathalie Boivin), Annie (Stéphane Corbin), Chantale (Michel Boivin); ses petits-enfants: Frédérique Desbiens (Simon Gagnon) et Simon, Sophie Boivin (Félix Olmedo-Lavoie) et Léonie, Clara Corbin. Il était le frère de: feu Benoît Desbiens (Louise McLean), Gabrielle (feu Yvon Gagnon). Il était le beau-frère de: Huguette Bouchard (feu Jean-Yves Dumais), Judith (feu Roméo Bouchard), Gaétane (Jean Boucher), feu Liliane (Claude Beauseigle), feu Raynald (feu Micheline Jean), Gilles (feu Claudette Fortin, Marguerite Lapointe), René (Madeleine Girard), feu Lisette (feu Germain Lépine), Denise (feu Claude Fortin, Raymond Villeneuve), Alain (Lisette Tremblay), Richard (feu Viviane Tremblay, Thérèse Tremblay), Marthe (feu Réjean Savard), Doris (Luc Lavoie), Daniel (Josette Villeneuve). Il laisse également dans le deuil ses filleules: Karine Lavoie et Linda Fortin ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille remercie le personnel des soins intensifs de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins prodigués à M. Desbiens. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Michel Desbiens et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. PAUL)



Le 26 janvier 2020, est décédé au Centre d'hébergement St-François, à l'âge de 87 ans et 10 mois, M. Paul Girard, époux de dame Georgette Verville, demeurant à Chicoutimi secteur nord. Il était le fils de feu Mme Cécile Lecompte et de feu M. Joseph Girard.

La famille se rassemblera en intimité pour rendre un hommage à M. Girard. La crémation a eu lieu au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard.

Outre son épouse, Mme Georgette Verville, il laisse dans le deuil ses enfants: Patrica Girard (Jean-Paul Simard), Michel (Johane Sorensen) et Nathalie (Éric Boily); ses petits-enfants: Audrey, Maxime, feu Jessy et Nadia et 3 arrière-petits-enfants: Mayva, Edouard et Arnaud.

Il était le frère de: feu Desneige Girard (feu Wilfrid Verville), Alma (feu Roland Marceau), feu Maurice (Colette Beaudet), feu Estelle (Lauréat Imbeault), feu Arthur (Gaétane Coulombe) et Mariette (André Boudreault). Il était le beau-frère de: feu Marguerite Verville (feu Marcel Lamarche), Aurore (feu Adrien Lajoie), feu Gisèle (feu Laurent Violette), Fleurette (feu Richard Boivin) et feu Rock (feu Genny). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier la Dre Liza Brassard, le personnel des départements A4 et B4 de l'Hôpital de Chicoutimi et le personnel du Centre d'hébergement St-François de Chicoutimi pour la qualité des soins prodigués à M. Paul Girard.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société Alzheimer du Saguenay-Lac-St-Jean sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

HÉBERT (MME PIERRETTE MARINOFF)



Le 26 janvier 2020, est décédée au Centre d'hébergement Des Chênes, à l'âge de 86 ans et 2 mois, Mme Pierrette Marinoff (Hébert), épouse de feu M. Édouard Hébert, demeurant au Centre d'hébergement Des Chênes, Jonquière, autrefois rue Wholer, Arvida. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le vendredi 31 janvier 2020 de 19 h à 22 h et le samedi 1er février 2020 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2020 à 14 h à l'église Ste-Thérèse. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Pierrette Marinoff et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida.

Elle était la fille de feu Mme Anne-Marie Tremblay et de feu M. William Marinoff.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: France Hébert, Daniel (Annick Laflamme), Denis, Guylaine (Garry Archer), Michel, Louis; ses petits-enfants: Sylvain (Sylvie), Shirley (Pascal), Mylène (François), Laurie, Rosalie, Audrey, Josée, Dave (Caroline); ses arrière-petits-enfants: Audrey, Anabelle, Laurieanne, Mathilde, Charles, William, Wayne.

Elle laisse également dans le deuil les membres des familles Marinoff et Hébert ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur du Fonds de dotation Santé Jonquière dédiés au Centre d'hébergement Des Chênes. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GIRARD (M. RENÉ)



Le 27 janvier 2020, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, à l'âge de 78 ans, M. René Girard, fils de feu M. Armand Girard et de feu Mme Cécile Poirier, demeurant à Normandin.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis au

Funérarium Marcel Dion
1140, av. de l'Église
Normandin

Les heures d'accueil sont le vendredi 31 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, le samedi 1er février 2020 de 9 h à 10 h 30.

Les funérailles de M. René Girard seront célébrées le samedi 1er février 2020 à 10 h 30 à l'église St-Cyrille de Normandin et l'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Normandin.

M. René Girard laisse dans le deuil ses frères et sa soeur: feu Jean-Pierre (Paulette Cloutier (Régis Tremblay)), feu Pierrette (feu Réal Roy), Gilles et Laval.

Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Il était au service de la garde paroissiale de Normandin depuis plus de 40 ans.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boul. Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini, G8L 2R5 et site internet: www.fondationcentremariachapdelaine.ca Une personne bénévole sera sur place afin de les recueillir.

MAISON FUNÉRAIRE Marcel Dion

Pour informations: (418) 274-2936, télécopieur: (418) 274-4023
Courriel: marceldion@bellnet.ca - Site internet: www.hebertetfils.com
Direction funéraire: Maison funéraire Marcel Dion Inc. de Normandin.
(Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

LAFLAMME (M. JEAN)



À l'Hôpital de Chicoutimi, le 18 janvier 2020, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Jean Laflamme, homme d'affaires bien connu pour son implication dans le développement de la région. Il était l'époux de feu Mme Solange Santerre. Né à Chicoutimi le 17 mai 1932, il était le fils de feu Mme Alida-Marie Tremblay et de feu M. Joseph-Henri Laflamme. Il demeurait à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis le vendredi 31 janvier 2020 de 18 h 30 à 21 h à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin
Chicoutimi

Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2020 à 14 h à la cathédrale de Chicoutimi. La famille recevra les condoléances à la cathédrale 1 h avant la cérémonie.

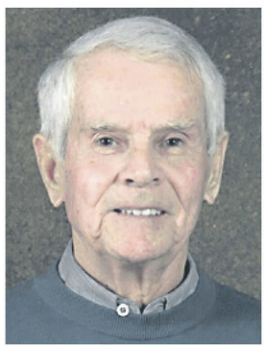
Il laisse dans le deuil ses enfants: Michel Laflamme (Paula Vaillancourt), Marie-Andrée (Serge Massicotte) et Hélène; ses soeurs: Monique Laflamme (feu Paul Fortin) et Céline Laflamme (feu Nicholas Vydykhan); ses petits-enfants qu'il chérissait tant: Jean-Simon et Andréanne Massicotte, Alexandre et Pierre-Michel Laflamme, Félix et Charlotte Biot. Il était aussi le frère de feu Madeleine Laflamme (feu Pierre-Paul Wauthier), feu Marthe Laflamme (feu Georges Gallagher), feu Judith Laflamme (feu Laurent Tremblay), feu Raymonde Laflamme (feu Philippe Tremblay), feu André Laflamme (feu Rachel Pedneault), feu Claude Laflamme (Huguette Pedneault), feu Thérèse Laflamme (feu Maurice Asselin). Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Santerre ainsi que des neveux et nièces et de très nombreux amis. La famille tient à remercier le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi et plus particulièrement le personnel du secteur D2 pour les bons soins prodigués et la grande humanité dont ils ont fait preuve. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital de Chicoutimi à l'adresse suivante: www.fondationdemavie.qc.ca Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Jean Laflamme et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

GOBEIL (M. CLAUDE)



Le 11 janvier 2020, est décédé à Alma, à l'âge de 83 ans, M. Claude Gobeil, époux de dame Rita Mérette, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Joseph Gobeil et de feu dame Juliette Boily. Après de nombreuses années à travailler à Postes Canada, puis par la suite à pratiquer de nombreuses activités, telles que le vélo, le ski, la raquette et le bénévolat, Claude a décidé de se reposer éternellement… La famille recevra les condoléances le vendredi 31 janvier 2020 de 19 h à 22 h et le samedi 1er février 2020 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2020 à 10 h 30 à l'église St-Joseph d'Alma. M. Gobeil a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Outre sa tendre épouse dame Rita Mérette, il laisse dans le deuil son fils Alain (Judith) et ses petits-enfants adorés: Simon, Sarah et Philippe. Il était le frère de: Colette Gobeil (feu Charles-Henri Desmeules), feu Guy, feu Gisèle (feu James Mc Grath), feu Marie-Paule (feu Edmond Harvey), feu Solange (feu Paul Jauvin), feu Roger (feu Marie Cloutier), feu Yvan, feu Yvette (feu Carol D'Amours) feu Laurent et Carmen (feu Roger Gauthier, Guy D'Anjou). Il était le beau-frère de: feu Maurice Mérette (feu Germaine Laferrière), feu Julianna (Albert Villeneuve), Ghislaine (Jean-Marie Gaudreault), feu Guy (Marcelle Guay), feu André (feu Yvette Blier), Julienne (feu Léonce Gagnon), Monique (feu Paul Groulx), Michel (Josée Cloutier), Huguette (feu Jean Gagnon), Robert (Aline Tremblay), Bernard (Claudette Wilmot), Germain (Pâquerette L'Espérance) et Pierre (Louise Therrien). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Pour les dons, donnez du temps à ceux que vous aimez et prenez le temps de leur dire « je t'aime ».

Pour rendre hommage à M. Claude Gobeil, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

LAPOINTE (MME THÉRÈSE BOISVERT)



Est décédée, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Dolbeau-Mistassini, le 23 janvier 2020, à l'âge de 89 ans et 10 mois, Mme Thérèse Boisvert, épouse de feu M. Eugène Lapointe, demeurant à Saint-Edmond-les-Plaines. Elle était la fille de feu M. Anthyme Boisvert et de feu Mme Jeannette Lapointe. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le vendredi 31 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le samedi 1er février 2020 à 14 h 30 à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire de Dolbeau-Mistassini et les cendres seront déposées au cimetière de Saint-Edmond-les-Plaines à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: feu Bertrand (Micheline Bernard), Jean-Marc (Diane Bernard), Paul (Line Frigon), Jacynthe (Laurent Guay) et Johanne (Jean-Réal Lalancette); ses petits-enfants: Julie, Jacky, Dany, Éric et Sabrina Lapointe, Jennyfer, Christian et Marie-Pierre Guay, Pierre-Marc et Catherine Lalancette ainsi que ses 19 arrière-petits-enfants.

Elle était la soeur de: feu Benoît (feu Amanda Darveau), feu Louisette (feu Adjutor Darveau), feu Raymond (Thérèse Bouchard, grande amie) et feu Louis-Georges; la belle-soeur de: feu Armand Lapointe (Éliette Darveau), Albert Lapointe (feu Annette Dion), l'abbé Henri-Paul Lapointe, Laurette Lapointe (feu Ludger Caouette), l'abbé René Lapointe, Jeannette Lapointe (feu Joseph-Henri Caouette) et soeur Lucienne Lapointe (Notre-Dame du Bon-Conseil).

Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre Maria-Chapdelaine, 2000, boulevard Sacré-Coeur, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2K5, (418) 276-1234, poste 4254.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

LAROUCHE (Mme Claire Dubé)



Le 24 janvier 2020, entourée de ses 9 enfants, est décédée au Centre d'accueil Marcelle Ferron de Brossard, à l'âge de 96 ans, Mme Claire Dubé, autrefois de Chicoutimi. Elle était l'épouse de feu Dr Dollard Larouche, la fille de feu Mme Yvonne Lapointe et de feu M. Arsène Dubé. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 31 janvier 2020 de 19 h à 22 h et le samedi 1er février 2020 de 9 h à 10 h 45 à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Chicoutimi
520, boul. Saguenay Est, Chicoutimi, G7H 1L2

Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2020 à 11 h à l'église Sacré-Coeur. Elle sera inhumée au cimetière St-François-Xavier à une date ultérieure. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Hélène Larouche (Robert Lee), Agathe (Richard Brabant), Céline (feu Bernard Terrettaz), Louis (Johanne Villeneuve), Bruno, Marie-Dominique (Natalie Catherine Piché), Pierre (Kathleen Tremblay), Yves (Linda Larouche) et Paul (Pauline Lapointe); ses petits-enfants: Éric Dufour (Linda Lavigne), Pascale Dufour (Patrick Germain), Maxime Terrettaz (Bridgett Rousselle), Julien Terrettaz (Camille Cistac), Simon Larouche (Hope Couture), Mathieu Larouche, Léo Larouche (Audrey Noël), Patricia Larouche, Félix-Antoine Larouche (Geneviève Gauthier), Albert-Dominic Larouche (Elisabeth Barassin), Jean-Fabien Larouche, Olivier Larouche (Josy-Anne Dubé) et Catherine Larouche (Alexandre Lefebvre); ses arrière-petits-enfants: Thomas, Nicolas, Edouard, Théodore, Charles, Clémence, William et Léandre. Elle était la soeur de: feu Rita (feu Raoul Bilodeau), feu Paula (feu Vincent Blackburn), feu Rémi (feu Rachel Martel), feu Gabriel (feu Solange Imbeault), feu Amable (feu Gertrude), feu Jean-Eudes (Blandine Simard) et feu Camille (feu Joseph Corneau). Elle était la belle-soeur de: feu Osias Larouche (feu Élise Picard), feu Blanche (feu Aimé Gauthier), feu Henri (feu Thérèse Caron), feu père Simon (eudiste), feu frère Marius (Mariste), feu Marcel (feu Géraldine Roberge), feu Jeanne-D'Arc (feu Alphonse Turcotte), feu Cécile (feu Lucien Harvey), feu Françoise (feu Charles-Henri Boulianne) et feu Solange (feu Joseph Bonneau). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s. La famille tient à remercier tout le personnel du Centre d'accueil Marcelle Ferron pour les bons soins prodigués à Mme Dubé. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-5202, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

POTVIN (M. Gervais)



Le 24 janvier 2020, est décédé entouré de l'amour des siens, à Chicoutimi, à l'âge de 64 ans, M. Gervais Potvin, époux de Mme Monique Simard, demeurant à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Il était le fils de feu M. Armand Potvin et de feu dame Yvette Villeneuve. La famille recevra les condoléances le vendredi 31 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 1er février 2020 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
410, rue Turgeon
Hébertville

Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2020 à 10 h 30 à l'église Ste-Croix de Lac-à-la-Croix. M. Potvin sera inhumé au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Outre son épouse Mme Monique Simard, il laisse dans le deuil ses fils: Pierre-Luc (Kathya Bélanger), feu Maxime, Marc-Éric (Érika Fleury) ainsi que ses petits-enfants adorés: Brenda Lee, Julia et Alexis à venir; ses frères et soeurs: Pierre-Paul (Rachelle Labonté), Diane (Lionel Lavoie), Julienne (Régis Duchesne), Jacques, Martin, Angéline (Bernard Maltais), Bruno (Lucie Boily), Maryse (Gilles Dufour) ainsi que son cousin Jocelyn Ouellet; sa belle-mère dame Églantine Larouche (feu M. Eugène Simard); sa belle-soeur Jeanne Simard (Yvan Guérin) et ses filleules bien-aimées: Valérie Potvin et Joanie Guérin. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec et de l'AVC, 4715, avenue des Replats, bureau 261, Québec, G2L 1B8. Une personne bénévole sera présente salon avec de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Gervais Potvin, visitez le site www.residencefunérairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

LAVOIE (M. Alonzo)



Le 28 janvier 2020, est décédé son domicile, à l'âge de 84 ans et 8 mois, M. Alonzo Lavoie, époux de feu Mme Rachel Perron, demeurant à St-Honoré. Il était le fils de feu Mme Aline Tremblay et de feu M. Patrick Lavoie. La famille accueillera les parents et ami(e)s le dimanche 2 février 2020 de 13 h à 16 h, à

l'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Rive-Nord (Ste-Claire)
345, rue St-Armand, Chicoutimi, G7G 5B1

Une célébration de la Parole aura lieu le dimanche 2 février 2020 à 16 h à la chapelle de la 5e Saison, Complexe funéraire Ste-Claire. Il a été incinéré au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront inhumées au cimetière de Saint-Honoré.

Il laisse dans le deuil ses enfants: feu Jean-Luc Lavoie, Cindy Bouchard-Lavoie et Mathieu Bouchard-Lavoie (Sarah Ecrement).

Il était le frère de: feu Léo Lavoie (feu Ginette Martin), René (Fortunate Gagnon), feu Paul-Henri, Rose-Aimée (feu Raymond Lavoie), Patricia (feu Réginald Rioux), Hélène (feu Ghislain Brassard), Yvon (feu Estelle Samuel) et Lucie (feu Jean-Guy Marrier). Il était le beau-frère de: feu Rosaire Perron (feu Jacqueline Charron), feu Marie-Reine (feu Jena-Roch Jobin), Raymond (Claudette Gagnon), Annette (feu Raymond Harvey), feu Jean-Victor (feu Gisèle Guy), Claire (Raymond Angers), Marthe (feu André Laberge) et Christianne (Roger Savard).

Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de l'ADHIS sera présente au salon afin de les recueillir.

ALLIANCE FUNÉRAIRE DU ROYAUME

Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

POUDRIER (Mme Colette)



Le 25 janvier 2020, est décédée à Alma, à l'âge de 90 ans et 1 mois, Mme Colette Poudrier, épouse de feu M. Roland Bouchard, demeurant à Alma. Elle était la fille de feu M. Apollinaire Poudrier et de feu dame Marie-Anne Fradette. La famille recevra les condoléances le vendredi 31 janvier 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 1er février 2020 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 1er février 2020 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. Mme Poudrier sera confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au cimetière d'Alma (secteur St-Sacrement), à une date ultérieure.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gaétan (Guylaine Ouellet), Carole (André Savard), feu Francine (Joseph Savard), Gilles (Hélène Houle), Johanne (Steeve Ouellet), Marcel (Suzanne Bouchard) et Robin (Johanne Gagnon) ainsi que ses 16 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Paul Poudrier (Lydianne Boudreault), feu Jeanne-D'arc, feu Maurice (feu Noëlla Villeneuve), feu Aurore, Marie-Paule (feu Ernest Lessard, feu Gilles Tremblay), feu Normand, feu Marguerite (feu Antonio Gauthier), feu Nicol (Thérèse Perron), Robert (Norma Rouleau), feu Jules, Marie, feu Jean-Marie et Gisèle. Elle était la belle-soeur de: Germaine (Amable Côté), Marie-Claire (feu Paul-Émile Fillion), René (Ève Fortin), Denise (feu Maurice Tremblay), Jean-Marie (Solange Duchesne), Yvonne (Jean-Rock Larouche), Léo (Claudette Larouche), Gérard (Solange Guay), Robert, Réal (Yolande Levesque), Madeleine (feu Réal Morissette), Clémence (Émilien Tremblay), feu Diane et Annette (Michel Maltais). Elle laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis. La famille tient à remercier le Dr Bruno Veillette et le personnel du CHSLD pour la qualité des soins prodigués à Mme Poudrier. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à Soli-Can Lac St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, G8C 1H8. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Colette Poudrier, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

OUELLET (M. Jean-René)



Le 28 janvier 2020, est décédé au Jardin de MesAnges, à l'âge de 89 ans et 10 mois, M. Jean-René Ouellet, époux de feu Mme Estelle Villeneuve, fils de feu M. Wilfrid Ouellet et de feu Mme Théodora Fortin. Il demeurait à Alma. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité
620, boul. Dequen Nord
Alma

à compter du dimanche 2 février 2020 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le lundi 3 février 2020, jour des funérailles, le salon ouvrira à 9 h. Les funérailles auront lieu le lundi 3 février 2020 à 10 h 30 à l'église St-Joseph et les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière St-Joseph.

Il laisse dans le deuil ses enfants: feu Mario (Ginette Gauthier), Christian (Hughette Lajoie), Fabienne (Aurel Marcil), Nathalie (Guy Desbiens); ses petits-enfants: Patrice Ouellet (Élisabeth Morel), Andréane Ouellet (Rémi Bertrand), Isabelle Ouellet (Michaël Maltais), Stéphanie Ouellet (Jean-Denis Langevin), Jean-Philip Ouellet (Taïna Rioux-Maltais), Danya Ouellet (Pierre Maltais), Michel-Alexandre Ouellet, Pier-Christian Barbeau (Mélissa Brisson), François-Xavier Desbiens (Bianca Piquette) et Étienne Desbiens (Karol-Ann Côté); ses 10 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Wilbrod (feu Marcelle Renaud), feu Paul-Armand (feu Marie-Ange Côté), feu Éliana (feu Jean-Baptiste Côté), feu Lauréat (feu Cécile Tremblay), feu soeur Marie-Jeanne, feu Ulysse (feu Marie-Ange Pilote), feu Edmour (feu Anne-Marie Naud), feu Louis-Georges (feu Germaine Gaudreault), feu Raymond (feu Monique Boily), feu Joseph-Henri (feu Mariette Plourde) et feu soeur Jeanne-Mance; le beau-frère de: feu Lauréat Villeneuve (feu Bertha Côté), feu Jeanne-D'Arc (feu Armand Poirier), feu Roséma (feu Paul Maltais), feu Éléna (feu Adrien Gauthier), feu Gisèle (feu Lucien Gauthier), feu Thomas-Louis (feu Jeannine Tremblay), feu Paula (feu Robert Croft), feu Thérèse, feu Jacqueline, feu Maude (feu Raymond Croft) et Brigitte (feu Michel De la Sablonnière). Il laisse également ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. M. Jean-René Ouellet a été co-fondateur de Mobilier Jeannois inc. Merci au Dre Suzanne Tremblay ainsi qu'au personnel du Jardin de MesAnges pour les bons soins prodigués. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire don à Soli-Can Lac-St-Jean Est, 1540, boulevard Auger Ouest, Alma, QC G8C 1H8 Tél.: (418) 662-8306, http://solican.org Une personne bénévole sera présente au salon pour recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Jean-René Ouellet et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.complexefunéraireberubeetfils.com

Bérubé&fils Dignité COMPLEXE FUNÉRAIRE

Direction funéraire: Complexe funéraire Bérubé & Fils, Réseau Dignité.
Pour information: (418) 662-6576, télécopieur: (418) 662-3132
Courriel: info@berubeetfils.com
Site internet: www.complexefunéraireberubeetfils.com

AVIS DE DÉCÈS

RENAUD (M. Gérard)



Le 28 janvier 2020, est décédé à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 72 ans, M. Gérard Renaud, fils de feu M. René Renaud et de feu Mme Dorilda Boudreault. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
2033, rue Ste-Famille
Jonquière (secteur Kénogami)

Les heures d'accueil sont: le dimanche 2 février 2020 de 13 h à 15 h. Une cérémonie d'adieu suivra à 15 h à la chapelle de la maison funéraire. M. Renaud a été incinéré et les cendres seront déposées à une date ultérieure au cimetière de Jonquière.

Il était le père de feu Martin Renaud. Il laisse dans le deuil ses enfants: Chantale Renaud, Lyn Renaud, Josée Renaud, Dany, Gabrielle Simard ainsi que leur conjoint respectif; ses petits-enfants: Claude, Yan, Jessica, Enrico, Ricardo, Sergio, Charlotte et Juliette; ses arrière-petits-enfants: Aleck, Dereck et Jordan; son frère et ses soeurs: Clary Renaud (Louise), Viviane Renaud (Réjean) et Diane Renaud. Il était aussi le frère de feu Yves Renaud (Anita).

Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de la Fondation Diabète Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Renaud et partager un souvenir, visitez notre site au

www.dignitymemorial.com/fr-ca

Nault & Caron Dignité Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.dignitymemorial.com/fr-ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS



ROY (M. MARIO)

Le 27 janvier 2020, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Jonquière, à l'âge de 74 ans et 5 mois, M. Mario Roy, fils de feu Mme Georgette Brassard et de feu M. Léon Roy, demeurant à Jonquière. La famille accueillera les parents et amis à la maison funéraire

Nault et Caron, Réseau Dignité
3970, rue de la Fabrique
Jonquière

Les heures d'accueil sont: le samedi 1er février 2020 de 14 h à 16 h. Une célébration de la Parole suivra à 16 h à la chapelle de la maison funéraire. Outre sa conjointe Mme Jacynthe Tremblay, il laisse dans le deuil ses enfants: Stéphane Roy, Guy et Caroline; les enfants de sa conjointe: Frédéric Poirier et Nancy ainsi que plusieurs petits-enfants; ses soeurs: Maude Roy (feu Marcel Paquet), Lise (feu Marcel Lauzon), Nicole (Serge Levasseur), Claudette (Pierre Michaud), Line (Firmin Côté) et Sylvie. Il laisse également plusieurs beaux-frères et belles-soeurs de la famille Tremblay, de nombreux neveux, nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent une personne bénévole de Diabète Saguenay sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Roy et partager un souvenir, visitez notre site au www.dignitymemorial.com/fr-ca

Nault & Caron Dignité Maison funéraire

Pour information, téléphonez au (418) 542-2626, télécopieur: (418) 542-6051
Courriel: info@naultetcaron.com
Site internet: www.dignitymemorial.com/fr-ca
Direction funéraire: Maison funéraire Nault & Caron, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS



TREMBLAY (M. CHRISTIAN)

Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 22 janvier 2020, à l'âge de 57 ans, M. Christian Tremblay, fils de feu Mme Jeanne D'Arc Dufresne et de feu M. Marcel Tremblay, demeurant à Chicoutimi. Selon sa volonté, il ne sera pas exposé. Une célébration de la Parole aura lieu

le vendredi 31 janvier 2020 à 13 h
à la chapelle Gravel & Fils
825, rue Bégin, coin des Champs-Elysées, Chicoutimi

Il laisse dans le deuil sa soeur Manon Tremblay (Frédéric Bonjean). Il était aussi le frère de feu René Tremblay. Il laisse également dans le deuil ses oncles et tantes de la famille Dufresne: Thérèse Dufresne (feu Jacques Villeneuve), Jacques (Maude Pedneault), Gilles (Alma Pedneault), feu Raymond (Étiennette Tremblay), Rodrigue (Claudette Côté), Rollande, Madeleine (feu Come Gagnon), Murielle (feu Robert Daigle), Claude, Roger, Martine (Richard Gagnon); ses oncles et tantes de la famille Tremblay: feu Lucien Tremblay (feu Estelle Gagnon), feu Yvan (Cécile), feu Olivette, feu Robert (feu Gilberte Boudreault). Il laisse également dans le deuil plusieurs parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, faire parvenir vos dons à la Fondation de la dystrophie musculaire, 2230, rue de l'Hôpital, C.P. 15, Jonquière, G7X 7X2. Pour démontrer votre soutien à la famille de M. Tremblay et partager un souvenir, rendez-vous sur le site www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS



RICHARD (MME CÉCILE)

Le 26 janvier 2020, est décédée à Alma, à l'âge de 98 ans et 2 mois, Mme Cécile Richard, épouse de feu M. Raymond Lapointe, demeurant à Alma. Elle était la fille de feu M. Joseph Richard et de feu dame Laurette Coulombe. La famille recevra les condoléances le vendredi 31 janvier 2020 à compter de 13 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le vendredi 31 janvier 2020 à 16 h 30 à la chapelle Marc Richard de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. Mme Richard a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées ultérieurement au cimetière d'Alma (secteur St-Joseph).

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Michel (Arlette Duchesne), Louis (Louise Lachance), Lucie et Isabelle; ses petits-enfants: Nadia, David, Sophie (Yves), Maxime et Hélène ainsi que ses arrière-petits-enfants: Syany, Léia, Jorane, Charly, Emery et Grégoire. Elle était la soeur de: feu Françoise Richard (feu Léopold Gervais), feu Raymond (feu Thérèse Richard), feu Hélène (feu Paul-Henri Fortin), feu Marie-Paule (feu Gérard Morin), feu Claire (Jules Simard, Florence Bédard), feu soeur Fabiola, Aline (feu Albany Fortin), Rita (Gérard Bolduc) et Bernadette (feu Léo Pelletier). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Lapointe ainsi que ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du 5e étage de l'Hôtel-Dieu d'Alma pour les bons soins prodigués à Mme Richard.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Cécile Richard, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



TOURNOI MIDGET DE DOLBEAU-MISTASSINI

Le nombre insuffisant d'inscriptions a raison de la 59e édition

Il y aura un vide dans le petit monde des tournois de hockey mineur au Lac-Saint-Jean. En raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions, l'organisation du Tournoi midget de Dolbeau-Mistassini a été forcée d'annuler la 59e édition, prévue au milieu du mois de février.

La décision, d'abord rapportée par le *Nouvelles Hebdo*, a été prise la semaine dernière. Les classes BB, A et B étaient difficiles à combler, de sorte qu'il était devenu impossible d'élaborer un horaire complet. Registraire au hockey mineur du Lac-Saint-Jean Nord et au tournoi midget, Susie Proulx a expliqué que la situation devenait de plus en plus difficile d'attirer un nombre suffisant d'équipes, notamment en région.

Plusieurs autres événements vivent le même genre de problème, a fait remarquer Susie Proulx.

Par exemple, uniquement au sein du hockey mineur du Lac-Saint-Jean Nord, on compte deux équipes midget, soit une dans le BB et une autre dans le B.

« Le hockey scolaire est devenu une option intéressante pour les jeunes et leurs parents, d'autant plus que rendu au calibre midget, c'est de plus en plus dispendieux de pratiquer ce sport, a convenu Mme Proulx. Les équipes décident alors de limiter le nombre de tournois auxquelles elles participent. »

RETOUR EN 2021

L'organisation regarde la possibilité d'accueillir des équipes de catégorie bantam et junior, en plus du midget, afin d'attirer davantage de hockeyeurs, ce qui permettrait de créer un événement rentable.

« On est l'un des plus vieux tournois de hockey mineur au Québec, donc c'est certain qu'on trouve ça triste de devoir annuler l'édition de cette année », a exprimé Susie Proulx, assurant du même coup que l'événement sera de retour en 2021.

« Ça, c'est sûr », a-t-elle laissé tomber.

Le Tournoi midget de Dolbeau-Mistassini est l'une des activités de financement du hockey mineur.

Son annulation pourrait malheureusement marquer une hausse du coût d'inscription chez les jeunes hockeyeurs pour la prochaine saison. **JONATHAN HUDON**

EN BREF

Les Élites en action jeudi soir

Pour une rare fois, les Élites de Jonquière seront en action devant leurs partisans un jeudi soir, en recevant la visite des Estacades de Trois-Rivières, pour une deuxième fois en cinq jours. La rencontre devait avoir lieu plus tôt en janvier, mais elle avait été reportée en raison des mauvaises conditions climatiques. Pour l'occasion, les élèves et le personnel de l'École polyvalente Arvida seront admis gratuitement. Seulement deux points séparent les Élites (56) des Estacades (54) au classement.

Boxe : une chance de médaille pour Camélia

La boxeuse Camélia Dallaire aura la chance de remporter une médaille, vendredi soir, en Ontario, dans le cadre de la Brampton Cup. L'Almatoise de 14 ans s'est inscrite il y a environ deux semaines et elle a finalement trouvé une adversaire chez les 101 livres. Puisqu'elles sont seulement deux, les pugilistes se battront donc directement en finale. Camélia, qui revendique une fiche intacte de deux victoires, quitte jeudi en compagnie de son père et entraîneur, Maxime Dallaire. Deux athlètes du Club de boxe de Chicoutimi seront également du voyage, soit Tristan Fortin et Lucas Roy. **JONATHAN HUDON**

Soccer : Christine Sinclair efface le record d'Abby Wambach

EDINBURG, Texas — La Canadienne Christine Sinclair a écrit une nouvelle page de l'histoire du soccer féminin mercredi en marquant les 184e et 185e buts de sa carrière, pour ainsi devancer l'Américaine Abby Wambach au premier rang du classement de tous les temps à ce chapitre. Sinclair a réalisé l'exploit contre Saint-Kitts-et-Nevis à mi-chemin de la première demie du premier match du tournoi de qualification de la Concacaf en vue des Jeux olympiques de Tokyo, cet été. Le but historique a été inscrit à 23e minute, alors que Sinclair, laissée seule, a touché la cible à la suite d'une passe d'Adriana Leon. Elle avait égalé le record de Wambach à la septième minute sur un tir de pénalité. Sinclair a quitté le match pendant la 47e minute alors que le Canada détenait une avance de 7-0. Âgée de 36 ans, l'athlète de Burnaby, en Colombie-Britannique, disputait le 290e match de sa carrière pour le Canada. Wambach, qui a pris sa retraite en 2015, a eu besoin de 255 parties pour marquer ses 184 buts. Wambach a félicité Sinclair sur son compte Twitter. **PRESSE CANADIENNE**

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	51	29	10	5	7	29	169	135	70	17-2-4-5	12-8-1-2	5-3-1-1	G-1
Tampa Bay	49	29	15	5	0	27	177	140	63	15-7-2-0	14-8-3-0	7-2-1-0	P-1
Floride	49	28	16	2	3	25	183	163	61	16-8-2-0	12-8-0-3	8-2-0-0	G-6

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	50	34	11	3	2	31	181	146	73	15-5-2-2	19-6-1-0	7-3-0-0	G-4
Pittsburgh	50	31	14	5	0	28	168	136	67	18-5-3-0	13-9-2-0	7-3-0-0	P-1
N.Y. Islanders	49	29	15	3	2	26	143	132	63	15-7-2-1	14-8-1-1	4-4-1-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Columbus	51	27	16	6	2	27	138	130	62	16-9-1-1	11-7-5-1	8-2-0-0	G-6
Caroline	50	29	18	3	0	26	159	132	61	17-8-1-0	12-10-2-0	5-4-1-0	G-2
Philadelphie	50	27	17	1	5	22	158	150	60	17-4-0-4	10-13-1-1	5-4-1-0	G-2
Toronto	50	26	17	3	4	25	181	167	59	12-6-3-4	14-11-0-0	5-3-0-2	G-1
Buffalo	50	22	21	6	1	21	147	157	51	14-7-2-1	8-14-4-0	5-5-0-0	P-2
Montréal	51	22	22	6	1	19	157	161	51	10-13-4-0	12-9-2-1	4-5-1-0	P-1
N.Y. Rangers	48	23	21	2	2	23	158	159	50	13-10-1-1	10-11-1-1	4-6-0-0	P-2
Ottawa	50	18	23	5	4	18	138	169	45	12-8-3-2	6-15-2-2	2-4-2-2	G-1
New Jersey	49	18	24	3	4	15	130	176	43	7-9-3-4	11-15-0-0	4-5-1-0	G-1
Detroit	51	12	35	3	1	11	109	199	28	8-16-2-0	4-19-1-1	2-7-1-0	P-6

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
St. Louis	51	31	12	5	3	30	164	141	70	17-4-2-2	14-8-3-1	5-3-2-0	G-1
Colorado	49	28	15	5	1	28	179	143	62	14-7-4-0	14-8-1-1	5-3-2-0	G-3
Dallas	49	28	17	2	2	26	128	122	60	16-7-1-1	12-10-1-1	7-3-0-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	50	28	18	3	1	25	165	150	60	17-5-2-1	11-13-1-0	7-3-0-0	G-3
Calgary	51	26	19	5	1	21	139	152	58	13-7-3-1	13-12-2-0	6-3-0-1	P-2
Edmonton	49	26	18	4	1	24	155	153	57	12-8-3-0	14-10-1-1	6-3-1-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Arizona	51	26	20	2	3	21	146	138	57	12-10-0-2	14-10-2-1	5-4-0-1	P-2
Vegas	52	25	20	6	1	22	161	159	57	14-10-3-0	11-10-3-1	4-5-0-1	P-2
Chicago	51	24	21	2	4	22	155	161	54	12-12-1-2	12-9-1-2	6-4-0-0	P-1
Winnipeg	51	25	22	3	1	22	152	160	54	11-11-1-1	14-11-2-0	3-6-1-0	P-4
Minnesota	50	23	21	4	2	22	156	166	52	14-6-2-2	9-15-2-0	4-5-0-1	G-1
Nashville	48	22	19	4	3	21	158	159	51	11-10-3-1	11-9-1-2	4-5-0-1	P-1
San Jose	51	22	25	3	1	20	134	169	48	14-11-1-0	8-14-2-1	5-4-1-0	G-1
Anaheim	49	19	25	4	1	15	124	154	43	11-9-3-0	8-16-1-1	3-7-0-0	P-1
Los Angeles	50	18	27	3	2	18	125	158	41	11-10-1-0	7-17-2-2	2-7-0-1	P-4

LNH

Mardi 28 janvier
Ottawa 5 Buffalo 2
St. Louis 5 Calgary 4 (F)
Mercredi 29 janvier
Nashville 5 Washington 4
Toronto 5 Dallas 3
Tampa Bay à Los Angeles, 22h.
Arizona à Anaheim, 22h.
Calgary à Edmonton, 22h.
Vancouver à San Jose, 22h30.
Jeudi 30 janvier
Montréal à Buffalo, 19h.
Nashville au New Jersey, 19h30.
Los Angeles en Arizona, 21h30.
Vendredi 31 janvier
Detroit à N.Y. Rangers, 19h.
Philadelphie à Pittsburgh, 19h.
Vegas en Caroline, 19h30.
Washington à Ottawa, 19h30.
Boston à Winnipeg, 20h.
St. Louis à Edmonton, 21h.
Tampa Bay à Anaheim, 22h.
Samedi 1er février
Vancouver à N.Y. Islanders, 13h.
Columbus à Buffalo, 13h.
Floride à Montréal, 14h.
Dallas au New Jersey, 19h.
Colorado à Philadelphie, 19h.
N.Y. Rangers à Detroit, 19h.
Ottawa à Toronto, 19h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 29 janvier.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	27	49	76
Draisaitl, Edm	27	48	75
Mackinnon, Col	30	42	72
Pastrnak, Bos	37	33	70
Panarin, NYR	26	42	68
Marchand, Bos	21	44	65
Huberdeau, Flo	18	47	65
Eichel, Buf	29	34	63
Kane, Chi	25	38	63
Carlson, Was	13	47	60
Matthews, Tor	35	23	58
Kucherov, TB	22	34	56
Scheifele, Win	23	31	54
Barkov, Flo	16	38	54
Perron, STL	22	30	52
Pettersson, Van	21	31	52
Ovechkin, Was	34	16	50
Connor, Win	25	25	50
Stamkos, TB	20	30	50
Malkin, Pit	15	35	50
Miller, Van	19	29	48
Josi, Nas	14	34	48
Marner, Tor	13	35	48
Teravainen, Car	10	38	48
Pacioretty, Vegas	21	26	47
Stone, Vegas	18	28	46
Nylander, Tor	23	22	45
Svechnikov, Car	19	26	45
Laine, Win	17	28	45
Tatar, Mon	17	27	44
Toews, Chi	14	30	44
O'Reilly, STL	9	35	44
Rust, Pit	21	22	43
Guentzel, Pit	20	23	43
Kopitar, LA	17	26	43
Horvat, Van	17	26	43
Konecny, Phi	17	26	43
Boeser, Van	16	27	43
Kuznetsov, Was	16	27	43
Wheeler, Win	15	28	43
Couturier, Phi	13	30	43

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 29 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	51	17	27	44
Danault	51	12	24	36
Domi	51	12	22	34
Weber	51	12	21	33
Gallagher	41	15	17	32
Petry	51	7	22	29
Suzuki	51	9	19	28
Lehkonen	51	11	12	23
Armia	38	13	9	22
Cousins	45	7	10	17
Kovalchuk	26	7	10	17
Chiarot	49	7	9	16
Drouin	19	7	8	15
Scandella	41	3	7	10
Thompson	51	2	8	10
Mete	41	4	5	9
Kotkaniemi	36	6	2	8
Weal	38	5	3	8
Kulak	36	0	5	5
Byron	19	1	3	4
Weise	10	1	3	4
Fleury	41	1	0	1
Poehling	24	1	0	1
Hudon	9	0	1	1
Folin	5	0	1	1
Price	41	0	0	0
Barber	9	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2017	4	1	15	2		2,85	,909
Primeau	1	1	0	5	0		2,52	,931
Kinkaid	1	1	3	24	0		4,24	,875

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 29 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Duclair	49	21	12	33
Pageau	48	20	12	32
Brown	50	10	22	32
Tkachuk	50	15	14	29
Ennis	50	13	16	29
Chabot	50	4	24	28
Tierney	50	9	17	26
Namestnikov	47	11	11	22
Borowiecki	48	6	11	17
White	43	5	9	14
Paul	38	6	7	13
Anisimov	32	8	3	11
Hainsey	43	1	9	10
Zaitsev	37	1	8	9
Reilly	23	1	7	8
Brown	23	1	7	8
Demelo	40	0	8	8
Chlapik	25	2	3	5
Batherson	11	1	4	5
Ryan	16	1	3	4
Brannstrom	31	0	4	4
Sabourin	17	1	2	3
Englund	12	0	2	2
Boedker	9	0	2	2
Jaros	6	0	2	2
Abramov	2	1	0	1
Anderson	23	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Nilsson	9	9	2	58	0		3,18	,908
Anderson	7	12	1	67	0		3,25	,899
Hogberg	2	2	6	33	0		2,90	,912

HOCKEY

COLLÉGIAL

Nord-Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St. Lawrence	30	19	8	3	0	134	91	41
Thetford	28	17	10	0	1	99	77	35
Ste-Foy	29	11	12	2	4	84	108	28
Alma	28	11	15	1	1	84	110	24

Centre-du-Québec

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lennoxville	29	22	5	2	0	132	74	46
Sorel-Tracy	29	15	11	2	1	96	90	33
St-Hyacinthe	28	13	9	5	1	95	92	32
Laflèche	29	13	12	3	1	73	88	30

Sud-Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	28	21	7	0	0	117	78	42
A.-Laurendeau	29	17	10	1	1	115	99	36
Lionel-Groulx	30	8	19	2	1	73	137	19
Abitibi-T.	29	6	20	2	1	67	125	15

Dimanche 26 janvier
Sorel-Tracy 3 Abitibi 1
St. Lawrence 5 Alma 2
St-Hyacinthe 1 Lennoxville 4
Ste-Foy 1 St-Laurent 2 (P)
Laflèche 3 A.-Laurendeau 4
Vendredi 31 janvier
St-Hyacinthe à L-Groulx, 19h40
St-Laurent à Laflèche, 19h40
Samedi 1er février
Sorel à Ste-Foy, 13h30
Alma à St.Lawrence, 18h30
Abitibi à Thetford, 19h30

HOCKEY

JUNIOR AAA

Division 91.9 Sports

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Longueuil	36	27	8	0	1	190	81	55
Princeville	37	25	7	1	4	206	153	55
Côte du Sud	37	22	13	2	0	160	141	46
Granby	37	15	19	3	0	151	185	33
Chambly	38	15	21	2	0	146	192	32
St-Gabriel	38	9	27	1	1	130	217	20

Division Trevi

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Valleyfield	36	28	6	2	0	172	91	58
St-Jérôme	36	23	11	1	1	170	109	48
Terrebonne	35	22	11	1	1	172	120	46
Montréal-Est	35	13	20	1	1	127	173	28
Gatineau	36	11	23	2	0	125	186	24
West Island	35	8	26	0	1	107	208	17

Dimanche 26 janvier
Terrebonne 7 Granby 3
Princeville 4 Chambly 8
St-Gabriel 1 Longueuil 3
West Island 3 Montréal-Est 5
Jeudi 30 janvier
St-Jérôme à Valleyfield, 19h30.
Montréal-Est à Gatineau, 19h30.
Vendredi 31 janvier
St-Jérôme à West Island, 19h15.
Terrebonne à Granby, 19h45.
Chambly à Princeville, 20h.
Côte du Sud à St-Gabriel, 20h.
Longueuil à Gatineau, 20h.
Samedi 1er février
St-Gabriel à Montréal-Est, 16h.
Côte du Sud à Princeville, 20h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Chicoutimi	46	33	9	4	0	186	138	70
Rimouski	49	28	14	3	4	189	140	63
B.-Comeau	46	19	19	6	2	150	164	46
Québec	49	20	26	2	1	156	196	43

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Boisbriand	47	27	17	2	1	173	165	57
R.-Noranda	47	23	20	2	2	144	161	50
Val-d'Or	46	21	19	5	1	159	171	48
Gatineau	44	16	24	4	0	145	168	36

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Moncton	45	32	12	1	0	189	119	65
Cap-Breton	46	29	14	2	1	197	145	61
Charlottetown	49	24	20	5	0	139	155	53
St-Jean	49	22	26	1	0	171	205	45
Halifax	46	18	25	2	1	128	181	39
A.-Bathurst	47	9	31	3	4	117	198	25

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sherbrooke	48	37	7	3	1	211	118	78
Drummondville	47	26	20	1	0	167	168	53
Victoriaville	48	17	22	5	4	142	157	43
Shawinigan	45	21	24	0	0	159	173	42

Mardi 28 janvier
Moncton 4 Cap-Breton 5 (P)
Drummondville 4 Sherbrooke 6
Saint-Jean 2 Rimouski 3
Mercredi 29 janvier
Halifax 2 A.-Bathurst 4
Saint-Jean 1 Québec 4
Val-d'Or à Victoriaville, 19h.
Jeudi 30 janvier
Shaw. à Charlottetown, 18h.
R.-Noranda à Drum., 19h.
Vendredi 31 janvier
Shawinigan à Moncton, 18h.
A.-Bathurst au Cap-Breton, 18h.
Victoriaville à Québec, 19h.
Sher. à B.-Comeau, 19h30.
Saint-Jean à Chicoutimi, 19h30.
Val-d'Or à Rimouski, 19h30.
Drum. à Gatineau, 19h30.
R.-Nor. à B.-Boisbriand, 19h30.
Samedi 1er février
Charlottetown à Moncton, 15h.
Saint-Jean à B.-Comeau, 16h.
Sherbrooke à Chicoutimi, 16h.
Val-d'Or à Rimouski, 16h.
Shawinigan à Halifax, 18h.
Québec à B.-Boisbriand, 18h.
A.-Bathurst au Cap-Breton, 18h.
R.-Noranda à Gatineau, 19h.
Mardi 4 février
Charlottetown à Halifax, 18h.
Gatineau à Val-d'Or, 19h.
Mercredi 5 février
Chicoutimi à Shawinigan, 19h.
Gatineau à R.-Noranda, 19h.
Drum. à B.-Comeau, 19h30.

MARQUEURS

NOTE:en date du 28 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	39	24	60	84
Paré, Rimouski	48	33	40	73
Sokolov, C.-B.	37	35	33	68
Khovanov, Moncton	31	22	41	63
Abramov, Victoriaville	48	32	28	60
Simoneau, Drum.45	23	37	60	
Henman, B.-B.	47	20	40	60
Voyer, Sherbrooke	47	31	28	59
Bourque, Shaw.	44	26	33	59
Pelletier, Moncton	37	20	38	58
Robert, Sherbrooke	30	20	38	58
Beaucage, R.-N.	47	32	25	57
Harvey-Pinard, Chic.	46	27	30	57
Boudrias, C.-B.	42	25	31	56
Lavoie, Chicoutimi	38	24	31	55
Francis, C.-B.	43	18	37	55
Groulx, Moncton	35	21	33	54
Poulin, Sherbrooke	33	24	27	51
Guay, Rimouski	48	22	29	51
Bibeau, Chicoutimi	46	21	30	51
Roy, Sherbrooke	45	27	22	49
Légaré, B.-Comeau	44	25	24	49
Element, C.-B.	44	30	18	48
Likhachev, B.-B.	45	25	23	48
McKenna, Moncton	37	23	25	48

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	25	18	5	1	1	100	77	38
Laval	25	15	7	2	1	121	108	33
Sorel-Tracy	25	14	9	0	2	83	85	30
Riv.-du-Loup	26	13	10	2	1	104	102	29
Jonquière	26	10	11	4	1	105	119	25
St-Georges	27	7	16	1	3	87	109	18

Vendredi 24 janvier
Laval 3 Thet. Mines 2 (P)
Riv.-du-Loup 4 Jonquière 5
St-Georges 1 Sorel-Tracy 4
Samedi 25 janvier
St-Georges 4 Laval 0
Jonquière 6 Riv.-du-Loup 4
Jeudi 30 janvier
Thet. Mines à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 31 janvier
Jonquière à Thet. Mines, 20h.
Sorel-Tracy à Laval, 20h.
Riv.-du-Loup à St-Georges, 20h.

HOCKEY

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Hartford	44	25	10	4	5	128	118	59
Hershey	46	27	14	2	3	133	120	59
Providence	46	25	16	2	3	144	123	55
Springfield	46	25	19	2	0	148	132	52
Charlotte	43	24	16	3	0	142	119	51
Scranton	45	22	16	3	4	123	139	51
Lehigh Valley	45	18	21	1	5	108	126	42
Bridgeport	45	15	25	4	1	98	147	35

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Belleville	45	27	14	3	1	165	136	58
Rochester	43	24	13	2	4	130	114	54
Utica	46	25	17	2	2	162	146	54
Laval	45	22	18	3	2	130	135	49
Toronto	43	21	17	3	2	141	142	47
Syracuse	45	20	19	3	3	152	161	46
Binghamton	43	20	19	4	0	126	141	44
Cleveland	44	20	20	2	2	123	130	44

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Milwaukee	45	31	8	4	2	151	101	68
Iowa	46	26	14	3	3	141	133	58
Chicago	45	21	19	3	2	111	125	47
Texas	44	21	19	2	2	127	135	46
Grand Rapids	46	20	20	2	4	131	148	46
Rockford	45	20	23	1	1	112	136	42
San Antonio	44	15	18	6	5	124	143	41
Manitoba	46	20	26	0	0	123	143	40

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Tucson	40	28	11	1	0	143	104	57
Stockton	40	24	10	3	3	150	117	54
Colorado	40	22	14	3	1	131	119	48
Ontario	43	20	18	4	1	112	154	45
Bakersfield	42	19	18	4	1	127	144	43
San Diego	39	18	16	3	2	125	116	41
San Jose	39	14	22	1	2	124	138	31

Samedi 25 janvier
Toronto 4 Cleveland 5 (P)
San Antonio 4 Colorado 2
Bakersfield 4 Tucson 1
W./B. Scranton 4 Charlotte 2
San Diego 3 Grand Rapids 1
Lehigh Valley 2 Hartford 4
Rochester 3 Syracuse 2
Utica 2 Belleville 4
Milwaukee 5 Rockford 2
Manitoba 3 Iowa 4
Hershey 3 Providence 2 (F)
Bridgeport 2 Springfield 6
Laval 2 Binghamton 3 (F)
Chicago 3 Texas 5
Ontario 3 San Jose 1
Vendredi 31 janvier
Colorado à Tucson, 13h05.
Charlotte à Toronto, 19h.
Hershey à Bridgeport, 19h.
Utica à Cleveland, 19h.
Pro. à Binghamton, 19h05.
L. Valley à W./B. Scr., 19h05.
Syracuse à Rochester, 19h05.
Springfield à Hartford, 19h15.
Belleville à Laval, 19h30.
Milwaukee à Chicago, 20h.
Manitoba à Rockford, 20h.
Grand Rapids à Iowa, 20h.
Texas à San Antonio, 20h.
San Jose à San Diego, 22h.
Ontario à Bakersfield, 22h.

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Carleton	25	21	3	1	0	91	56	43
UQTR	25	18	5	1	1	88	58	38
Ottawa	25	15	7	1	2	84	71	33
McGill	24	14	8	2	0	74	59	30
Concordia	25	10	10	5	0	80	87	25
Queen's	24	11	11	0	2	61	66	24
Ontario Tech	24	10	11	3	0	63	64	23
Nipissing	25	7	15	1	2	66	99	17
RMC	24	7	16	1	0	68	107	15
Laurentienne	23	5	16	1	1	59	99	12

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Toronto	25	20	3	2	0	111	61	42
Ryerson	25	18	5	1	1	91	71	38
Guelph	25	15	5	4	1	112	90	35
Windsor	24	15	7	0	2	79	57	32
Brock	25	12	11	2	0	76	76	26
Western	24	10	10	4	0	86	95	24
Lakehead	24	11	11	2	0	74	93	24
Laurier	25	10	12	2	1	79	73	23
Waterloo	24	9	13	2	0	67	102	20
York	25	7	16	2	0	68	93	16

Mercredi 29 janvier
Toronto 4 Western 3
Brock 1 York 3
Waterloo 1 Laurier 5
RMC à Ontario Tech, 19h30.
Jeudi 30 janvier
Guelph à Western, 19h.
Laurier à Ryerson, 19h15.
Vendredi 31 janvier
UQTR à Carleton, 19h.
Brock à Lakehead, 19h.
Concordia à Lau. , 19h30.
McGill à Nipissing, 19h30.
Ontario Tech à Queen's, 19h30.
Windsor à Guelph, 19h30.

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-N.-Angleterre	12	4	0	,750	420	225
x-Buffalo	10	6	0	,625	314	259
N.Y. Jets	7	9	0	,438	276	359
Miami	5	11	0	,313	306	494

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Baltimore	14	2	0	,875	531	282
Pittsburgh	8	8	0	,500	289	303
Cleveland	6	10	0	,375	335	393
Cincinnati	2	14	0	,125	279	420

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Houston	10	6	0	,625	378	385
x-Tennessee	9	7	0	,563	402	331
Indianapolis	7	9	0	,438	361	373
Jacksonville	6	10	0	,375	300	397

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Kansas City	12	4	0	,750	451	308
Denver	7	9	0	,438	282	316
Oakland	7	9	0	,438	313	419
L.A. Chargers	5	11	0	,313	337	345

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Philadelphie	9	7	0	,563	385	354
Dallas	8	8	0	,500	434	321
N.Y. Giants	4	12	0	,250	341	451
Washington	3	13	0	,188	266	435

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-Green Bay	13	3	0	,813	376	313
x-Minnesota	10	6	0	,625	407	303
Chicago	8	8	0	,500	280	298
Detroit	3	12	1	,219	341	423

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	13	3	0	,813	458	341
Atlanta	7	9	0	,438	381	399
Tampa Bay	7	9	0	,438	458	449
Caroline	5	11	0	,313	340	470

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-San Francisco	13	3	0	,813	479	310
x-Seattle	11	5	0	,688	405	398
L.A. Rams	9	7	0	,563	394	364
Arizona	5	10	1	,344	361	442

1er TOUR ÉLIMINATOIRE
Samedi 4 janvier
Buffalo 19 Houston 22 (P)
Tennessee 20 N.-Angleterre 13
Dimanche 5 janvier
Minneosta 26 N.-Orléans 20 (P)
Seattle 17 Philadelphie 9
FINALES DE DE DIVISIONS
Samedi 11 janvier
Minnesota 10 San Francisco 27
Tennessee 28 Baltim

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Nadal battu à son propre jeu

Associated Press

MELBOURNE, Australie — Dominé dans son propre style de jeu très physique, Rafael Nadal a arraché une manche et tenté une remontée contre Dominic Thiem.

Nadal a souligné le moment en effectuant un petit saut en fond de terrain avant de lever le poing droit vers le ciel à quatre reprises.

Puis, il s'est de nouveau retrouvé dans l'eau chaude. Et éventuellement, ses espoirs de rejoindre Roger Federer et ses 20 titres du Grand Chelem en carrière en l'emportant aux Internationaux d'Australie se sont évanouis, tard mercredi soir, en quarts de finale contre Thiem – une version plus jeune de « Rafa » lui-même.

L'Autrichien a mis quatre heures et 10 minutes pour venir à bout du favori 7-6 (3), 7-6 (4), 4-6 et 7-6 (6) en raison des nombreux points, spectaculaires, qui se prolongeaient entre eux, le propulsant du même coup en demi-finales d'un tournoi majeur pour la cinquième fois de sa carrière.

« Il a joué avec détermination, a déclaré Nadal. Je le félicite. »

C'est toutefois la première fois qu'il y parvient ailleurs qu'aux Internationaux de France, la chasse gardée de Nadal.

Un aspect encore plus impressionnant : ce résultat a mis un terme à la séquence irrésistible de sept participations consécutives de l'Espagnol aux demi-finales d'un tournoi du Grand Chelem, une période au cours de laquelle il a remporté trois titres et resserré l'écart entre Federer et lui. « C'est l'un des plus grands joueurs de l'histoire », a confié Thiem, la cinquième tête de série, à propos de Nadal.

La dernière fois que Nadal n'a pas été invité dans le carré d'as d'un tournoi majeur ? C'était aux Internationaux d'Australie, où il avait aussi baissé pavillon en quarts de finale il y a deux ans. Nadal avait ensuite rebondi en étant finaliste contre Novak Djokovic à Melbourne en 2019.

Il s'agissait de la quatrième défaite de Nadal en finale aux Internationaux d'Australie depuis sa seule conquête du titre, en 2009. Il a triomphé à deux reprises à Wimbledon, à quatre reprises aux Internationaux des États-Unis, et 12 fois à Roland Garros.

Thiem présentait jusqu'ici une fiche de 0-5 contre Nadal en Grand Chelem, et il s'était notamment incliné devant lui en finale aux Internationaux de France au cours des deux dernières années.

Ce match a toutefois été différent. Une statistique ressort du lot : Thiem a gagné deux fois plus de points que Nadal lorsque les échanges totalisaient neuf coups ou plus, pour un compte de 24-12.

Thiem est parvenu à s'accrocher lors des échanges musclés en fond de terrain, échangeant coups droits contre coups droits et choisissant le bon moment pour effectuer des montées au filet. Ou, d'une certaine façon : Thiem a battu Nadal – un tennisman acharné qui n'abandonne jamais – à son propre jeu.

Et Thiem a maintenant rendez-vous avec la septième tête de série, Alexander Zverev, vendredi, pour une place en finale.

Roger Federer et Djokovic s'affrontaient dans l'autre demi-finale, dans la nuit de mercredi à jeudi.



L'Autrichien Dominic Thiem a mis quatre heures et 10 minutes pour venir à bout du favori Rafael Nadal 7-6 (3), 7-6 (4), 4-6 et 7-6 (6), en raison des nombreux points spectaculaires qui se prolongeaient. — PHOTO AFP, WILLIAM WEST

TENNIS

Andreescu tentera de défendre son titre à Indian Wells

INDIAN WELLS, Calif. — La Canadienne Bianca Andreescu tentera de défendre avec succès son titre acquis l'an dernier au Masters d'Indian Wells, ont annoncé les organisateurs du tournoi mercredi. Andreescu, de Mississauga, en Ontario, fait partie des neuf anciens champions qui prendront part au tournoi qui se déroulera du 9 au 22 mars à l'Indian Wells Tennis Garden. Le détenteur du titre du côté masculin, Dominic Thiem, ainsi que Novak Djokovic, Roger Federer, Rafael Nadal, Naomi Osaka, Simona Halep, Serena Williams et Victoria Azarenka ont aussi confirmé leur participation. L'actuelle numéro 1 mondiale Ashleigh Barty sera aussi de la partie. Mardi, Tennis Canada avait indiqué qu'Andreescu, la sixième joueuse au classement mondial de la WTA, sera de retour à la compétition avec l'équipe canadienne en Fed Cup lors d'une rencontre de qualifications qui se déroulera les 7 et 8 février sur un terrain de surface dure du Swiss Tennis Arena, à Bienne. **ASSOCIATED PRESS**

Halep s'impose en 53 minutes

Associated Press

MELBOURNE, Australie — Simona Halep a passé l'entre-saison loin de chez elle, pour la toute première fois, afin de se concentrer entièrement sur 2020 et sa quête d'un troisième titre à un tournoi du Grand Chelem.

La Roumaine n'a plus besoin que de deux victoires pour réaliser cet objectif après avoir éliminé, en 53 petites minutes, l'Estonienne Anett Kontaveit 6-1, 6-1 en quarts de finale du simple féminin des Internationaux de tennis d'Australie, mercredi.

« La perfection n'existe pas, mais je suis très satisfaite de mon jeu. Je me sentais très bien sur le terrain. J'étais très mobile. J'avais de bonnes sensations avec ma raquette, c'était très, très bien, a-t-elle confié. C'était un très bon match. »

Halep a passé trois semaines à Dubaï – c'était la première fois qu'elle passait la saison morte loin de chez elle –, afin de pouvoir se concentrer sur 2020.



Simona Halep — PHOTO AP, DITA ALANGKARA

« Pas de répit », a-t-elle martelé. Kontaveit, 28e tête de série, a gagné le premier jeu du match à zéro à son service.

Par la suite, ce fut un duel à sens unique au cours duquel Halep, intraitable, a remporté 11 jeux consécutifs pour mettre la rencontre hors de portée de sa rivale. Halep a travaillé pour chaque point et a étouffé chacune des opportunités de Kontaveit.

Quatrième tête de série du simple féminin, Halep a accédé au carré d'as sans concéder une seule manche, et est d'avis qu'elle joue le meilleur tennis de sa carrière.

RENDEZ-VOUS AVEC MUGURUZA

En demi-finale, Halep affrontera l'Espagnole Garbine Muguruza, qui a vaincu la Russe Anastasia Pavlyuchenkova, 30e tête de série, 7-5, 6-3 en 1 h 33 min.

Non classée parmi les têtes de série pour la première fois depuis 2014, Muguruza en sera à une première présence en demi-finale aux Internationaux d'Australie.

Pour Pavlyuchenkova, il s'agit d'une sixième défaite en autant de sorties en quarts de finale en tournois du Grand Chelem. En 49 participations à des tournois majeurs, elle n'a toujours pas atteint les demi-finales.

Ce sera aussi la première fois qu'elle se hisse parmi le carré d'as d'un tournoi du Grand Chelem depuis les Internationaux de France de 2018, alors qu'elle avait perdu contre Halep, l'éventuelle championne.

Muguruza et Halep ont toutes deux détenu le premier rang du classement mondial et comptent deux titres du Grand Chelem en carrière, mais aucun sur surface dure.

« C'est une priorité, à tous les tournois du Grand Chelem. Je ne peux miser sur un seul, a confié Halep. Mais, de toute évidence, ce serait merveilleux de pouvoir l'emporter sur surface dure. »

L'autre demi-finale du simple féminin mettait aux prises l'Australienne Ashleigh Barty, première tête de série, et l'Américaine Sofia Kenin, classée 14e, tard mercredi soir.

Pas de retraite à court terme pour Laurent Duvernay-Tardif

MIGUEL BUJOLD
La Presse

MIAMI — Laurent Duvernay-Tardif comprend mieux que quiconque les risques de santé associés au football. Contrairement à une majorité de joueurs, le médecin de formation a également une deuxième carrière qui l'attend.



« Il y a trop d'excitation, de fébrilité et d'adrénaline sur le terrain pour concevoir que ça pourrait être mon dernier match. J'ai encore trop besoin de ce *feeling*-là et j'ai encore besoin de gagner à Kansas City », a affirmé Laurent Duvernay-Tardif. — ARCHIVES AP

Il était donc permis de se demander s'il poursuivra sa carrière pour encore plusieurs années. Le Super Bowl de dimanche, que se disputeront les Chiefs de Kansas City et les 49ers de San Francisco, pourrait-il être le dernier match en carrière du Québécois ?

La réponse est non. Le garde des Chiefs a été catégorique en parlant avec les journalistes, mercredi, à Miami.

« Il y a trop d'excitation, de fébrilité et d'adrénaline sur le terrain pour concevoir que ça pourrait être mon dernier match. J'ai encore trop besoin de ce *feeling*-là et j'ai encore besoin de gagner à Kansas City », a répondu Duvernay-Tardif.

« J'ai aussi eu la confirmation que la médecine pouvait attendre quatre ans après ma graduation. Je ne suis pas dans une situation où je dois prendre une décision. »

La collation des grades de Duvernay-Tardif a été au printemps 2018. Il pourrait donc terminer son contrat actuel, qui doit normalement prendre fin dans trois ans, avant de commencer à pratiquer la médecine.

« Les choses ont tellement évolué positivement pour les Chiefs collectivement, et pour moi sur un plan individuel dans les dernières années, je veux continuer sur cette lancée. »

« On se pose toujours des questions en tant que joueur. On se demande si ça en vaut encore la peine, et personnellement, ça le vaut à 100 %. »

« Après chaque saison, on a ce questionnement parce que les contrats ne sont pas nécessairement garantis », a noté le joueur de 28 ans.

Duvernay-Tardif n'a probablement rien à craindre. Il serait extrêmement étonnant que les Chiefs choisissent de le libérer au cours de l'hiver, même si son contrat n'est plus garanti à partir de la saison prochaine, ce qui n'était pas le cas lors des trois précédentes. « Je pense que Laurent adore le football et qu'il n'est pas pressé de pratiquer la médecine. Je m'attends donc à ce qu'il fasse partie de notre équipe pour plusieurs années et qu'il continuera de s'améliorer », a dit l'entraîneur-chef des Chiefs, Andy Reid, mardi.

« Premièrement, ce sont de très beaux éloges de la part de Coach Reid. Le football est un sport tellement complexe, on apprend de nouvelles choses tous les jours. C'est un livre sans fin au niveau de l'apprentissage », a commenté Duvernay-Tardif.

« Je pense que mon niveau de jeu en deuxième moitié de saison a prouvé que je méritais encore ma place dans l'équipe. »

LES BONS CÔTÉS DU FOOTBALL

Duvernay-Tardif s'est également porté à la défense de son sport lorsqu'il a été question des dangers associés au football.

« Le football est un sport merveilleux. C'est l'ultime sport d'équipe. Aucun joueur n'a le même gabarit et chacun possède des habiletés différentes. Mais ensemble, on peut former une grande équipe. »

« J'ai appris tellement de choses avec le football et le sport en général. Il y a des risques et des inquiétudes au niveau de la santé, mais au bout du compte, je pense qu'il faut avoir une vue d'ensemble. Je pense que les gens qui jouent au football deviennent généralement de bons leaders et de bonnes personnes. Je pense qu'il faut aussi considérer ces aspects. »

Kelce et Kittle savourent l'expérience à l'aube du Super Bowl

Associated Press

MIAMI — Ils ont l'attitude, le style et beaucoup, beaucoup d'attrapés.

Travis Kelce, des Chiefs de Kansas City, et George Kittle, des 49ers de San Francisco, sont des ailiers rapprochés très volubiles cette année à l'approche du Super Bowl, et ils font partie des joueurs les plus divertissants dans la NFL – ils ressemblent à l'ex-ailier rapproché étoile Rob Gronkowski et pourraient avoir leur mot à dire sur l'issue de la rencontre qui aura lieu dimanche soir.

« J'adore la vie, mon gars, a confié Kelce, le sourire accroché aux lèvres. Et j'aime bien m'amuser en même temps. »

Ces commentaires sont émis par un joueur dont les danses – divertissantes, rigolotes, ridicules, hilarantes, ou tout ça en même temps – pour célébrer un touché deviennent instantanément des vidéos virales dès qu'il atteint la zone payante.

Kelce, un joueur de six pieds, cinq pouces et 260 livres, est l'un des joueurs les plus divertissants du football professionnel et il se retrouve maintenant sur la plus grande tribune au monde – alors que des milliards de téléspectateurs seront accrochés à leur téléviseur dimanche.

« Chaque fois qu'il atteint la zone des buts, je lui demande : "Comment imagines-tu ces danses, mon gars ? Comment fais-tu pour trouver toutes ces idées ? " », a évoqué le bloqueur des Chiefs Eric Fisher, qui a écopé d'une amende de 14 037 $US pour avoir versé deux bières sur sa tête pour célébrer un touché des Chiefs de Kansas City en match éliminatoire de sections contre les Texans de Houston.

Kelce fait également du bon boulot pour marquer l'histoire en tant que joueur.

Il domine la NFL pour le nombre de saisons de 1000 verges ou plus de gains par la passe pour un ailier rapproché avec quatre, et ce n'est pas terminé. Kelce est l'une des cibles favorites du quart étoile Patrick Mahomes, et il est en voie de devenir l'un des ailiers rapprochés les plus complets de la NFL.

« Kelce est une bête, a carrément dit l'ailier espacé des Chiefs Tyreek Hill. Il est spécial. Je n'ai jamais vu un gars de sa taille être aussi agile ni avoir autant d'attitude. Il est de toute évidence l'un de nos meneurs. »

Les 49ers peuvent en dire autant de Kittle, qui a été élu sur la première équipe d'étoiles cette saison. L'ailier rapproché, qui en est à sa troisième saison dans la NFL, a capté 85 passes ou plus pour 1000 verges de gains lors des deux dernières campagnes.

Kittle est un autre joueur divertissant, qui adopte la plupart du temps les codes des lutteurs professionnels. Après tout, son surnom est « Stone Cold Kittle », en référence à « Stone Cold » Steve Austin.

« Nous sommes tous différents, mais il est unique et on le voit facilement sur le terrain, a admis l'entraîneur des 49ers Kyle Shanahan. Il n'offre jamais de demi-mesure. C'est pourquoi il aura probablement une carrière dans la WWE après celle-ci. »

Le CH peut-il se permettre d'échanger Tomas Tatar ?

RICHARD LABBÉ
La Presse

BROSSARD — Tomas Tatar est bien au fait des rumeurs d'échange qui le concernent, mais il aimerait mieux qu'on ne perde pas de temps avec ça, parce que lui, il n'a pas l'intention de perdre du temps avec ça.

« Les rumeurs ne m'affectent pas, je suis dans cette ligue depuis assez longtemps pour savoir comment ça fonctionne, a-t-il expliqué après l'entraînement de mercredi à Brossard. Il y aura toujours des rumeurs d'échange et à la fin, ça revient à une décision d'affaires, à ce que l'équipe veut bien décider. Mais moi, je veux rester. »

Au moment où le Canadien se prépare à affronter les Sabres à Buffalo, jeudi soir au KeyBank Center, il y a une réalité à laquelle le club ne peut échapper : ses chances d'obtenir une place en séries sont de plus en plus minces, et ça, en retour, ça mène aux rumeurs que l'on sait, en prévision de la date limite des transactions dans la LNH qui va arriver dans moins d'un mois, soit le 24 février très précisément.

Le nom de Tatar refait surface en premier pour des raisons contractuelles. L'attaquant de 29 ans a encore une année de contrat en poche, à un salaire de 4,8 millions de dollars US. Si jamais la direction montréalaise souhaite poursuivre un peu plus son désormais célèbre plan de réinitialisation, il fait partie de ceux qui pourraient être sacrifiés.



Tomas Tatar a encore une année de contrat en poche, à un salaire de 4,8 millions de dollars US. Si jamais la direction montréalaise souhaite poursuivre un peu plus son désormais célèbre plan de réinitialisation, il fait partie de ceux qui pourraient être sacrifiés. — ARCHIVES LA PRESSE

HEUREUX À MONTRÉAL

Sauf que la question se pose : le club au passé glorieux peut-il vraiment se passer de lui ? Il est le meilleur marqueur de l'équipe avec 44 points en 51 matchs, mais surtout, Tatar est de cette race de joueurs qui aiment être ici. De cette race pour qui le « marché de Montréal », comme on aime l'appeler d'un ton dramatique, n'est pas un problème, mais plutôt une source de motivation.

« J'ai joué à Détroit, mais je n'ai jamais vécu quelque chose comme ça ici, jamais connu auparavant ce genre d'intérêt de la part des fans et des médias, a-t-il ajouté mercredi. Dans le monde du hockey, le sommet, il est ici. Pourquoi on joue au hockey ? On joue pour les fans, et on veut qu'il y ait un maximum de fans à nos matchs. Plus il y a de fans, mieux c'est. C'est ce que je retrouve ici, et j'adore ça. Quand je rencontre des gens dans la rue, tout le monde est toujours super gentil avec moi. Ce n'est pas désagréable comme certains peuvent le laisser entendre. Montréal me rappelle l'Europe par son architecture, par son offre culinaire, par la langue française. Ça me rappelle la maison. »

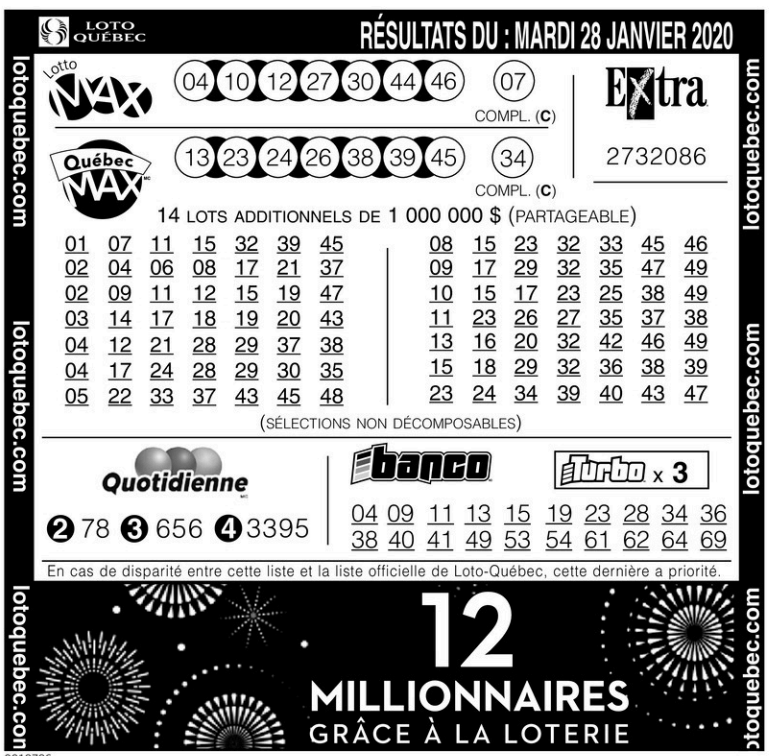
Il est évident que le joueur slovaque se sent ici comme chez lui, en effet. À sa première saison avec le Canadien l'an dernier, il a récolté un sommet de points en carrière, avec un total de 58. Avec un peu de chance, il pourra éclipser cette marque cette saison.

Autre détail à ne pas négliger au moment de décider qui va partir et qui va rester en vue de la prochaine saison : Tomas Tatar est un joueur durable. Il n'a raté aucun match cette saison, et n'en a raté que deux en 2018-2019, sa première avec le Canadien. Au cours des quatre saisons précédentes, à Vegas et à Détroit, il a raté un total de seulement… une partie.

« Dans le monde du hockey, le sommet, il est ici. Pourquoi on joue au hockey ? On joue pour les fans, et on veut qu'il y ait un maximum de fans à nos matchs. Plus il y a de fans, mieux c'est. C'est ce que je retrouve ici, et j'adore ça. »

— Tomas Tatar

Voilà pourquoi il affirme afficher la meilleure forme physique de toute sa vie. « Je me sens bien, je n'ai pas souvent eu à composer avec des blessures lors de ma carrière, a-t-il répondu. Je pense que j'en suis aux meilleurs moments de ma carrière, avec ma forme physique, avec mon expérience aussi. En tant que joueur de hockey, je suis vraiment à mon mieux. »



Drouin n'affrontera pas les Sabres

BROSSARD, Qc — Jonathan Drouin ratera un 33e match d'affilée, alors que l'attaquant du Canadien se remet toujours d'une opération au poignet.

Drouin ne sera pas du duel entre le Tricolore et les Sabres jeudi à Buffalo.

Brendan Gallagher, Max Domi et Artturi Lehkonen seront du voyage, mais représentent des cas incertains.

Gallagher a subi une commotion cérébrale le 31 décembre, puis a joué le 9 janvier, avant de retourner sur la touche en vertu de maux de tête.

« Les chances sont bonnes pour Gallagher. Encore là, il n'a pas reçu le feu vert des médecins pour jouer, mais ça regarde bien », a noté Claude Julien.

Domi et Lehkonen ont raté les entraînements du Canadien, mardi et mercredi, en raison d'un virus. Julien a dit qu'une décision sera probablement prise tout juste avant le match.

Le Canadien aura besoin de toute l'aide possible afin de revenir dans la course aux séries. Avant les matchs de mercredi, le Tricolore occupait le 12e rang de l'Association de l'Est, à 10 points d'une place en éliminatoires.

Même s'il ratera le rendez-vous face aux Sabres, Drouin est près d'un retour au jeu, alors qu'il a participé aux deux derniers entraînements avec ses coéquipiers. Le Canadien a compilé une fiche de 11-17-4 en l'absence de Drouin et de Paul Byron, qui s'est blessé à un genou lors du même match, le 15 novembre.

« Je ne veux pas spéculer ou voir les choses de cette manière », a dit Tomas Tatar, quand il a été questionné à savoir s'il se demandait parfois ce que l'équipe aurait pu accomplir si elle n'avait pas été autant affectée par les blessures au cours des derniers mois.

« Nous jouons avec les joueurs disponibles et nous tentons d'avoir autant de succès que possible », a-t-il ajouté.

Le retour probable de Gallagher face aux Sabres signifie qu'Ilya Kovalchuk devrait lui céder sa place à la droite de Tatar et Phillip Danault. Kovalchuk s'est entraîné à la gauche de Nick Suzuki et Joel Armia. Les trios pourraient toutefois être différents face aux Sabres, car Domi et Lehkonen pourraient venir mêler les cartes. **PRESSE CANADIENNE**

Pointes de plume

• Les effectifs étaient plutôt limités à l'entraînement, mercredi, c'est-à-dire quatre trios (12 attaquants) et sept défenseurs. Gabriel Villeneuve avait enfilé un chandail jaune, réservé aux joueurs exemptés des contacts physiques, mais c'était seulement par mesure préventive.

• Rafaël Harvey-Pinard a quitté la patinoire une quinzaine de minutes avant la fin de l'entraînement. Le capitaine était visiblement incommodé, mais sa blessure ne semblait pas sérieuse. Le personnel hockey en saura un peu plus jeudi avant-midi, au retour des joueurs au centre Georges-Vézina pour l'entraînement quotidien. **JONATHAN HUDON**



Les Saguenéens ont été malmenés, au cours de la dernière fin de semaine, dont dimanche, à Sherbrooke, contre le Phoenix. — ARCHIVES SPECTRE MÉDIA, MICHELLE BOULAY

APRÈS UN WEEK-END DIFFICILE DES SAGUENÉENS

Se brûler pour apprendre de ses erreurs

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les deux dernières défaites des Saguenéens de Chicoutimi, contre Rimouski et Sherbrooke la semaine passée, ont soulevé l'ire de certains partisans dans les derniers jours, mais pour les entraîneurs, ce faux pas n'avait pas que du négatif.

La formation de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ) surfait sur une séquence de huit victoires depuis le début de 2020, avant de se casser la margoulette lors des deux derniers matchs sur la route, à Rimouski et Sherbrooke, en subissant deux revers nets. Puisqu'il faut parfois se brûler avant d'apprendre de ses erreurs, les défaites ne sont peut-être pas une si mauvaise chose en soi.

« De la manière qu'on jouait vers la fin de notre séquence victorieuse de huit matchs, oui, j'avais hâte que ça arrive, a convenu l'entraîneur en chef des Sags, Yanick Jean, au terme d'un entraînement d'environ une heure sur la glace du centre Georges-Vézina. Il fallait vivre de l'adversité et en fin de semaine, on en a vécu beaucoup. »

Le pilote des Chicoutimiens a fait remarquer que son équipe n'a pas beaucoup affronté de puissances de la LHJMQ depuis la mi-novembre, c'est-à-dire lors d'un voyage dans les Maritimes. Les Bleus ont en effet été épargnés, considérant que deux matchs contre l'Océanic de Rimouski, deux victoires, ont été joués en l'absence d'Alexis Lafrenière, actif au Championnat mondial de hockey junior à ce moment.

Les deux derniers matchs ont donc été les deux premiers gros tests depuis le début de la nouvelle année. Les résultats parlent d'eux-mêmes; on ne peut pas dire que les joueurs ont obtenu la note de passage.

« Tout le monde réalise qu'il faut être meilleurs dans plusieurs phases de notre jeu, qu'il faut arrêter de se fier à notre talent et mettre nos bottes de travail, a annoncé Yanick Jean. Il faut aussi jouer en unité de cinq, ce qu'on ne fait pas dernièrement. Si on a continué de gagner en première moitié de saison, même si on avait des blessés, c'est qu'on pouvait s'appuyer sur notre système de jeu et notre travail en unité. Depuis la fin de la période des transactions, on n'est pas capables de s'appuyer là-dessus parce qu'on n'est pas sur la même page. »

Au cours des trois dernières parties, les Sags ont encaissé 16 buts. Répétant qu'une période d'ajustement est nécessaire et que la patience fera à nouveau partie de son éventail de qualités, Jean a ajouté que l'effort était un prérequis non négociable.

« On ne l'a pas dit pour le fun que ça allait prendre un mois (d'ajustement), a insisté l'entraîneur. Avec l'expérience, on sait que ça va être ça. Parfois, c'est plus long; d'autres fois, ce l'est moins. On n'a pas eu de problèmes à jouer offensivement, mais par contre, on a eu de gros problèmes défensivement. Un moment donné, quand tu ne t'impliques pas pour récupérer la rondelle, ça devient difficile de créer de l'attaque. C'est ce qui s'est passé en fin de semaine dernière. »

CHANGEMENTS À L'ATTAQUE

Un léger changement a été apporté aux combinaisons offensives, mercredi, alors que les joueurs de centre des deux premiers trios ont été permutés. C'est donc dire que Dawson Mercer débutera le prochain match en compagnie de Rafaël Harvey-Pinard et Vladislav Kotkov, tandis que Félix Bibeau pivotera une ligne complétée par Raphaël Lavoie et Justin Ducharme.

Avec 22 matchs à faire avant la fin de la saison régulière, un brassage de soupe est prévu et normal, selon le patron hockey des Saguenéens.

« On sait que Bibeau et Harvey-Pinard, ça marche et ça va finir comme ça, mais dans le junior, les joueurs ne jouent pas tout le temps ensemble, a soulevé Yanick Jean. Il faut voir des choses, il faut tenter des expériences et c'est ce qu'on va continuer de faire. Depuis que Samuel Houde est sur la liste des blessés, on n'avait pas trop bougé les trios. On n'arrivera pas dans les séries éliminatoires sans tenter des choses. »

TENNIS EN AUSTRALIE
NADAL BATTU À SON PROPRE JEU
28

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb


LES CHANDAILS RÉPLIQUES SONT ARRIVÉS!
SEA DOGS DE SAINT-JEAN
VISITENT
SAGUENAY LES Saguenéens DE CHICOUTIMI LAC-ST-JEAN
FIER D'ÊTRE SAGS
VENDREDI 31 JANVIER 19 h 30 CENTRE GEORGES-VÉZINA
Coca-Cola
ENERGIE 94.5
AMEUBLEMENTS TANGUAY
LA VOIE MALTÉE
leQuotidien leProgrès
0031747

LA VENTE DU MILLION BAT SON PLEIN !

LA VENTE DU

MILL1000000N

AMEUBLEMENTS TANGUAY

LE **MILLION** LE PLUS FACILE À **GAGNER** !

NOUVEAUTÉ !

OBTENEZ
UNE CHANCE
AVEC CHAQUE TRANCHE D'ACHAT DE
100$

+

APRÈS ACHAT
OBTENEZ
UNE CHANCE SUPPLÉMENTAIRE
EN CLIQUANT SUR « ACTIVER MA CHANCE » DANS VOTRE PROFIL CLIENT SUR **TANGUAY.CA**



Euro design
HOTTE MURALE
PTR: 721219
449,99
4 CHANCES



Whirlpool
CUISINIÈRE 899,99
PTR: 732663
RÉFRIGÉRATEUR 1399,99
PTR: 681562
LAVE-VAISSELLE 599,99
PTR: 706448

8 CHANCES
13 CHANCES
5 CHANCES



SAMSUNG
DUO LAVEUSE SÉCHEUSE À CHARGEMENT FRONTAL
PTR: 910442
1699,99
16 CHANCES

PAYEZ JUSQU'À
50 VERSEMENTS*
SUR TOUS LES ÉLECTROMÉNAGERS



Whirlpool
DUO LAVEUSE SÉCHEUSE À CHARGEMENT VERTICAL
PTR: 912746
1199,99
11 CHANCES

TROUVEZ LE CADEAU PARFAIT !



VOYEZ TOUS NOS COUPS DE COEUR POUR LA SAINT-VALENTIN SUR TANGUAY.CA

DEUXIÈME FINALISTE



MME GUYLAINE BERNIER
PORT-DANIEL (QC)

SALUT BONJOUR

SURVEILLEZ L'ÉMISSION TOUS LES **SAMEDIS** POUR CONNAÎTRE TOUS LES GAGNANTS-FINALISTES

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE AU QUÉBEC†

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Achat minimum de 500$. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex.: solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Les achats en ligne sont disponibles sur tous les produits. Payable par carte de crédit Visa, MasterCard ou American Express. Pour les achats par versements, le service est sujet à approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Les promotions sont non jumelables. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Résidents du Québec seulement. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Maurice Tanguay Signature. (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » débute le 1er janvier et se termine le 1er mars 2020 à 23h59. Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca. Les offres Ameublements Tanguay sont en vigueur jusqu'au 2 février 2020. †Livraison gratuite au Québec, certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT			
	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19,90%	1,64$ 8,18$	19,90$ 90,50$

0022862